

Nouvelle série - N° 156

ISSN 0755-8805

BULLETIN
DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE DE NÎMES

Année 2015

ACADÉMIE DE NÎMES
16 rue Dorée
Nîmes
2016

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

pour l'année 2015

Ce bureau tient lieu de conseil d'administration

Président d'honneur : Didier MARTIN, Préfet du Gard

Président : Jean-Louis MEUNIER

Vice-président : Bernard FOUGÈRES

Secrétaire perpétuel : Alain AVENTURIER

Secrétaire adjoint : Bernard SIMON

Trésorier : Charles PUECH

Trésorier adjoint : Alain PENCHINAT

Bibliothécaire : Jean-Louis MEUNIER

Archiviste : Gabriel AUDISIO

Adresses utiles :

Académie : Tél : 04 66 21 55 93

Courriel : academiedenimes@wanadoo.fr

Tous les envois de fonds doivent être faits par chèque bancaire au nom de l'Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

© by Académie de Nîmes – 2015

ISSN 0755-8805

TABLE DES MATIERES

9 janvier. Réception de Michel CHRISTOL en qualité de membre non résidant.....	9
30 janvier. <i>Velasquez, Goya, Picasso, trois tableaux, trois visions de la guerre.</i> Micheline POUJOLAT, membre résidant	41
6 février. <i>Les notaires royaux de Vergèze (1614-1791).</i> Bernard FÉVRIER, correspondant	47
27 février. <i>L. Luca Cavalli-Sforza, l'histoire de l'humanité retrouvée par la génétique.</i> Pascal GOUGET, membre résidant	55
6 mars. Réception de M. Alain DUHAMEL en qualité de membre non résidant.....	63
13 mars. Séance administrative	73
20 mars. <i>Liberté, égalité (fraternité), petite théorie sur une grande devise qui flotte.</i> Alain PENCHINAT, membre résidant.....	101
10 avril. <i>Deux félibres dans la guerre 14-18.</i> Anny HERRMANN, membre non résidant.....	109
24 avril. <i>Les Noces de Figaro au théâtre de Nîmes.</i> Sabine TEULON-LARDIC, membre non résidant	115
15 mai. <i>La justice restaurative, une justice humaniste.</i> Michel BELIN, correspondant	121

29 mai. Réception des correspondants. Dominique FABRE, Gérard GASCUEL - Frère JEAN, Jean-Marie MERCIER, Pierre-Henri CHALVIDAN	127
12 juin. <i>Le député gardois François Fournier, un pacifiste pendant la guerre de 14-18.</i> Michel FOURNIER, correspondant	155
26 juin. <i>Le Prince Hordjédef, un sage méconnu de l'ancienne Égypte.</i> Vanessa RITTER, membre résidant.....	169
2 octobre. <i>Une femme sculpteur dans la cité : Paule Pascal.</i> Paule PLOUVIER, membre non résidant	175
23 octobre. <i>Du gnomon à la nef solaire de Tavel.</i> Claude LARNAC, correspondant	183
Vendredi 6 novembre. <i>Des Cévennes à la Chine. La vie aventureuse d'Emile Rocher.</i> Jean KREBS, correspondant.....	193
Vendredi 20 novembre. <i>1980- 2020 : le nouvel âge des inégalités ?</i> Luc SIMULA, correspondant	203
Vendredi 27 novembre. Séance administrative	211
Vendredi 4 décembre. <i>L'église du Thor (Vaucluse) et la fin de la protorenaissance romane en Provence.</i> Victor LASSALLE, membre honoraire	231
Vendredi 18 décembre. <i>Luc Tangorre, viols et récidive.</i> Charles PUECH, membre résidant.....	237

FAITS ACADÉMIQUES

Au lendemain de la tragédie du 7 janvier, en hommage aux victimes du carnage, de la tuerie opérés de sang-froid à l'encontre d'un hebdomadaire satirique, et au nom des valeurs de la démocratie inscrite dans la devise républicaine, de la tolérance et du respect de la vie figurant dans la Déclaration universelles des droits de l'homme, le président invite l'assemblée à observer un moment de recueillement9

Passation de pouvoir entre M. Robert Chamboredon, président sortant et M. Jean-Louis Meunier, nouveau président36

Notre confrère Daniel J. Valade nous convie à l'inauguration du festival de la Biographie en présence de Dominique Bona de l'Académie Française et de Gonzague Saint Bris, Co-Présidents du Festival41

Disparition de M. Robert Debant, membre résidant, doyen d'élection de l'Académie de Nîmes47

Disparition de notre confrère, le général de corps d'armée Pierre Morisot qui nous avait fait l'honneur de siéger à l'Académie, appartenant à la classe des correspondants55

Disparition de M. Roger Fabre, père de notre consœur Danielle Bertrand-Fabre56

Jeudi 5 mars, les délégués parisiens et départementaux des Vieilles Maisons Françaises (VMF) ont visité l'Hôtel de l'Académie63

Démission de M. Robert Chamboredon, membre résidant101

Élections en qualité de correspondants de MM. Pierre-Henri Chalvidan, Dominique Fabre, Gérard Gascuel-Frère Jean, Alain Gaudemer, Jean-Marie Mercier101

Le président informe l'assemblée qu'il a adressé, au nom de l'Académie, une lettre de sympathie à M. et Mme Chamboredon, à la suite du décès de leur fils unique David, âgé de trente-six ans127

Mardi 26 mai, salle Saint-Jean de l'Hôtel de ville de Paris, notre confrère Jean Matouk, a été invité par l'écrivain haïtien et canadien Dany Laferrière pour la cérémonie au cours de laquelle il a reçu son épée d'académicien..... 128

Vendredi 29 mai. Réception des correspondants 129

Mercredi 3 juin. Séance publique au lycée Alphonse Daudet. *La justice restaurative'*, en coordination avec l'AGAVIP, présidée par M. Michel Belin, magistrat honoraire, correspondant (AGAVIP : Association Gardoise d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales et de Médiations.) 128

Mardi 9 juin dans le grand amphithéâtre de l'Université Paris Sorbonne, notre confrère le Professeur François Bernard Michel a présidé la cérémonie de la remise des prix des diplômes pour les étudiants étrangers dont la promotion de près de 400 étudiants porte son nom 156

Jeudi 18 juin, 18 h, au Musée des Beaux-Arts, notre consœur Hélène Deronne est invitée par l'Institut Européen Séguier en partenariat avec la Ville de Nîmes et le Musée des Beaux-Arts à présenter son dernier livre : « *Un peintre de la lumière : Pierre Grivolos (1823-1906)* »..... 156

Notre consœur Hélène Deronne, membre résidant et rapporteur de la commission Patrimoine remet à l'Académie un exemplaire de l'Inventaire des faubourgs de la ville de Nîmes..... 156

Lettre du Professeur Michel Woronoff informant que quatre des cinq propositions de communications pour le colloque de la Conférence Nationale des Académies du mois d'octobre ont été retenues pour une présentation orale, la cinquième sera publiée 169

La 96^{ème} Session d'Eté de l'Ecole Antique de Nîmes se déroulera du 3 au 9 juillet. Le thème retenu est : L'art préhistorique de la grotte Chauvet-Altamira..... 170

Notre confrère Guy Dugas, correspondant, a perdu dans la même semaine sa petite fille Naïs, âgée de 9 mois et sa mère, âgée de 92 ans..... 175

- Disparition de M. André Haon à l'âge de 82 ans, chevalier des Arts et Lettres, élu correspondant en 1981 176
- Disparition à l'âge de 94 ans de Madame Andrée Marès, mère de notre confrère le Professeur Pierre Marès, membre résidant 176
- Ouverture de l'Hôtel de l'Académie pendant le week-end dédié aux Journées Européennes du Patrimoine, samedi 19 et dimanche 20 septembre. Remerciements adressés à Jean-Louis Meunier et Bernard Simon qui ont permis les visites 176
- Notre confrère Gabriel Audisio offre à l'Académie son dernier livre : *Les Vaudois. Histoire des « Pauvres de Lyon » XII^e – XVI^e siècle*..... 177.
- Démission de Pascal Gouget, membre résidant 183
- Vendredi 9 et samedi 10 octobre. Colloque CNA à Paris. L'Académie est représentée par nos consœurs Hélène Deronne, Catherine Marès, Michèle Pallier, Micheline Poujoulat, membres résidants et notre confrère Jean-Pierre Rouanet de Lavit, correspondant 185
- Samedi 7 novembre à 16 heures, Mme Hélène Dubois de Montreynaud, correspondant et présidente de l'association « Sauve est Là » invite l'Académie à participer à l'hommage qui sera rendu à Pierre-Albert Clément à l'occasion de la parution de son livre : *Une histoire de Sauve*. Nous rappelons que Pierre- Albert Clément a été membre non résidant de notre compagnie 186
- Démission de Bernard Moreau, membre non résidant..... 193
- Election de Pascal Gouget, membre honoraire..... 193
- Jeudi 12 novembre, salle Jacques Terrisse du Lycée Alphonse-Daudet, l'Académie de Nîmes organise une conférence-débat animée par Christian Feller, D^r de Recherche (H) de l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement), spécialiste de la Science du sol: « *Les sols, un nouvel enjeu pour l'humanité* » 195

M. le président Jean-Louis Meunier ouvre la séance en rappelant les événements tragiques survenus à Paris le vendredi 13 novembre. Il propose à l'assemblée d'observer une minute de silence	203
Élections en qualité de membres résidants de MM. Michel Belin et Pierre Mutin	204
Mardi 8 décembre à 18 heures à Carré d'art, séance publique dédiée à la présentation de l'inventaire des faubourgs de Nîmes	204
Élections de Bernard Fougères, Président et Gabriel Audisio, vice-président pour l'année 2016.....	231
M. Philippe Rigoulot, correspondant, offre à l'Académie son dernier livre intitulé « <i>S.A. Jallatte, leader mondial. Une histoire de pionniers 1947-1983</i> »	238

Séance du 9 janvier 2015

**La séance est ouverte à 16 h 30
sous la présidence de M. Robert Chamboredon.**

Présents : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Lassalle, Leroy, Marès, Mazauric, Pallier, Pougoulat, Prat, Teulon-Lardic. MM. Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Christol, Contestin, Fougères, Galtier, Gouget, Hugues, Pierre Marès, Matouk, Meine, Meunier, Moreau, Penchinat, Puech, Simon, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Kuntz, Maurin-Farelle, Plouvier. MM. Debant, Bruguerolle, Fabre, Fontaine, Gardelle, Iancu, Kirschleger, Michel, Salenson, Sapède.

Correspondants présents : Mme Béné, MM. Belin, Chillet-Pijac, Dugas, Février, Fournier, Galligani, Godlewski, Hooreman, Krebs, Larnac, Magdelaine, Maréchal, Mutin, Ott, Pey, Ventura.

Correspondants excusés : Mmes Agussol, Brandts, Giacomoni. M. Pontvieux.

Le président Robert Chamboredon ouvre la séance en prononçant l'allocution suivante :

Il y a de cela vingt ans, Maurice Agulhon apposa sa signature au bas d'une pétition destinée à soutenir le *Manifeste* que 134 Iraniens – journalistes, enseignants, cinéastes, écrivains... – venaient de rendre public pour défendre les libertés de conscience, d'expression et d'édition.

Au lendemain de la tragédie du 7 janvier, en hommage aux victimes du carnage, de la tuerie opérés de sang froid à l'encontre d'un hebdomadaire satirique, et au nom des valeurs de la démocratie inscrites dans la devise républicaine, de la tolérance et du respect de la vie figurant dans la Déclaration universelles des droits de l'homme, j'invite l'assemblée à observer un moment de recueillement.

Le président demande au secrétaire perpétuel de lire le compte rendu de la séance du 5 décembre. Mis aux voix, celui ci est adopté.

Correspondance :

M. Bernard Thomas, lauréat du prix Forado a adressé une lettre de vifs remerciements et nous informe qu'il participera à la séance publique ainsi qu'au déjeuner précédant la séance.

Nous avons reçu les vœux de Monseigneur Watebled, évêque de Nîmes, de M. le Sénateur maire Jean-Paul Fournier, de M. Jean Denat, président du Conseil général du Gard, de M. Paul Benguigui, président de l'Association Culturelle Israélite de Nîmes, de notre confrère M. Bernard Cavalier, président de l'Eglise protestante Unie de Nîmes. de M. le Premier Président de la Cour d'Appel de Nîmes, de M. le Procureur Général près la Cour d'appel de Nîmes, du président du Tribunal de Commerce.

De nombreux confrères ne pouvant pas venir rue Dorée ont adressé à notre compagnie leurs meilleurs vœux.

Invitation :

Vendredi 9 janvier, l'Académie a été invitée à l'Audience solennelle de rentrée de la Cour d'Appel de Nîmes. M. le président Robert Chamboredon, M. le secrétaire perpétuel Alain Aventurier, M. Charles Puech, président de chambre honoraire de la Cour d'Appel de Nîmes, M. Michel Belin, procureur honoraire, M. Jean-Yves Launay, avocat général honoraire près la Cour de Cassation ont représenté notre compagnie.

Ouvrages :

Nous avons reçu :

Le Précis Analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Année 2013.

Les Mémoires 2014 de l'Académie des Sciences, Belles lettres et Arts de Lyon.

Le N°4 de la Revue de l'Agenais (Octobre-décembre 2014).

Le N° 37 de la Revue du Gévaudan des Causses & Cévennes (1er semestre 2014).

Les Chroniques de Haute-Provence: Revue de la Société scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence (N° 373 2014).

L'ordre du jour prévoit la réception de M. Michel Christol, professeur émérite à l'Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, en qualité de membre non résidant au fauteuil de M. Maurice Agulhon, décédé. A la demande du président, M. Michel Christol est introduit dans la salle des séances, accompagné par le secrétaire perpétuel et M. Pascal Gouget qui a parrainé sa candidature.

M. le président Robert Chamboredon accueille notre nouveau confrère en ces termes :

« Enfin ! »

Le temps d'exprimer deux syllabes sur le mode exclamatif, les tableaux accrochés sur ces murs représentant Jean-François Séguier et François Germer-Durand se sont animés.

Et puisqu'il est de bon ton d'invoquer en ces lieux la tradition, le temps n'était-il pas venu de rappeler que l'article LXXX des statuts de 1805 qui ont, comme nos vénérés confrères, rejoint le royaume des ombres, stipulait qu' « outre le travail individuel exigé de chacun des académiciens ordinaires, il sera organisé dans l'Académie un travail

commun [...] soit pour rechercher, conserver et décrire les inscriptions et autres monuments antiques non encore recueillis ; soit pour recevoir et mettre en état d'être publiés les manuscrits de *Séguier*, qui en sont susceptibles. »

Monsieur,

Du programme d'études portant sur les inscriptions en Gaule méridionale à la présentation, sous l'égide de l'Institut européen Séguier, de la *Dissertation sur l'inscription de la Maison Carrée de Nîmes par Jean-François Séguier*, il y a de cela dix ans, ou encore avec la communication présentée en 2011 sur le faux épigraphique de l'abbé Folard, vous avez montré combien, sans l'ombre d'un doute, vous étiez le mieux placé pour opérer en la matière. Aussi, est-ce un très grand honneur pour l'Académie de Nîmes de vous accueillir en son sein en qualité de membre non résidant.

« Vous l'avez choisie, elle vous a adopté », ainsi pourrais-je résumer, de façon lapidaire, la relation que vous entretenez avec la cité nîmoise. Originaire de Castelnau-de-Guers, dans la vallée de l'Hérault, à proximité de Pézenas, vous avez entrepris, au fil des ans, une « marche vers l'Est », en suivant peu ou prou le tracé de la *Via Domitia*. L'Orb franchi, vous avez effectué vos études secondaires dans les années 1950 à Béziers, chez les Frères des écoles chrétiennes puis gagné Montpellier où, après une année de lettres supérieures – *alias* l'hypokhâgne – au lycée Joffre, vous avez rejoint la Faculté des lettres et sciences humaines pour y suivre, jusqu'au diplôme d'études supérieures (DES), des études d'histoire couronnées, à votre première tentative en 1964, par la réussite à l'agrégation. Vous franchîtes alors le *limes* vidourelais et débutâtes votre carrière de professeur d'histoire et de géographie au lycée de Nîmes, de 1964 à 1967, au moment où il prit le nom de l'auteur du *Petit Chose* (1966). Vous étiez dans la place, mais pour peu de temps ; la Sorbonne vous ouvrant ses portes, vous quittâtes les bords du Vistre pour les rives de la Seine et la montagne Sainte-Geneviève où vous avez effectué,

jusqu'en 2008, la totalité de votre carrière universitaire, devenant en 1983, professeur d'histoire romaine, deux ans après avoir décroché le doctorat d'État.

Nîmes n'en demeura pas moins chère à votre cœur. Le lancement, précédemment évoqué, du programme d'études des inscriptions de la Gaule méridionale, au milieu des années 1980 en apporta la preuve. Au lieu et place de Narbonne, c'est sur la cité d'Antonin que vous avez jeté votre dévolu, et plus précisément sur son musée archéologique et la remarquable collection d'inscriptions qu'il abrita et qu'il abrite sous l'œil vigilant de ses conservateurs successifs : M. Victor Lassalle, Mesdames Christiane Lassalle et Dominique Darde, efficacement secondés par Monsieur Jean Pey, qui veillent aux destinées de cette véritable et vénérable institution qu'est L'École antique. Et c'est le plus logiquement du monde que vous avez édité en 1997, en collaboration avec Olivier Masson, les *Actes du X^e congrès international d'épigraphie grecque et latine* qui s'était tenu à Nîmes cinq ans plus tôt.

Avec vous, Monsieur, c'est un très grand historien de l'Antiquité romaine, internationalement connu et respecté, un numismate ou numismatiste et un épigraphiste hors pair, auteur d'une vingtaine d'ouvrages et de plus de deux cent cinquante articles publiés dans des revues françaises et étrangères que j'accueille au nom de l'ensemble des membres de notre compagnie, avec fierté et humilité, tant sont impressionnants et dignes d'éloges votre *cursus* et votre œuvre.

*

Intitulé « Les marchands orientaux en Gaule méridionale à l'époque impériale romaine », votre premier travail universitaire porte la marque de l'intérêt que vous portez aux questions économiques et sociales qui avaient alors la faveur de l'Université. Et qui sait ? si Louis Dermigny n'avait pas publié une dizaine d'années plus tôt (1952) sur « Les foires de Montagnac et de Pézenas au XVIII^e siècle », peut-être auriez-vous dirigé vos pas vers l'histoire moderne et serions-nous présentement compagnons en marchandise... Mais foin de vaines spéculations ! Au terme d'une maturation réalisée de la classe de

première à l'entrée à l'Université, ce fut l'histoire romaine enseignée à Montpellier par Émilienne Demougeot qui l'emporta. Mais quoi ! il n'y a pas loin des caravanes de bateaux effectuant le commerce du Levant méditerranéen, à celles des dromadaires traversant le Sahara...

Et vous voilà plongé, le chantier de thèse ouvert, dans les délices des « sciences auxiliaires de l'histoire », si mal nommées, tant la place essentielle qu'elles occupent dans la fabrication et le renouvellement de la discipline chère à Clio – et plus particulièrement de l'histoire ancienne (cf. archéologie) – ne saurait les cantonner à un rôle ancillaire. La quête, la restitution, l'analyse des inscriptions et des monnaies, ces sources dans lesquelles Louis Robert et Jean Babelon voyaient respectivement une « eau de Jouvence » et un « champ presque infini » ouvert à la discussion, vous ont conduit à analyser les divers aspects de la crise que traversa l'empire romain au milieu du III^e siècle de notre ère, et à acquérir – si vous ne les possédiez déjà – les qualités sans lesquelles l'historien risque de s'égarer : curiosité, patience, circonspection, prise en compte du contexte spatio-temporel, logique et esprit critique avec en sus la sympathie et la modestie qui vous sont familières ainsi que le souci du partage.

C'est ce dernier qui vous a conduit à rédiger des manuels dans lesquels plusieurs générations d'étudiants ont appris les rudiments de l'histoire romaine. Il y a pour celle-ci le Christol, de même qu'il y a pour les temps modernes le Barrassat et l'Audisio, ou encore le Soboul et l'Agulhon pour l'époque contemporaine. Une réification honorant les auteurs qui ont consacré une part non négligeable de leur activité intellectuelle à venir en aide à celles et ceux souhaitant entrer dans la carrière en suivant leurs pas. Nul doute, mais c'est à vous qu'il revient d'en faire état, que la proximité de votre bureau avec celui de Maurice Agulhon à la Sorbonne, n'eût été l'occasion de fructueux échanges. Il avait la République française en partage, à commencer par la deuxième du nom ; vous aviez l'Empire romain, et plus précisément la crise qui l'affecta sous les empereurs Valérien et Gallien (253-268) vers lesquels William Seston vous avait orienté. Aurait-il pu trouver mieux au vu de votre parcours ?

**

Claude Nicolet, dont vous fûtes l'assistant, affirme dans l'introduction de son ouvrage intitulé *La fabrique d'une nation La France entre Rome et les Germains*, que sa première rencontre avec l'histoire fut, en juin 1940, « l'effondrement, proprement impensable, non seulement d'une armée, mais apparemment aussi d'un régime, d'un État ». Il était de douze ans votre aîné lorsque vous naquîtes, quinze jours avant le déclenchement de l'opération Anton et le déferlement des hordes nazies dans la zone non-occupée en novembre 1942, au cœur des « années noires » alors même que la courbe de la natalité s'inversait et repartait à la hausse. Les périodes de crise majeure réservent des surprises, et vos parents y ont contribué. Deux voisins de naissance, les Biterrois Jean Moulin et Edgar Faure, œuvraient alors au redressement du pays : l'un en coordonnant les mouvements de résistance dans le Midi ; l'autre, après avoir témoigné en faveur de Pierre Mendès-France lors de son procès à Clermont-Ferrand, en gagnant l'Algérie fraîchement libérée où il rejoignit la France combattante.

Une autre crise pointait alors que vous commenciez vos études secondaires dans les années 1950. Les barrages dressés sur les routes par les viticulteurs languedociens attiraient l'attention sur les difficultés des petits et moyens producteurs plus de quarante ans après la révolte de 1907. Fils de propriétaires exploitants d'une dizaine d'hectares, la reprise de l'exploitation risquait d'être fort aléatoire à terme, aussi le choix d'accomplir de solides études était-il la sagesse même. Il vous est sûrement arrivé de méditer le *Pro Fonteio* de Cicéron, peut-être d'entonner *Gloire au 17^e* de Montéhus, ou encore de rêver à la chance de François Mauriac, un de vos auteurs de prédilection, d'avoir hérité dans le Bordelais du domaine de Malagar avec son château.

Dans *La Cité à travers l'Histoire*, publié en 1961 et récemment réédité, l'historien américain Lewis Mumford a fait part de ses inquiétudes à propos des développements de la civilisation urbaine, de sa fragilité, deux siècles après les remarquables analyses de Richard Cantillon. Le sac de Béziers en 1209, celui de Rome en 1527 n'ont sans doute pas manqué d'évoquer chez vous, comme en écho, celui de l'*Urbs* par les Visigoths d'Alaric en 410 et sa déploration par Rutilius Namatianus, descendant

de propriétaires fonciers gaulois de Narbonnaise, sept ans plus tard : « Ô Rome ! À des peuples divers, tu as donné une partie commune ; en associant les vaincus à tes droits, tu n'as fait qu'une ville de ce qui était le monde entier. » Nous touchions alors au terme d'un processus amorcé à maints égards au milieu du III^e siècle dont vous avez dévoilé les tenants et rendu intelligibles les aboutissants à venir. Les périodes crépusculaires, pour douloureuses qu'elles aient été ou qu'elles soient, comme présentement, n'en sont pas moins riches d'enseignements.

Castelnaulais de souche, Biterrois et Nîmois d'adoption, Parisien puis Gentilléen en résidence depuis plus de quarante ans, vous éprouvez le sentiment d'être partagé entre Nîmes et le Languedoc. Ce n'est pourtant pas parce que la capitale compte aujourd'hui deux clubs dans le Top 14 que l'amateur de rugby à XV que vous êtes doit oublier que l'Association sportive de Béziers brilla au firmament de ce sport du début des années 1970 au milieu des années 1980. D'ailleurs, vos deux filles – Delphine et Maguelone – ne sont-elles pas venues au monde quand la cité d'origine de votre épouse Françoise remporta le bouclier de Brennus après être venue à bout du Club athlétique de Brive en 1972 et 1975 ? Et lorsque vous disposez d'un peu de temps, n'est-ce point en Languedoc que vous venez vous ressourcer ? Le temps d'écouter au théâtre de Béziers, entre deux déchiffrements d'inscriptions, *La Vestale* de Spontini ou *Attila* de Verdi, à moins que vous n'assistiez dans ses arènes à la *Fiesta brava* et aux faenas d'El Juli et d'Enrique Ponce, ou que vous n'alliez respirer le bon air de la Cerdagne, voire vagabonder jusqu'à Port Lligat, histoire d'admirer les œuvres de Salvador Dali, sans oublier pour autant de cultiver l'art d'être grand-père.

Vous êtes avant tout, Monsieur, un méridional, un fils de cette « Mère Méditerranée » chère au cœur de Dominique Fernandez avec qui vous avez cosigné un ouvrage chez Actes Sud. Il suffit pour s'en convaincre de consulter la liste des articles, communications et autres contributions que vous avez publiés : la province de Narbonnaise s'y taille la part du lion, sans parler des trente-cinq études rassemblées dans

L'ouvrage intitulé *Une histoire provinciale La Gaule narbonnaise de la fin du II^e siècle av. J.C. au III^e siècle ap. J.C.*, paru en 2010. Quant au reste du monde romain, l'Afrique du Nord, à commencer par le Maghreb, l'Asie mineure et les trois grandes péninsules de la « Grande bleue » occupent une place sans commune mesure avec les régions voisines du *limes* breton, rhénan et danubien, réduits à la portion congrue même si vous estimez qu'il importe d'être le plus exhaustif possible.

Confronter l'histoire locale, à laquelle un oncle vous avait sensibilisé, et celle élargie aux horizons du monde ; s'exercer à cette gymnastique intellectuelle, à ce va-et-vient de la pensée permettant d'évaluer leurs apports réciproques, vous l'avez pratiqué très tôt. N'avez-vous pas, au début des années 1970, créé la revue *Études sur Pézenas et sa région*, devenue *Études héraultaises* en 1995 et publiée par l'association Études sur l'Hérault dont notre consœur – Madame Danielle Bertrand-Fabre – est la secrétaire générale ? Si vous avez présidé la Société française de numismatique (1983-1985), et le comité de rédaction de *Gallia* (1990-1994), assumé la direction des Publications de la Sorbonne (1989-2000) ou celle de la Fondation Avicenne à Cité internationale de l'Université de Paris (2001-2007), et j'en passe, vous êtes resté membre de nombreuses sociétés savantes en province, dont L'École antique et l'Institut européen Séguier, créés dans la cité de Nîmes dont vous devenez en ce 9 janvier membre ordinaire de son Académie.

Voilà plus de vingt ans, Monsieur, que vous y êtes entré en tant que membre correspondant sous la présidence de Madame Christiane Lassalle (1992), et les deux communications que vous y avez présentées illustrent votre désir de faire connaître ce à quoi vous avez consacré une très grande part de votre existence : mettre en évidence le passé romain de la cité nîmoise à la faveur, entre autres, des apports de l'archéologie et de l'épigraphie afin de permettre une meilleure compréhension de son histoire toujours en construction.

En sus d'un très grand honneur, c'est un immense plaisir de

vous recevoir au fauteuil de Monsieur Maurice Agulhon qui manifesta toujours beaucoup d'attachement et de sympathie à notre compagnie, en présence de sa sœur et de son époux – M. et Mme Mesliand – que je remercie et salue respectueusement, de même que vos collègues et amis – MM. R. Huard et R. Pech – venus manifester céans l'estime en laquelle ils vous tiennent.

En entrant en cette académie, vous marchez sur les traces de Jean-François Séguier, Auguste Pelet, Eugène et François Germer-Durand, Gaston Maruejol, Camille Jullian, Félix Mazauric qui partagèrent l'intérêt que vous portez et l'affection que vous éprouvez pour l'histoire de l'Antiquité. Je n'aurais garde d'oublier Gaston Boissier, qui enseigna, comme vous, à la Sorbonne et fut élu, sur le conseil éclairé de François Guizot, à l'Académie française dont il devint le secrétaire perpétuel.

Au nom de l'Académie de Nîmes, j'ai le privilège de vous recevoir comme membre non-résidant et je vous souhaite, cher confrère, avec l'ensemble de ses membres, une très cordiale bienvenue.

M. le président est vivement applaudi. A son tour, M. Michel Christol prend la parole.

Monsieur le Président de l'Académie,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les Académiciens,

Le fauteuil où vous m'avez demandé de prendre place aujourd'hui afin de m'accueillir en votre sein est une des marques de la continuité. Continuité, car c'est lui qui immobilise tous ceux que vous accueillez comme membres, et qui viennent trouver une place au moment de l'entrée dans la compagnie. Continuité, car c'est de lui que s'élèvent, au fil des séances, les réflexions que vous souhaitez entendre et à qui vous donnez le temps de l'expression, puis celui de la discussion et de l'échange, ces derniers étant souhaités comme temps d'un dépassement.

Dans la salle des séances, d'autres emplacements arrivent au temps long la compagnie que vous constituez. Ils sont peut-être moins perceptibles au non résidant, qui ne vit parmi vous ni la récurrence des assemblées ni les étapes d'un cursus. Néanmoins, puisqu'à plusieurs reprises vous m'avez honoré d'une invitation, j'ai pu observer combien l'organisation du lieu contribuait au bon fonctionnement de vos réunions.

Mesdames et Messieurs les Académiciens,

Mesdames et Messieurs, chers amis invités, chers amis historiens.

La salle des séances est donc un espace ordonné. Il est aujourd'hui quadrillé de visages connus. Ce sont ceux des « parrains » : Gabriel Audisio, fondateur de l'Institut Séguier, collègue historien qui a su engager à Nîmes un projet novateur dans lequel s'unissaient les universitaires et les sociétés savantes ; le Dr Pascal Gouget, soutien assidu des activités de l'Ecole antique, au rôle si important dans une ville riche de son passé pré-romain et romain ; Daniel Jean Valade, dont l'appui aux projets culturels, intellectuels et patrimoniaux concernant Nîmes, s'exprime avec hauteur de vues, souci d'aboutissement et volonté de réussite. Ce sont aussi les visages connus de plus ou moins longue date, constituant les strates d'une amitié issue des scansions temporelles qu'imposèrent les étapes du métier : un temps de professeur de Lycée, entre 1964 et 1967, puis un temps de chercheur universitaire après 1984, doctorat sur l'histoire impériale soutenu et poste d'enseignement obtenu comme professeur dans l'Université de Paris-I. C'est alors que le déroulement des programmes scientifiques me conduisit à nouveau dans le Languedoc, à Nîmes et dans sa région : ce fut un choix volontaire, une occasion saisie que j'aurai tout à l'heure l'occasion de rappeler. Le Musée devint un point d'ancrage, où Victor et Christiane Lassalle, Dominique Darde et Jean Pey m'accueillirent avec la plus chaleureuse des amitiés ; le Carré d'Art, fleuron du rayonnement de la ville, était en train de remplacer la bibliothèque municipale Séguier, il était aisé de passer et repasser devant le Lycée Alphonse-Daudet, la Maison Carrée,

parcourir à nouveau la rue Cité-Foulc, revenir au Jardin de la Fontaine... et parler de Nîmes à Paris au point que, dans la capitale, je pus passer parfois pour Nîmois d'origine, compatriote de François Guizot ou de Gaston Boissier : il serait intéressant de savoir avec précision, comment est reçue en divers lieux de notre hexagone l'identité nîmoise. Je suis presque sûr que Maurice Agulhon dont je vais parler dans quelques instants avait tenté de scruter ce trait de nos mentalités. Mais revenons au fil conducteur du propos. Je pus aussi, en revenant à Nîmes et en élargissant les centres d'intérêt qui m'occupaient, mesurer toute la richesse culturelle et intellectuelle de la ville. Les sociétés savantes, où je savais qu'œuvraient des collègues historiens, Raymond Huard, Robert Chamboredon par exemple, étaient nombreuses et actives et les réunions, colloques ou congrès qu'elles organisaient faisaient converger vers Nîmes des collègues de France et de l'étranger, que j'eus toujours plaisir à rencontrer même si les spécialités pouvaient varier. Au même moment, je côtoyais à Paris d'autres « correspondants » nîmois : on reparlera bientôt de Maurice Agulhon, mais il y avait aussi Daniel Roche, l'homme des Académies de province au XVIII^e siècle, l'analyste de l'Europe que vit passer Nîmes en ce temps, lorsqu'une constellation de beaux esprits se donnait rendez-vous chez l'illustre Jean-François Séguier.

Mesdames et Messieurs les Académiciens,

Votre confiance m'offre un autre gîte nîmois. En m'invitant à succéder à Maurice Agulhon vous me faites un grand honneur, mais vous m'imposez une réelle épreuve. C'est en effet plus que d'un académicien que vous me demandez de présenter la personnalité et l'œuvre. C'est d'un grand ancien qu'il s'agit, artisan de même qualification, membre de la même corporation, celle des historiens, mes amis. Paradoxe de situation : j'eus l'honneur de le voir prendre place dans l'Université au sein de laquelle, librement, j'avais choisi d'enseigner. Jeune assistant, j'avais été émerveillé de pouvoir côtoyer

à la Sorbonne des maîtres dont j'avais, comme étudiant, parcouru les travaux de grand prestige, Pierre Vilar en histoire économique, Edouard Perroy ou Robert Boutruche en histoire médiévale, Albert Soboul ou Louis Girard en histoire contemporaine. Maître-assistant, j'ai vu arriver à Paris de grands professeurs, comme Maurice Agulhon en 1972. Plus tard, ce fut Michel Vovelle qui, d'Aix-en-Provence, le rejoignit. Par la suite, Maurice Agulhon a parachevé sa brillante trajectoire par l'élection au Collège de France, où l'appelait un autre grand Aixois, Georges Duby. Sa leçon d'ouverture suit immédiatement, le 11 avril 1986, celle d'un autre Aixois, avec qui j'avais noué de forts liens d'amitié, Christian Goudineau, titulaire de la chaire d'Antiquités nationales, dont la leçon est du 14 décembre 1984. Il retrouvait, dans ce lieu d'excellence, des hommes qu'il avait cotoyés entre 1946 et 1950 comme élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, tel le philosophe Michel Foucault. Les tâches du métier créent un certain isolement, les fragmentations administratives qu'imposent les organisateurs des établissements l'accroissent. Mais il y avait pour donner des occasions d'entretien ou d'apartés, les trajets dans la région parisienne – nous habitions tous deux dans la banlieue du Sud –, le voisinage dans les bâtiments de la Sorbonne – son bureau était contigu aux nôtres et à notre bibliothèque –, et quelques amis communs qui étaient souvent, comme lui, spécialistes d'histoire de la France contemporaine. Ajouterai-je que ces derniers étaient souvent de Languedoc ? Il y avait aussi quelques sympathies plus secrètes qui ne pouvaient se révéler que progressivement, au hasard de confidences. Elles nous conduisirent à l'occasion vers Nîmes et vers des Nîmois.

Évoquer Maurice Agulhon (20/12/1926-28/5/2014) c'est d'abord s'intéresser à un Gardois qui, sans trop l'exprimer, a vécu partagé entre le Midi de la France et sa capitale. Il est né à Uzès et, dans un essai d'ego-histoire, il explique pourquoi. Mais ses parents étaient instituteurs, à Pujaut, ce qui explique qu'il ait effectué les études secondaires au Lycée d'Avignon. Cet homme réservé a toutefois livré suffisamment d'informations sur sa vie pour que l'on sache combien ce qu'il reçut d'eux l'avait marqué. Ils représentaient parfaitement les maîtres de

l'école de Jules Ferry, y ajoutant la marque de leurs convictions et, pour le père, celles d'un protestantisme issu des Cévennes. Dans le Gard de la fin du XIX^e et du début du XX^e, qu'a admirablement étudié Raymond Huard, ce métier et ces origines pouvaient conduire à l'engagement républicain. Maurice Agulhon a, par quelques notations, mesuré toutes les influences familiales qui l'ont façonné. Celles de ses parents, aux convictions si originales, puisqu' « un autre de leurs principes, écrit-il, était précisément celui de l'égalité des droits des hommes et des femmes », qui venait s'ajouter à leur ferveur laïque et pacifiste. Celles du grand-père maternel aussi, « catholique anticlérical », « qui représente le mieux ces républicains typiques, issus du XIX^e siècle, qui sont mes héros ou mes objets historiques d'aujourd'hui ».

Le parcours suivi dans les études est, somme toute, celui que pouvaient espérer accomplir des esprits bien formés, parvenant à se joindre, par la ténacité et par le souci du travail bien fait, à ceux que Pierre Bourdieu a appelés « les héritiers ». Après les quelques pages très émouvantes de son exercice d'ego-histoire, paru en 1987, Agulhon s'est encore un peu retourné sur cette époque dans un de ses derniers ouvrages, paru en 2004 sous le titre *Histoire et politique à gauche*. C'est alors qu'il évoque la khâgne du Lycée du Parc à Lyon, puis la réussite au concours de l'École normale supérieure en 1946. C'est aussi, tout naturellement pourrait-on dire, la réussite à l'agrégation d'histoire en 1950, à la meilleure place.

Lorsqu'on était historien, et que l'on souhaitait porter attention au poids des structures économiques et sociales dans le mouvement historique, comme y invitait l'engagement politique qu'il partageait avec bien d'autres de sa génération, la voie était quasiment tracée : un grand directeur de recherche de la Sorbonne, tel qu'Ernest Labrousse, et en conséquence une thèse « départementale ». Mais c'est un concours de circonstances qui orienta, comme par un jeu de hasards et de nécessités, son parcours ultérieur.

Nommé professeur d'histoire et de géographie au Lycée de Toulon (n'avait-il pas aussi envisagé Béziers ?), puis passé bien vite au Lycée Thiers de Marseille, le département du Var était à sa portée.

Maurice Agulhon y implanta ses recherches pour la thèse de doctorat, un travail colossal qui, soutenu, donna lieu, immédiatement, à trois volumes salués comme trois réussites : *Une ville ouvrière au temps du socialisme utopique, Toulon de 1815 à 1851*, puis *La Provence post-révolutionnaire*, enfin *La République au village*. Il a toujours eu une faiblesse pour le premier d'entre eux. Mais des trois, c'est le dernier qui livre le mieux les orientations qui se dessinent dans la réflexion de l'historien, lorsqu'il établit que les paysans varois ne lui apparaissaient pas comme une force de résistance à la modernité. Ce constat, livré par l'examen scrupuleux de la documentation, venait heurter l'analyse de Marx, qui en l'occurrence ne lui paraissait pas pertinente. En revanche, pouvait se dévoiler vivement la marche vers la démocratie républicaine de la région étudiée, et dans la période étudiée. C'était un apport décisif, examiné d'une manière neuve, en mettant en évidence l'empreinte de ce qu'il appelle la sociabilité, c'est-à-dire à partir de l'observation de situations sociales (l'habitat groupé, la diffusion des formes d'association) et de l'étude des pratiques sociales (dans lesquelles entre aussi la vie folklorique), tout ce qui entraîne ou provoque une plus grande intensité du vécu collectif, plus particulièrement dans les relations publiques, c'est-à-dire dans les horizons politiques. Encore fallait-il, pour sceller les infléchissements, donner un livre du souffle le plus ample, embrassant largement une question d'histoire : ce fut la parution, en 1973 de *1848 ou l'apprentissage de la République (1848-1852)*.

Trente ans après la parution de cet ouvrage, lors d'une réédition, Philippe Boutry, un plus jeune collègue de mon Université, jeune étudiant lyonnais lorsque l'ouvrage parut, a souligné la novation intellectuelle que contient ce livre, en offrant, non un survol, mais un exposé maîtrisé dans lequel se combinaient et s'entrecroisaient avec efficacité les plans locaux ou régionaux et le plan national. Le récit, qui emporte aussi par une réelle qualité littéraire, souligne qu'il s'agit d'un moment essentiel dans l'histoire nationale. Il expose la dialectique entre un niveau unifiant, qu'on ne saurait réduire à l'importance de Paris capitale, et les diversités qui prennent leur force dans les sous-ensembles constituant la nation,

ceux-ci conservant leurs particularités et évoluant chacun à leur propre rythme ou de leur propre manière.

Lui-même, en 1998, en revenant sur l'ouvrage qui le fit peut-être le plus connaître, *La République au village*, et en posant à son propos la question « quoi de neuf ? », reliait fortement ces deux livres. Laissons-le parler :

« J'ai fait accepter pour titre *1848 ou l'apprentissage de la République*, ce qui signifiait d'une part que la République, comme régime, institution, idéologie, globalement faisait alors une expérience décisive pour son avenir, et d'autre part que, dans des régions comme la Provence, des masses importantes d'électeurs apprenaient pour la première fois à l'apprécier. Par ce deuxième aspect des choses, mon manuel d'histoire nationale était quelque peu dans le sillage de la thèse « varoise ».

Quelques traits de sa manière de faire de l'histoire se dégagent de ce jugement. D'abord l'attention scrupuleuse à la date qui fixe un ébranlement du temps court et aux phénomènes historiques qui doivent s'inscrire dans le temps et qui n'ont pas, tous, les mêmes caractéristiques au même moment. L'« apprentissage » : c'est un terme concret, qui contient une référence à du vécu et au modelage des comportements. Ce sont des gestes que l'on s'apprête à reproduire, c'est ce que l'on appellerait aussi un « pli » ou un « trait » de comportement, celui de l'exercice du suffrage universel, désormais élément constituant de la vie du citoyen. En effet ce droit, une fois exercé, ne pourra plus être remis en question, tant il a été « apprécié ». Avec ce mot, auquel il ajoutera un peu plus tard, dans un ouvrage qui sera évoqué plus bas, l'expression si magnifiquement connotée de « bond en avant », on entre dans le registre des sentiments et des mentalités collectives, à l'analyse desquels Maurice Agulhon consacre alors toute son attention.

Il y a plus. En rapprochant, comme il dit, le « manuel d'histoire nationale » de la thèse « varoise », il livre peut-être plus qu'un pan de sa recherche. Il donne à lire une scansion dans sa propre biographie intellectuelle. En effet c'est alors qu'il « monte » à Paris, déplacement

qui reproduit avec sa propre destinée un fait structurant de l'histoire des sociétés de la France méridionale à l'époque contemporaine. Il fait entrer sa propre existence dans ce qui constitue pour lui un champ de recherche essentiel : les rapports entre les régions qui constituent les fragments de la nation, mais qui ont une consistance propre, des caractéristiques bien identifiables, notamment des tendances politiques nettement marquées, et la nation elle-même, qui est faite de l'assemblage de ces particularités, Paris étant un lieu de convergences, de rapprochements et de confrontations, Paris pouvant aussi être un lieu de dépassements et de changements d'échelle, mais parfois d'effacement. Ce n'est pas d'opposition entre Paris et la province qu'il s'agit, du moins en principe, puisque d'abord il existe une pluralité provinciale et qu'ensuite, s'il existe un particularisme parisien dominant, fait de son rôle anciennement établi de capitale, rôle ancré dans le temps et soutenu par une mémoire historique, la contradiction n'est pas essentielle ou plutôt n'a point *a priori* à être posée comme telle.

Cet ouvrage constitue une charnière dans le parcours intellectuel de celui dont il m'appartient d'honorer la mémoire. Car c'est alors que Maurice Agulhon devient pleinement l'historien de la « République », mais à sa façon, toute singulière, et qu'il s'empare d'un sujet dont il dessine les contours selon une volonté à qui il donne aussi, peut-être pour faire concession aux autres, l'apparence d'un vagabondage. En réalité, il lui donne la force d'une trilogie emblématique, sous l'égide de « Marianne ». Il analyse les symboles, comme un ethnologue, il met en évidence sa figure féminine, il traque les représentations de place publique par une enquête dans laquelle il mobilise les bonnes volontés, prêtes à partager le puissant élan républicain qui l'anime, et, retiré à Villeneuve-lès-Avignon, il vint dans l'hôtel de la Rue Dorée peu après son élection comme membre non résidant vous entretenir de ce sujet qui le passionnait. Il suit aussi, jusqu'à nos jours, son histoire dans ses métamorphoses constitutionnelles, abordant à l'occasion, avec l'appétit d'indépendance et la soif de connaître, des sujets dont le choix pouvait intriguer ou surprendre : *Coup d'Etat et République*, paru en 1997, *De Gaulle. Histoire, symbole et mythe*, paru en 2000 et repris en 2002. On

pourrait croire qu'à l'occasion il file des contrepoints ou qu'il se déplace en hétérodoxie. Mais il s'agit toujours de la liberté de recherche : il la joint à l'acuité de la réflexion et à la probité du compte rendu qu'il en fait.

Il était homme d'une grande fidélité. A ses convictions les plus profondes, à ses amis, à ses maîtres. Sur ces convictions. Il y a un aveu qui lui échappe lorsqu'il examine sa trajectoire personnelle, en 1987 dans l'exercice d'ego-histoire :

« Pourquoi est-ce que je suis ainsi ? C'est-à-dire politisé ? Politisé à gauche ? Politisé républicain ? C'est l'œuvre des conditionnements familiaux et culturels dont j'ai esquissé l'analyse ? Mais que cette fixation éclaire d'une inspiration commune toutes mes curiosités, quarante-huitardes bien sûr, « mariannolâtriques », associationnistes, ruralistes même (la République en France n'eût pas gagné sans la conquête des paysans), c'est l'évidence. Au fond mon histoire présente n'est guère moins idéologique et même, en profondeur, guère moins politique qu'à l'époque de mon entrée dans la carrière ».

Et, sans avoir varié, il apporte peut-être les réponses en 2004, une fois effectué le détour par une réflexion sur le général De Gaulle, en laissant l'éditeur réunir sur la couverture Jean Jaurès, Maurice Thorez et Karl Marx. Mais il avait lui-même livré le fond de sa démarche, en s'appliquant le jugement qu'il avait formulé sur l'acceptation progressive du régime républicain et sur l'apaisement des passions politiques. On parvenait, je le cite, à ce qu'« une démocratie véritablement libérale fasse accepter les diversités partisans, acceptation qui ne va pas sans une véritable mais difficile relativisation par chacun de son propre choix d'idées ».

Sur ses maîtres. En se retournant sur ses trois ans de classes préparatoires, et en apportant un témoignage précieux sur l'atmosphère de Lyon à la veille et aux moments décisifs de la Libération, il mettait tout de suite au premier plan ses professeurs, d'histoire (le grand Joseph Hours, à qui il offre le premier volume de « Marianne »), de lettres, de philosophie, sans oublier tout ce qu'il avait appris de sa famille. Sans

aucun doute, il avait retenu l'exigence du travail bien fait, fruit d'une tension soutenue, à laquelle il s'astreint jusqu'au bout. L'exercice d'ego-histoire contient, me semble-t-il, deux observations significatives. Les voici.

D'abord sur les exigences du travail savant :

« On ne fait pas du bon travail dans une revue ou dans une société de spécialistes quand on n'y consacre pas *tout* son temps, on ne fait pas de bon livre quand on n'a pas vu *tous* les documents, on ne maîtrise pas un domaine quand on n'en suit pas *toute* la bibliographie, quand on n'est pas en correspondance avec *tous* les chercheurs en piste. La science est le résultat de la pleine maîtrise, et celle-ci provient de l'exhaustivité du savoir. Cette dernière enfin ne peut être obtenue sans une certaine étroitesse du champ. Il faut avoir le courage intellectuel d'en prendre son parti ».

Et d'autre part, apparaît chez lui la hantise de ne pas constamment saisir l'essentiel, la peur de glisser dans la « dispersion » ; autrement dit : le « vagabondage ». Laissons-le encore parler, lorsqu'il jette un premier regard sur l'œuvre accomplie lorsqu'il arrive à Paris :

« En définitive je pouvais me poser à Paris comme un spécialiste d'histoire contemporaine de la Provence, d'histoire de 1848 et de la II^e République, d'histoire du mouvement ouvrier, d'histoire des paysans et de la politique en milieu rural, d'histoire de la sociabilité et des associations, d'histoire du communisme sous la IV^e République. »

Est-ce un émiettement dont il conviendrait de s'écarter ? Je verrais dans l'expression de son sentiment un excès de scrupule. Pour une grande part, il résulte de la diffraction de la diversité des analyses qu'il avait engagées, sous la direction d'Ernest Labrousse, pour composer sa thèse de doctorat. Et pour une autre part, le fruit de son regard d'historien posé sur sa pratique militante et sur un engagement fortement vécu jusqu'en 1960 : un ajout résultant de son expérience de citoyen. Je n'y vois rien de répréhensible, si je me hasarde à apporter un jugement.

Je puis donc évoquer à présent ses amis. Je m'intéresserai à

une part d'entre eux, celle des historiens *et* communistes – pour lui la coordination exprime aussi une distinction et une mise à distance. Il tenait en très grande estime l'historien de la Révolution française, Albert Soboul (1914-1982), pupille de la nation, élève au Lycée de Nîmes entre 1923 et 1935, et mort en cette ville en 1982, s'attachant, avec d'autres, à donner l'image la plus exacte du personnage. Dans le film qui retrace un parcours dans la bibliothèque dont il donna une partie à l'Université d'Avignon, il n'est rien de plus émouvant, alors qu'il était très diminué physiquement, que de le voir saisir la thèse de son ancien sur *Les sans-culottes parisiens de l'An II*, et d'en assurer une brève mais émouvante présentation.

C'est, sans aucun doute, les trois volumes intitulés *Histoire vagabonde*, parus respectivement en 1988 et 1996, qui livrent les chatoiements de la pensée agulhonienne en révélant, toujours avec une constance de manière, le souci de faire vivre dans les plus minces détails l'univers républicain dans l'exploration duquel il s'était engagé avec fougue et conviction. En effet, évoquer Maurice Agulhon c'est aussi s'attacher à décrire une manière de faire de l'histoire. Maurice Agulhon m'est toujours apparu comme un homme dont la pensée était d'une grande clarté, faite d'une retenue qui permettait d'insuffler dans la réflexion et dans l'expression de celle-ci toute la mesure nécessaire, d'y introduire la rigueur et la probité intellectuelles qui assurent les possibilités d'une discussion, voire d'un dépassement, s'ils sont nécessaires. Il savait poser son argumentation et la rendre opérante en donnant le sentiment qu'il la tenait toujours à distance, afin de se permettre une retouche, une inflexion, ou bien la pointe de fantaisie éclairante, souvent métaphorique, qui venait emporter la conviction, car elle apparaissait comme la plus jolie, la plus heureuse et, finalement, la plus pertinente des conclusions.

C'est en parcourant le recueil des leçons inaugurales des professeurs du Collège de France que j'ai cru trouver un rapprochement intéressant. Je vous le sou mets, mais vous jugerez de son éventuelle pertinence. Je l'ai trouvé dans la leçon prononcée le 29 avril 1987 par Marc Fumaroli, titulaire de la chaire de « rhétorique et société en Europe

(XVI^e-XVII^e siècles) » (c'est le n° 103 de la collection des leçons inaugurales, alors que celle d'Agulhon porte le n° 98) :

« Penser, dans plusieurs langues romanes, dérive non pas du classique *cogitare*, qui implique « l'effort de se concentrer », mais du latin tardif *pensare*, qui avait signifié d'abord peser. Ce verbe évoque l'image attentive du peseur d'or qui éprouve le poids de ses pièces dans une balance... Peser, éprouver, sont des activités fort concrètes. Elles ne portent pas sur des « idées » évanescents. Penser, avant de parler, avant d'écrire, c'est peser ses mots. Ce qui suppose une expérience antérieure de la parole et une capacité déjà acquise de prévoir ses effets ».

Maurice Agulhon, lorsqu'il se laisse aller à quelques confidences, comme dans un de ses derniers ouvrages intitulé *Histoire et politique à gauche*, paru en 2004, ou bien dans les *Essais d'ego-histoire*, laisse entrevoir comment il lui paraît essentiel de penser ainsi, en pesant constamment le langage des archives et le langage des autres, en surveillant fermement son propre langage.

C'est ce qui caractérise la manière d'écrire, révélatrice de la force persuasive qui l'animait. Un de ses ouvrages considérés comme majeurs – et considéré par lui-même avec fierté – *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848*, paru en 1977 –, est sans doute un modèle. Dans les bibliothèques, il tient peu de place pourtant : cent pages, mais il est vrai qu'elles sont composées d'une manière très resserrée. Le développement peut être comparé à un long fleuve canalisé, rendu majestueux par l'entreprise humaine. Les étapes de la présentation sont nettement dessinées, comme une succession de biefs navigables, qui s'enchaînent avec méthode grâce à des moments de transition vigoureusement construits. Leur scansion, qui fait progresser la compréhension du sujet, est toujours soigneusement marquée : on sait d'où l'on vient et l'on sait où l'on se trouve ; on peut donc s'engager plus avant. Avec clarté on saisit l'ampleur du mouvement qui progressivement couvre la France de cercles, de cafés-cercles et de cafés, instaurant une sociabilité égalitaire qui sera parachevée par la loi sur les associations.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les Académiciens, chers confrères,

Vous faites entrer dans le groupe des historiens, chez vous déjà bien présent, un spécialiste de l'histoire de l'Antiquité. La tâche s'avère redoutable que d'avoir revêtu cet habit au cœur de la cité de Plotine et d'Antonin, dont le passé a été si bien souligné par les travaux des grands érudits et antiquaires des temps modernes, et par tous ceux qui ont construit l'entourage culturel qui a vu naître la vocation de savant de Jean-François Séguier. D'autres ont pris la suite : Gaston Boissier domina de sa puissante stature de savant les lettres latines à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. Présents dans la cité, ils mirent en évidence la puissance des traces de son passé. S'ils s'en éloignèrent un peu, en raison des aléas de la carrière, ils conservaient en eux l'empreinte de « la patrie selon la nature », empruntant à son histoire les élans qui les orientaient vers de plus larges horizons. Ainsi procéda William Seston, mon maître parisien, né en 1900 à Lassalle, dans une famille paternelle enracinée de longue date dans le protestantisme cévenol – son père était pasteur : il avait été élève, puis il fut professeur au Lycée de Nîmes. Quelques documents majeurs de l'antiquité romaine de la province de Narbonnaise le conduisirent vers Arles ou vers Narbonne, promenades savantes qui auraient pu se prévaloir du droit à s'abandonner à une « histoire vagabonde », comme l'écrivit joliment plus tard Maurice Agulhon afin de donner titre à un beau recueil de ses travaux. Mais Seston avait aussi gardé en mémoire les portes et l'enceinte de la ville de Nîmes : elles figurent en bonne place dans un article dont il nourrissait aussi ses conversations. Et dans ses dernières années, c'étaient les découvertes effectuées sur l'emplacement du Palais de Justice qui l'avaient intéressé.

Depuis qu'elle fut restaurée à l'époque napoléonienne, l'Académie a fortement œuvré pour mettre en lumière les traces du passé. L'archéologie du département du Gard – les archéologies

pourrait-on préciser, tant les spécialités se sont multipliées –, de la préhistoire à l'Antiquité tardive et au Moyen Age s'est frayé un chemin dans ses travaux, parfois même y a tracé de larges avenues, comme au temps d'Auguste Pelet, d'Eugène Germer-Durand, de Félix Mazauric et de bien d'autres. Discipline d'accompagnement, l'épigraphie bénéficie d'un sort heureux, qui fait de Nîmes et de sa région une zone de multiples découvertes : la ville, mais aussi les campagnes s'enrichissent, année après année, de nouveaux documents. Ils informent sur la société, les croyances, les modes de vie ; ils donnent les moyens d'embrasser, d'une manière incomparable, la géographie humaine d'une grande cité romaine dans les institutions de laquelle se coula un peuple gaulois, celui des Volques Arécomiques ; ils alimentent sans cesse et ils stimulent la réflexion de tous ceux qui ont envie de pénétrer dans ce que j'aime appeler « le laboratoire nîmois ». Venir à Nîmes c'est toujours se porter à la rencontre de matériaux qu'il faut analyser, interroger, comprendre, mais avec quel plaisir de découverte et quelles satisfactions d'enrichissement !

Evoquons la collecte de ces matériaux, car elle fut de tout temps. Le sujet est sûrement engagé dès qu'on peut en prendre connaissance, par les copies qui sont reproduites par Poldo d'Albenas ou par d'autres antiquaires nîmois : il y a sûrement une préhistoire à leurs enquêtes. Sa connaissance impose de faire étape ou escale dans d'autres périodes que celle de l'Antiquité et, à l'occasion, de poser le regard sur les divers contextes de fabrication de l'histoire de la ville. L'œuvre de Léon Ménard marque une étape au milieu du XVIII^e siècle. Mais Jean-François Séguier assure sans aucun doute un dépassement, nourri qu'il était des armes les plus sûres, celles de la critique scientifique qu'il avait acquises en parcourant l'Europe et par sa familiarité avec Scipione Maffei. Lui-même, quand il se retire à Nîmes, installe son propre « laboratoire », avec ses livres et son réseau de correspondants. Son réseau régional, que l'on découvre dans sa correspondance, moissonne entre Nîmes et les Cévennes. Une tradition s'instaure, que nourriront par la suite les recherches d'Auguste Germer-Durand, de Félix Mazauric et de quelques autres, parmi lesquels on n'oubliera pas de citer Gaston Maruéjol. Mais

évoquer Jean-François Séguier, c'est aussi jeter un regard vers un autre « laboratoire » nîmois de première importance, cher à quelques membres de notre Académie, et souligner tout ce que peut faire gagner aux uns et aux autres la complémentarité des intérêts scientifiques autour de projets bien circonscrits, en l'occurrence l'étude de la correspondance de ce grand savant, une des richesses des fonds de la bibliothèque Carré d'art, monument d'architecture mais aussi institution culturelle de premier plan. Comment ne pas éprouver l'envie de revenir, au milieu de vous, sur la personne et sur l'œuvre de ce grand savant ?

Je vous dois aujourd'hui une confiance, après vous avoir dit comment la nomination de Maurice Agulhon au Lycée de Toulon avait contribué à conditionner le choix de son sujet de doctorat. Pourquoi m'être orienté vers les inscriptions de Nîmes ? Lorsqu'il s'est agi de mettre en place un programme d'étude sur les inscriptions de Gaule méridionale, la tâche avait été répartie en cités, suivant le découpage traditionnel des grands recueils savants. Certains plaidaient pour l'adoption d'autres grilles d'élaboration, en oubliant que l'organisation de la vie sociale des Romains reprenait le modèle idéal conçu par les Grecs : la cité, les provinces qui représentaient les conquêtes étant organisées sur ce modèle et les communautés qui s'y trouvaient étant invitées ou contraintes à vivre de la sorte, entrant peu à peu dans ce moule et s'y développant jusqu'à une assimilation plus ou moins parachevée. Les collections épigraphiques peuvent toujours être construites selon ce critère, car les inscriptions, quand elles sont publiques ou religieuses, s'inscrivent pour l'essentiel dans le contexte politique de la cité, quand elles parlent de familles ou de parentés, elles font entrer dans des réseaux aux horizons plutôt restreints. Les promoteurs du projet avaient jugé positivement de mes capacités à aborder un corpus documentaire ample. Ils me proposèrent de choisir entre Narbonne et Nîmes, c'est-à-dire entre un millier d'inscriptions et un gros millier et demi. J'hésitai à peine quelques minutes. Ayant déjà approfondi les caractéristiques de l'épigraphie de la colonie romaine de Béziers, je pensais connaître par extrapolation les traits caractéristiques de l'importante collection épigraphique de Narbonne : il y avait trop de similitudes, issues du voisinage et peut-être

même d'une part de vie commune aux premiers temps de l'histoire de la province. Ce que je connaissais de l'épigraphie nîmoise me laissait envisager l'existence d'autres traits distinctifs. Il s'agissait aussi d'une cité, qu'on appelait certes *colonia*, mais qui semblait d'une construction originale, dont les caractéristiques méritaient d'être approfondies avec soin – de nos jours on dirait : revisitées. C'était toutefois une terre moins bien connue. Tout compte fait, sans abandonner le cas de Narbonne, je choisis Nîmes et tout l'horizon géographique qui accompagnait ce chef-lieu de cité, depuis Alès jusqu'aux sites du littoral, comme Lattes ou Espeyran, depuis les rives de l'étang de Thau, dans le département de mes ancêtres, jusqu'à la rive droite du Rhône. J'ose espérer que nous pourrions reprendre de tels sujets, notamment en évoquant des documents nouveaux.

Les travaux de Maurice Agulhon, dont je viens d'évoquer la vie et l'œuvre, se caractérisent aussi par une méditation ininterrompue sur l'histoire de France, sa construction progressive au XIX^e siècle et au début du XX^e. Son souci de plus en plus marqué d'arpenter les chemins de l'histoire culturelle de la République l'a amené à ponctuer ses écrits d'études sur de grands repères intellectuels : Victor Hugo, Renan, Michelet. Mais l'Histoire était alors devenue un élément essentiel du « laboratoire » de recherche qu'il avait organisé, et même sa raison d'être. Dès lors « Histoire » et « France » (c'est-à-dire « nation ») sont devenus comme des mots inséparables, propres à définir un long moment, on pourrait dire à présent un « cycle » temporel, empreint par des caractéristiques dominantes et déterminantes. La période que parcourt Maurice Agulhon est le temps qui conduisit, de plus en plus fermement, les hommes des villes et des campagnes à évoquer aussi « nos ancêtres, les Gaulois », en les plaçant aux débuts d'une Histoire de France dont on doit penser qu'elle est une histoire nationale et non plus l'histoire d'une dynastie régnante.

Quelques ouvrages parallèles aux travaux de Maurice Agulhon sont venus occuper, plus fortement qu'il ne le faisait lui-même, ce canton de la recherche. J'insisterai plus particulièrement sur les deux livres de quelqu'un qui fut à la Sorbonne un de ses collègues éminents,

et pour moi un grand ancien dans le domaine de ma spécialité, mais aussi plus qu'un maraudeur de l'histoire de la République – j'ai cité Claude Nicolet – qui a écrit d'abord *L'idée républicaine en France*, s'attachant à une histoire des idées politiques, celle qui analyse des œuvres et que Maurice Agulhon distinguait soigneusement de l'histoire des mentalités politiques, qui analyse des comportements. Il lui a ajouté, entre autres, un livre intitulé *La fabrique d'une nation. La France entre Rome et les Germains*, paru en 2003.

Dans la France du XIX^e siècle et du début du XX^e, quelques grands esprits éclairent les débats, souvent scientifiques, mais en débordant dans la vie culturelle quotidienne, où ils livrent de la matière à l'opinion publique. On peut rencontrer ainsi l'œuvre historique de François Guizot. On trouve Ernest Renan, dont Maurice Agulhon a su très bien analyser le ralliement progressif et raisonné au régime républicain. On trouve Fustel de Coulanges, auteur de *La cité antique*, dont l'élève préféré, qui eut la charge de parachever l'édition de son œuvre majeure, fut Camille Jullian (1859-1933). Issu d'une famille protestante originaire de Calvisson, mais établie à Marseille où il naquit en 1859, élève de l'École normale supérieure, Camille Jullian obtint la Chaire d'Histoire et d'Antiquités Nationales au Collège de France. C'est par lui que s'exprime le mieux la filiation intellectuelle de Fustel, à l'œuvre duquel il fournit un soubassement avec la monumentale *Histoire de la Gaule*. Ce sont ces liens qui nous intéressent, car ils se placent indiscutablement dans le cadre de la construction progressive d'une histoire nationale, dans la «fabrique d'une nation», pour reprendre l'expression forte de Claude Nicolet. Il me serait aussi agréable, si l'occasion se présente, de parcourir avec vous ce filon historiographique, et de revenir autant sur les temps forts ou les auteurs majeurs de cette épopée intellectuelle que sur les premiers artisans de son engagement, ceux qui, en 1790, avaient vécu le grand événement qu'avait été la Fête de la Fédération et qui avaient placé la Nation et la Loi au-dessus de tout autre principe.

Mesdames et Messieurs les Académiciens, chers confrères,
Mesdames et Messieurs les invités,
Chers amis historiens,

Ce n'est pas sans émotion que j'ai parcouru l'œuvre si riche et si humaine de Maurice Agulhon, avec les résonances qu'elle trouve dans des milieux qui me sont proches, pour vous parler de quelqu'un qui a honoré ses ancêtres, le Gard dont il était originaire, et les métiers ressortissant à l'Instruction publique qui furent successivement les siens. Ce n'est pas sans émotion, non plus, que j'ai parcouru, à l'occasion de ce propos de réception, quelques temps du passé et quelques lieux de la ville de Nîmes. Elle avait su depuis longtemps déjà accueillir les gens de la République des Lettres, lorsque Scipione Maffei la visita, puis la quitta en compagnie de Jean-François Séguier. Ensuite lorsque, revenu et réinstallé, ce savant taciturne ouvrit son hôtel à l'Europe des Lumières, les visiteurs eurent un ferme repère de savoir, y compris Giacomo Casanova, qui le mentionne dans ses *Mémoires*.

Vous accueillez quelqu'un qui, par ses origines, est d'un Languedoc autre que le vôtre, voisin plus qu'étranger toutefois, mais différent. J'avais ressenti un certain dépaysement lorsque j'exerçai mon métier au Lycée qui prit alors le nom d'Alphonse-Daudet. « Mais vous êtes Parisien », répondrez-vous, « comme celui dont vous venez de faire l'éloge ». C'est peut-être sur ce thème-là qu'il conviendrait pour ce jour, de procéder aux ultimes variations. Suis-je donc Parisien ? Je ne le sais pas. Maurice Agulhon, dont j'ai tenté de présenter l'œuvre impressionnante et l'attachante personnalité, a donné, en divers passages de ses livres, les pièces disjointes d'une analyse des rapports entre un provincial et la capitale. S'il avait eu à traiter de la question, il aurait trouvé sans aucun doute que, posée simplement, elle ne l'était pas de la manière la plus adéquate, car il importe peut-être de décortiquer les diverses significations que le terme peut revêtir, afin que la diversité des significations ne soit source de confusion. Peut-être faudra-t-il encore des années pour rendre plus clair le sujet et pour apporter une réponse.

Lorsque je vous prierai de bien vouloir m'accueillir et que je participerai à vos réunions et lorsque je vous présenterai des exposés dont vous aurez accepté les thèmes, vous aurez sans aucun doute les occasions d'avancer vers une solution. Moi aussi peut-être. Est-il nécessaire pour l'instant d'en trouver une ?

Pour la bienveillance de votre décision, je vous prie d'agréer mes remerciements. Vous l'avez assortie de l'exigence initiatique habituelle. Mais la forme que vous avez souhaité lui donner, l'éloge de Maurice Agulhon, né à Uzès et professeur au Collège de France, fut pour moi plus que le devoir de mémoire qu'imposait l'entrée dans votre compagnie. De ce choix, aussi, soyez remerciés.

Notre confrère est vivement applaudi. Avant de rejoindre la salle Lordat afin de recevoir les félicitations de l'assemblée, l'ordre du jour prévoit la passation de pouvoirs entre M. Robert Chamboredon, président sortant et M. Jean-Louis Meunier, nouveau président.

PASSATION DE POUVOIRS

M. Robert Chamboredon s'exprime en ces termes :

Vers la fin du film turc « Sommeil d'hiver » – *Winter sleep* – qui a obtenu l'an passé la palme d'or à Cannes, le principal protagoniste – Aydin – déclare, citant Shakespeare : « Notre implacable destin est la désillusion dans toutes nos entreprises. » Il est bien trop tôt pour savoir si les chantiers – dans tous les sens du terme – qui ont été ouverts en 2014 aboutiront ; nous verrons, dans les mois prochains, ce qu'il adviendra.

Chères consœurs et chers confrères,

Je tiens avant tout à remercier toutes celles et tous ceux qui ont accepté de donner une partie de leur temps et de leur énergie

pour participer aux réunions qui ont été tenues et aux actions qui ont été engagées, à commencer par Monsieur le secrétaire perpétuel et l'ensemble des membres du bureau, les membres ordinaires et les membres correspondants qui ont rejoint les commissions et les groupes de travail qui ont fonctionné durant toute l'année.

L'intérêt seul de l'Académie a guidé notre action, sachant qu'une véritable politique suppose du temps, de la patience, de la persévérance, et une implication du plus grand nombre pour porter ses fruits, au lieu et place de coups d'éclat, voire, pour parler plus prosaïquement, de « coups de gueule » stériles et contre-productifs. Mettons nos actes au diapason de nos paroles. Dégager des perspectives à moyen terme pour les cinq années à venir, en sus du fonctionnement ordinaire de notre compagnie, ne nous semble pas dénué d'intérêt.

De l'expérience de la présidence que je quitte, je retiendrai qu'elle nécessite de l'énergie et de la disponibilité dès lors qu'en l'absence d'une claire division des tâches, il faut être souvent à la fois au four et au moulin.

Côté four, j'aurais tendance – si je n'étais pas dépourvu d'humour... – à faire miens les propos qu'adressait l'auteur de *La Naissance de la tragédie* et du *Gai savoir*, à la fin des années 1860, à son ami Erwin Rodhe : « Hélas, cher ami, j'ai bien peu de satisfactions et il faut que je les rumine toutes en moi, solitaire [...] Les hommes ont constamment besoin de sages-femmes, et presque tous vont accoucher dans des auberges, dans des collèges où les petites pensées et les petits projets sautillent comme des portées de petits chats. Mais quand nous sommes pleins de notre pensée, personne n'est là pour nous assister dans l'accouchement difficile : sombres et mélancoliques, nous allons déposer dans quelque trou noir nos pensées naissantes, lourdes, informes. »

Côté moulin, je me réjouis de savoir que Monsieur Jean-Louis Meunier – le bien nommé – que je remercie de bien vouloir me rejoindre, va présider aux destinées de l'Académie de Nîmes, et je ne doute pas une seconde qu'il fera merveille dans ce qu'il entreprendra, de concert avec Monsieur le secrétaire perpétuel et avec le concours des femmes

et des hommes de bonne volonté qui auront à cœur de s'impliquer dans les travaux ordinaires et les projets culturels qui accompagneront la politique d'ouverture mise en place qu'il me paraît souhaitable et essentiel de poursuivre et d'amplifier.

M. Jean-Louis Meunier prend à son tour la parole :

Monsieur le Président,

Avant de vous répondre, permettez-moi d'adresser mes remerciements à nos consœurs et confrères qui, par leurs votes, nous ont confié, à Messieurs Bernard Fougères, Gabriel Audisio, Alain Penchinat, Charles Puech, Bernard Simon et moi-même le soin et l'honneur de veiller à la gestion de l'Académie – bureau bien masculin, convenons-en avec un certain regret.

Mon cher confrère, je tiens à vous remercier pour tout ce que vous avez fait durant votre présidence : assurer la continuité de l'Institution, engager de nouveaux chantiers, manifester par votre présence, par votre disponibilité, par votre persévérance la nécessité d'ouvrir l'Académie à tous les sujets qui marquent son histoire et son devenir, mais aussi notre époque et sa diversité. Si, en 2014, j'ai accepté la fonction de vice-président, c'est en total accord avec ces orientations-là, et je ne le regrette pas. Ces remerciements s'adressent aussi à Monsieur le secrétaire perpétuel et à l'ensemble des membres du bureau, à tous, consœurs et confrères, membres ordinaires et correspondants, avec qui s'est concrétisée et se concrétisera la réalisation de cette gestion, quotidienne, administrative et intellectuelle, pour « l'intérêt seul de l'Académie », comme vous le dites avec justesse et conviction.

De sommeil, il n'en sera point question – tous les meuniers ne dorment pas ! du moins pas plus qu'il ne le faut et souvent d'un œil seulement. Qu'advierait-il s'il en était autrement ? Aucune énergie, pas de travaux, plus de projets, ce qui relèverait d'une attitude irresponsable. L'attitude que j'aurai, que nous aurons toutes et tous, s'inscrit dans la

continuité et l'amplification de la vôtre. Et je sais que vous y aurez et que vous y prendrez toute votre part, je vous en sais d'avance gré.

Chères consœurs et chers confrères, chers amis, avant de terminer cette séance et en notre nom à tous, j'adresse de nouveau mes félicitations à notre confrère Monsieur Michel Christol et je vous invite à partager, dans le salon de réception du premier étage, autour de la galette des rois et un verre à la main, un moment de paix et de convivialité – en ce début d'année, nous en avons le besoin le plus urgent –. Vous savez combien me stimulent la pensée, l'œuvre et l'action de Camus, Albert Camus qui disait, répondant à un journaliste qui l'interrogeait à Sao-Paulo, en 1949, au sujet de la révolte et de la liberté : « Il est du devoir des écrivains de donner l'alerte et de lutter contre toute forme d'esclavage. Tel est notre rôle. » Hors de toute réaction passionnelle, en toute raison, je le crois de plus en plus : nous sommes tous des écrivains.

Mon premier acte sera de prier Madame Christiane Lassalle de remettre la clé des Archives à Monsieur Gabriel Audisio. J'invite aussi Monsieur Michel Christol à se rendre dans la salle Lordat, où il recevra les félicitations de nos consœurs, confrères et amis.

Merci à vous toutes et tous, je déclare la séance terminée.

M. Robert Chamboredon et M. le président Jean-Louis Meunier sont vivement applaudis.

La réception s'est poursuivie dans le salon du premier étage pour partager une coupe de champagne.

La séance est levée à 18 heures.

Notre confrère avait invité :

Raymond Huard, Jean Pey et Bernard Février, par ailleurs membres correspondants de l'Académie de Nîmes.

Prof. Claude Mazauric.

Claude et Hélène Mesliand (beau-frère et sœur de Maurice Agulhon),

Rémy Pech et Vivienne Miguet de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier,

Dominique Darde, conservateur du Musée archéologique et présidente de l'École antique de Nîmes.

Séance du vendredi 30 janvier 2015

**La séance est ouverte à 16h30 sous
la présidence de M. Jean-Louis Meunier.**

Présents : Mmes Herrmann, Lassalle, Leroy, C. Marès, Mazauric, Poujoulat. Prat, Pallier. MM. Aventurier, Cavalier, Chabert, Chamboredon, Chalavet, Fontaine, Fougères, Galtier, Gardelle, Gouget, Hugues, Matouk, Meine, Moreau, Penchinat, Simon, Stephan, Trarieux.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Kuntz, Maurin-Farelle, Teulon-Lardic. MM. Audisio, Debant, Iancu, Pierre Marès, Puech, Valade.

Correspondants présents : Mmes Brandts, Giacomoni. MM. Belin, Chillet-Pijac, Février, Galligani, Hooreman, Maréchal, Ott, Pey, Simula, Ventura.

Correspondant excusés : Mmes Agussol, Bénéel. MM. Fournier, Pontvieux.

Le président Jean-Louis Meunier ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour. La séance se poursuit avec la lecture par le secrétaire perpétuel du compte rendu de la séance du 6 janvier. Mis aux voix, celui ci est adopté.

Invitations

Ce soir vendredi 30 janvier à 18 heures, à Carré d'Art, notre confrère Daniel J. Valade nous convie à l'inauguration du festival de la Biographie en présence de Dominique Bona de l'Académie Française et de Gonzague Saint Bris, Co-Présidents du Festival.

Annonces

M. Hervé Chillet Pijac, correspondant, offre à L'Académie un exemplaire de son dernier livre « Une nuit d'ombre » édité chez Histoire du Sud.

Nous avons reçu la Lettre N°77 de l'Académie des Beaux-Arts ainsi que le palmarès des prix et concours. Depuis 1995, la Fondation Simone et Cino del Duca récompensent sur proposition de l'Académie des Beaux-Arts des artistes confirmés en décernant trois prix de consécration à un peintre, un sculpteur et un compositeur pour l'ensemble de leur œuvre.

Ouvrages reçus

Le Bulletin 2014 de la Société d'Études des Hautes-Alpes

Le Bulletin N°2 du second trimestre 2014 de La Diana

M. le président Jean-Louis Meunier accueille le conférencier, notre consœur Mme Micheline Poujoulat, membre résidant en ces termes :

Chère consœur,

Dans votre discours de réception à l'Académie de Nîmes, le vendredi 28 mai 2004, et en réponse aux paroles de bienvenue que vous adressait le Président Pascal Gouget, vous disiez que vous n'êtes « spécialisée en rien » mais « curieuse de presque tout ». Retenons le « curieuse de presque tout » – quant au « spécialisée en rien », nous en saurons plus tout à l'heure.

Vous souligniez aussi combien Toulouse est importante pour vous : ville de vos études d'espagnol, de la licence puis de la maîtrise, à l'Institut d'Études hispaniques de la Faculté des Lettres et Sciences humaines et, plus tard, à l'agrégation. L'Espagne vous était déjà familière, car vous aviez passé une année à Séville chez une

tante. Toulouse, ville où vous faites la connaissance d'un étudiant en médecine, Jacques Poujoulat, qui deviendra votre mari – vous êtes maintenant parents de cinq enfants et grands-parents de six petits-enfants. Comme tous les grands-parents, vous essayez de faire tenir dans les vingt-quatre heures de la journée le soin et l'attention donnés sans compter à vos petits-enfants avec vos nombreuses activités de retraitée de l'enseignement : voyages, participation active à l'atelier « cartes-postales », investissement tout aussi remarquable dans les travaux de l'Académie, dans ceux de la commission Patrimoine et du groupe de travail « Arc méditerranéen », travaux qui associent en vive harmonie les trois groupes ici représentés par nos consœurs et confrères. Soyez-en chaleureusement remerciée.

Vous avez souligné avec force combien enseigner l'espagnol a été pour vous bien plus qu'un métier : une exigence et une écoute, celles qui qualifiaient votre prédécesseur Noël Cannat et que vous partagez avec lui. Vous avez exercé à Montréjeau, au Lycée nîmois Stanislas puis au Lycée public de Daloa en Côte d'Ivoire, enfin à l'Institut d'Alzon et un an au Centre Universitaire Vauban. Oui, il y a bien eu de (rares) jours où, comme nombre d'enseignants et c'est encourageant, vous alliez au lycée « à reculons », mais la marche arrière permet de rebondir pour mieux cheminer de l'avant car, je vous cite : « Apprendre une langue étrangère c'est aussi approfondir sa langue maternelle en la confrontant à une autre, retrouver ses racines, être précis et nuancé, désamorcer la violence, rendre possible le dialogue. Je ne sais pas séparer l'école de la vie et rien ne me désespère plus que de voir certains élèves, entre parenthèses, attendre la fin des cours pour “ vivre ”. Enseigner une langue vivante c'est être dans la vie même. J'aime avant tout découvrir et faire découvrir comment une langue dit la vie, présente une vision différente du monde.»

Partager avec des enfants cet apprentissage, cet approfondissement, revenir au soi-même dans l'essentiel, remplacer la violence par le dialogue, ce furent les buts de vos années d'études, d'enseignement et de traduction de livres – traduire pour donner à lire et pour se livrer soi-même. Partager, c'est le sens et le signe de votre engagement dans l'Action Catholique

des milieux indépendants, issue de la Jeunesse Indépendante Chrétienne Féminine fondée en 1935 par Marie-Louise Monnet, à qui vous avez consacré un livre et une communication ici même, en 2007 : « Marie-Louise Monnet et son frère Jean ». Et partager en totale liberté, cela va sans dire, liberté que vous revendiquez puisqu'elle est synonyme de vérité sur soi et d'attention à l'autre.

Miguel de Unamuno avait mal à l'Espagne. Vous avez le « duende » de l'Espagne, de sa langue – en collaboration avec Mesdames Thierry et da Silva vous avez publié « *Maîtriser la grammaire espagnole au Lycée* », en vous attachant à la progression dans la préhension de cette grammaire, par le choix de textes pris chez les meilleurs écrivains. Arriver à cette maîtrise montre à quel degré vous en êtes toutes les trois les exemples, pour une langue rigoureuse jusque dans ses infinies subtilités.

Ce n'est pas de grammaire que vous nous parlerez aujourd'hui, mais de peinture, et pas de tableaux faciles, picturalement et humainement parlant. Vous avez retenu trois noms : Velasquez, Goya et Picasso, et un thème : « trois visions de la guerre ». On connaît la proximité de l'Espagne avec la mort, celle qui est dans l'ordre existentiel de la vie. Mais la mort donnée dans l'intention de mépriser l'être humain, si elle fait hélas partie du quotidien et des excès dans le rejet du prochain, était une douleur insupportable pour ces trois peintres espagnols au « casticismo » hautement symbolique de leur hispanité. « En ce Goya mystérieux, toute la promesse du Greco, de Vélasquez et des autres est tenue d'un seul coup : il fallait Goya pour faire l'unité (...) Tout en Goya, la vie, l'œuvre, la peinture, les actions, les amours, les monstres, tout est uniquement une matière à jeter dans le brasier et à faire un homme », écrit André Suarès dans *Pour un portrait de Goya*.

Engager, s'engager, partager : ces mots reviennent fréquemment dans votre parcours et le marquent naturellement, nous vous en savons gré. Si petite soit la violette, fût-elle de Toulouse, elle est grande par son symbolisme : Io, métamorphosée en génisse blanche et toute à sa tristesse, parcourait la campagne lorsqu'elle vit de

petites violettes qui déployaient leurs corolles vers elle, comme autant de pensées envoyées par ses amis pour la consoler. Et la violette n'est-elle pas appelée parfois herbe de la trinité ? Chère consœur, nous vous écoutons.

Notre consœur Mme Micheline Poujolat prend la parole pour sa communication intitulée : *Velázquez, Goya, Picasso, trois tableaux, trois époques, trois représentations de la guerre.*

La Reddition de Breda, appelé aussi *Les Lances* de Velázquez, le 3 mai 1808 de Goya, *Guernica* de Picasso se trouvent à Madrid et font référence à des faits de guerre précis, qui ont eu lieu respectivement au XVII^e, au XIX^e et au XX^e siècle.

En regardant l'un après l'autre ces tableaux, nous sommes conduits à se poser trois questions:

- Dans quelles circonstances ont-ils été peints ?
- Quelles représentations de la guerre donnent-ils ?
- Peut-on parler d'une évolution de cette représentation au fil des siècles ?

Au XVII^e siècle Velázquez peint un épisode de la guerre entre les Pays-Bas et l'Espagne.

Le tableau est centré sur la rencontre entre Spinola et Justin de Nassau. Nous ne voyons pas grand chose de la guerre, nous voyons la rencontre de deux gentilshommes.

Velázquez donne une représentation idéalisée et aristocratique de la guerre par là il sert et exalte la majesté du roi Philippe IV.

Goya peint *Le Trois Mai 1808* au début du XIX^e siècle

Le contexte historique est, comme dans « *Les Lances* », une guerre d'indépendance, les Espagnols luttent contre l'invasion des troupes de Napoléon. Les héros ne sont plus des grands seigneurs mais des gens simples qui représentent l'héroïsme du peuple espagnol. La

guerre n'est plus « à distance », comme chez Velázquez, elle est devant nous et elle tue.

La guerre chez Velázquez est un face à face, chez Goya elle est un affrontement ; dans les deux cas nous voyons où sont la défaite et la victoire, le bien et le mal. Il y a de l'ordre dans le monde, la guerre a un sens.

Ce n'est plus le cas au XX^e siècle de la guerre que peint Picasso dans *Guernica*.

En avril 1937, les avions allemands de la Légion Condor bombardent Guernica.

Le souvenir de la guerre de 14-18 est très présent, l'Espagne est en guerre civile et la seconde guerre mondiale s'annonce. Le monde va de conflits en conflits.

Au delà du fait historique, Picasso peint la violence et l'horreur de toute guerre. Il n'y a plus d'ennemi à hauteur d'homme. L'ennemi reste caché et lance la mort du haut du ciel. Picasso peint une confusion de corps désarticulés. L'ordre du monde n'existe plus.

Velázquez mettait au loin la violence et la destruction dans un idéalisme qui refuse la réalité pour ne voir que la gloire, mais on peut aussi dire qu'il montre que le seul moment où la guerre est belle, c'est quand elle fait place à la paix.

Cette communication était illustrée par de très belles photographies.

Après les questions d'usage, notre consœur est vivement applaudie

La séance est levée à 17 h45.

Séance du vendredi 6 février 2015

**La séance est ouverte à 16h30
sous la présidence de M. Jean-Louis Meunier.**

Présents : Mmes Lassalle, C. Marès, Mazauric, Poujoulat. MM. Audisio, Aventurier, Cavalier, Chamboredon, Chalavet, Fontaine, Fougères, Hugues, Moreau, Puech, Simon, Trarieux.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Kuntz, Leroy, Maurin-Farelle, Pallier, Plouvier, Prat. MM. Chabert, Galtier, Gardelle, Gouget, Iancu, Matouk, Meine, Penchinat, Stephan, Valade.

Correspondants présents: Mme Giacomoni, MM. Chillet-Pijac, Février, Fournier, Godlewski, Pey.

Correspondants excusés : Mmes Agussol, Bénéel, Brandts M. Ott.

L'Académie est en deuil.

M. le Président prend la parole pour annoncer la disparition de notre confrère M. Robert Debant. Ses obsèques ont été célébrées par Mgr Bernard Fougères en présence de nombreux confrères le matin même à 10 heures en l'Eglise S^{te} Perpétue puis a donné la parole au président Jean-Louis Meunier pour prononcer l'éloge funèbre de notre confrère.

En la personne de Monsieur Robert Debant, les membres de l'Académie de Nîmes avaient d'abord un ami, courtois, discret, toujours prêt à écouter. Ils avaient aussi un Confrère qui prenait à cœur sa fonction de membre résidant. Doyen d'élection de notre Compagnie, il recevait l'estime, le respect et la confiance de nos Consœurs et Confrères. Le 30 janvier 1981, il avait été élu au 1^{er} fauteuil, celui précédemment occupé par Jules Davé, dans le groupe des Indépendants. Le président Aimé Vielzeuf le recevait le 17 avril 1981, et Robert Debant a présidé l'Académie durant l'année 1987.

Archiviste paléographe – il fit ses études à l'École des Chartes où il soutint une thèse sur L'Université de Toulouse au XVI^e siècle – il avait ensuite suivi les cours de Lucien Febvre au Collège de France. Ces deux formations avaient renforcé l'intérêt que Robert Debant portait à l'histoire et c'est tout naturellement qu'il s'orienta vers la direction d'Archives départementales, à Tulle, puis à Carcassonne et enfin à Nîmes, à partir d'août 1976, ce qui lui avait permis de « pénétrer dans l'âme profonde » de notre cité, de s'« y mêler », de s'« y confondre », les mots sont de lui, dans son discours de réception à l'Académie de Nîmes.

Diriger des centres aussi importants l'a confirmé dans la résolution que les Archives doivent aller à la rencontre des chercheurs et de leurs institutions. C'est ainsi qu'il travaillera sans relâche en direction et en collaboration avec les Universités de Toulouse, Bordeaux et Montpellier, avec les établissements scolaires et les nombreuses sociétés savantes des départements où il exercera ses fonctions – et Madame Debant, ancienne élève diplômée de l'École des Chartes et conservateur-adjoint, s'inscrira elle aussi dans ces recherches et travaux –. Dans le Gard, son action fut largement ouverte, vers l'École antique, le Comité de l'art chrétien (il en fut le président, à la suite de Mgr Dalverny), les Bibliophiles de Nîmes et du Gard, et la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard dont il fut l'un des membres fondateurs

Mais, pour Monsieur Robert Debant, ouvrir les Archives signifiait aussi leur donner les moyens d'amplifier leur raison d'être : préservation

des collections, développement du microfilmage, enrichissement des fonds (publics et privés, citons les archives Albert Sarraut, Ivan Gaussen, de Lordat), mise en place de services éducatifs diversifiés, expositions – dans le Gard par exemple : « Religion et politique. Le Gard dans la Révolution 1789-1799 » en 1989, « L'enseignement et l'éducation dans le Gard. Du temps des Chassaintes à celui du Grand Séminaire (1740-1822) », en 1991. Et comme un archiviste se doit de donner l'exemple, Robert Debant a publié de très nombreux articles qui font autorité, des comptes rendus d'ouvrages et des livres toujours nécessaires : Guide général des Archives de l'Aude, Initiation aux écritures anciennes (XVI^e-XIX^e siècles) et Répertoire des archives de l'administration départementale de 1800 à 1940. Il a aussi collaboré au Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, sous la direction de Jean Maitron, il en a rédigé des notices pour la période 1914-1940. Tous ces travaux montrent l'équilibre que, en historien conscient de sa responsabilité et scrupuleux, Robert Debant maintenait, entre le passé, le présent et le futur, ce temps qui aide l'homme à se construire et la société à avancer, malgré les soubresauts.

Passionné par la culture et la langue allemandes, fervent musicien – il était pianiste – et homme de fortes convictions, personnelles, religieuses et ouvertes sur la société dans ce qu'elle peut donner de meilleur, Robert Debant laisse à l'Académie de Nîmes le sillon de son dynamisme, de sa compétence et de son apport à la connaissance des événements marquants de l'histoire, par des communications qui traduisaient sa grande culture, sa rigueur scientifique et son engagement dans la résistance aux vicissitudes de l'histoire : « La propagande nationale-socialiste et le 150^e anniversaire de la Révolution française d'après les Cahiers franco-allemands publiés en 1939 », « L'institution de la cour royale de Nîmes par la Restauration (1814-1818) », « Evocation de Charles Delormeau » et, le 25 avril 2014 : « Un prince de l'Église allemande en face du nazisme : Clemens August von Galen, cardinal-évêque de Munster (1878-1946) ».

Monsieur Robert Debant était titulaire de l'honorariat dans

sa fonction de Directeur d'Archives, Chevalier de l'Ordre National du Mérite et Officier des Arts et Lettres.

Quelles que soient nos croyances ou nos options philosophiques, nous sommes ici pour rappeler ce qui nous unissait, ce que Robert Debant nous a laissé, et pour l'accompagner vers un au-delà pacifié. Au nom de l'Académie de Nîmes et en mon nom, j'assure Madame Debant et sa famille de notre sympathie dans ce douloureux moment de séparation qu'elle vit, et lui dis aussi que l'Académie se montrera digne et respectueuse de tout ce que notre Confrère lui a spontanément et généreusement offert.

En hommage à la mémoire de notre confrère, M. le président propose de respecter une minute de silence.

La séance se poursuit avec la lecture par le secrétaire perpétuel du compte rendu de la séance du 30 janvier. Mis aux voix, celui ci est adopté.

Annonces

Notre confrère Jean-Marc Canonge, correspondant, offre à L'Académie les deux derniers cahiers édités par la Société des Amis de Marcel Coulon.

Notre confrère Charles Puech, trésorier, a procédé à l'appel à cotisation pour l'année 2015.

M. le président Jean-Louis Meunier accueille le conférencier, notre confrère Bernard Février, correspondant, en ces termes :

Monsieur,

S'il est conseillé de ne pas partir en mer les 6, 12 et 15 février, vous nous ferez aujourd'hui aborder aux rives du droit, plus précisément vers la personne investie d'une fonction, parfois redoutable, d'authentification des actes qui lui sont demandés.

« Les notaires royaux de Vergèze (1614-1791) » est le titre de votre communication. Vergèze, à quelques kilomètres de Lunel où vous êtes né, est très proche de Codognan, où vous résidez. Tout en exerçant des responsabilités durant une carrière de cadre à la SNCF, en région parisienne puis à Marseille, Nîmes et enfin à Montpellier, vous avez toujours satisfait à votre passion de la généalogie – l'aide et la compétence que vous apportez ici même aux membres du groupe de travail « Dictionnaire des académiciens du XX^e siècle » sont très précieuses et nous vous en remercions chaleureusement. Et nous savons que votre épouse et votre fils, s'ils s'intéressent à l'Histoire en général, ne vont pas aussi loin que vous dans vos recherches, qu'ils estiment parfois trop spécialisées, mais ils reconnaissent votre patience et votre détermination.

Comment est née cette passion, vous le racontez vous-même. Au cours de promenades sur le site d'Ambrussum – vous aviez huit ans –, votre père vous montrait le Pont romain. « J'ai été très impressionné par ce site au milieu du Vidourle, et j'ai senti un goût prononcé pour la nature et les civilisations. Mon goût pour l'histoire est né sur les bancs de l'école primaire grâce à un instituteur passionné que la classe entière écoutait religieusement lorsqu'il évoquait le siège d'Alésia ou la prise de la Bastille. De son côté, mon père, simple maçon, complétait cette initiation en me faisant partager son admiration pour les bâtisseurs antiques au pied des monuments gallo-romains de la région. Cet intérêt pour les siècles passés ne m'a jamais quitté, rythmant mes lectures, mes loisirs et jusqu'à mes vacances, entre musées, cités médiévales et chapelles romanes. » Vous parlez juste : la présence de la famille et la force de l'école sont des alliés indispensables dans le devenir des individus et des sociétés.

Cette passion a été reconnue par un diplôme universitaire, brillamment obtenu à l'Université de Nîmes en 2012, sous le titre « Généalogie et histoire des familles ». Ainsi se concrétise votre philosophie personnelle : par les recherches généalogiques vous appréhendez l'Histoire. « Ma conception de la généalogie n'est pas de collectionner des ancêtres, mais plutôt d'apprendre à les connaître, les

uns après les autres, en les replaçant dans leur contexte historique afin de comprendre et d'expliquer des comportements pouvant nous surprendre ou même nous choquer aujourd'hui », répondiez-vous au Président René Chabert qui vous accueillait à l'Académie le 27 avril 2012. Ainsi, le temps est conjoint aux personnes – ces « conducteurs de l'histoire » disait Albert Camus – et le récit s'humanise.

En plus de vos recherches précises au sein d'associations spécialisées dont vous avez la responsabilité : le Cercle généalogique de Languedoc (vos articles dans la revue trimestrielle y sont attentivement lus) et le Carrefour culturel à Codognan, vous travaillez en étroite collaboration avec des associations similaires, en France – Aveyron et Haute-Loire – et à l'étranger – Belgique et Confédération helvétique. Vous organisez par ailleurs le Salon généalogique du Gard, qui se tient annuellement aux Costières, à Nîmes. Et vous avez sollicité des historiens, dont plusieurs membres de l'Académie de Nîmes.

Vos nombreuses conférences sont très suivies, l'une d'elle a précisément affaire avec notre région, car elle s'intitule : « Histoire et généalogie dans le Midi protestant ». Votre investissement dans l'aide aux chercheurs passe par les moyens technologiques les plus modernes, dont la numérisation d'importants fonds d'archives, ce qui limite la manipulation de documents fragiles sans altérer leur lisibilité, et ce qui permet leur diffusion : histoire et mémoire vont de conserve, utile et nécessaire leçon de construction personnelle et réitération de la fonction sociale, politique (étymologiquement parlant) et littéraire de l'histoire – Paul Ricœur l'a montré poétiquement dans *Temps et récit*. Vous réalisez en ce moment la numérisation systématique des registres de catholicité de l'ensemble des paroisses du diocèse d'Alger (1850-1962), déposés depuis 1995 au monastère des Clarisses de Nîmes, registres à partir desquels des chercheurs peuvent conduire leurs travaux.

Le notaire est aussi un personnage littéraire – que l'on relise Molière et Beaumarchais, plus près de nous Georges Simenon, Georges Duhamel et Yves Ravey. Mais le portrait le plus corrosif se lit dans la nouvelle de Balzac « Le Notaire » (1840). « Gros et court », le « masque bouffi », comparé à un insecte, et la caricature s'achève au vitriol :

« Quand un notaire n'a pas la figure immobile et doucement arrondie que vous savez, s'il n'offre pas à la Société la garantie immense de sa médiocrité, s'il n'est pas le rouage d'acier poli qu'il doit être ; s'il est resté dans son coeur quoi que ce soit d'artiste, de capricieux, de passionné, d'aimant, il est perdu : tôt ou tard, il dévie de son rail, il arrive à la faillite et à la chaise de poste belge, le corbillard du notaire. Il emporte alors les regrets de quelques amis, l'argent de ses clients et laisse sa femme libre. »

Ce ne sont pas de semblables portraits que vous allez nous présenter. Monsieur, nous vous écoutons attentivement.

Notre confrère Bernard Février prend la parole pour sa communication intitulée : *Les notaires royaux de Vergèze (1614-1791)*

Témoins et acteurs de la vie quotidienne aux portes de la Vaunage sous l'Ancien Régime, les Notaires Royaux de Vergèze, fidèles au roi par définition, n'en étaient pas moins fidèles à leurs convictions, tout en respectant la neutralité indispensable à leur fonction.

Issus de vieilles familles protestantes, ils étaient parfaitement représentatifs de la population locale. Une population majoritairement encrée dans la Réforme, de façon officielle jusqu'en 1685 puis en qualité de *Nouveaux Convertis*.

Ces notaires nous ont légué des milliers d'actes dans lesquels ressurgissent les mentalités de l'époque, mais aussi le quotidien des diverses classes d'une société rurale parfaitement organisée où, parmi des us et coutumes à caractère médiéval, pointaient quelques îlots de raffinement et de modernité.

Le milieu du XVII^e siècle voit l'église catholique entamer une politique de reconquête du terrain perdu depuis les débuts de la Réforme. Une reconquête qui débute avec l'arrivée de quelques familles *papistes* venues s'installer, telles des missionnaires, dans des villages *huguenots* où elles s'organisent en clans familiaux et grignotent peu à peu le pouvoir des protestants au sein des diverses instances locales.

Après 1685, l'abrogation de l'Edit de Nantes, les dragonnades

et les conversions massives changent complètement la donne. Des testaments laissent entrevoir les drames familiaux causés par la fuite hors du Royaume de ceux qui refusent l'abjuration.

Après les questions d'usage, notre confrère est vivement applaudi.

La séance est levée à 17 h45.

Séance du vendredi 27 février 2015

**La séance est ouverte à 16 h 30
sous la présidence de M. Jean-Louis Meunier.**

Présents : Mmes Deronne, Herrmann, Lassalle, Marès, Maurin-Farelle, Mazaauric, Pallier, Prat, Ritter. MM. Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chamboredon, Fabre, Galtier, Gardelle, Gouget, Hugues, Matouk, Meine, Moreau, Puech, Simon, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Kuntz, Leroy, Poujoulat. MM. Chalavet, Fontaine, Fougères, Iancu, Penchinat, Travier.

Correspondants présents : Mme Bénel, Brandts, Giacomoni. MM., Auriol, Belin, Dugas, Hooreman, Galligani, Godlewski, Krebs, Maréchal, Ott, Pey, Pontvieux, Simula, Ventura.

Correspondants excusés : Mmes Agussol, M. Chillet-Pijac.

Présenté par M. le Secrétaire perpétuel, le compte rendu de la séance du 6 février est adopté.

Annonces

Nous avons appris avec tristesse la disparition de notre confrère, le général de corps d'armée Pierre Morisot qui nous avait fait l'honneur de siéger à l'Académie, appartenant à la classe des correspondants. Les obsèques se sont déroulées vendredi 13 février à l'Église Sainte-Jeanne d'Arc à Nîmes. Le président Jean-Louis Meunier accompagné de Mme Catherine Marès et M. René Chabert ont représenté notre compagnie.

Nous avons également appris la disparition de M. Roger Fabre, père de notre consœur Danielle Bertrand-Fabre. Ses obsèques ont été célébrées vendredi matin 27 février en l'église de Saint-Gély-du-Fesc. Nous avons adressé à notre consœur et amie nos plus sincères condoléances.

Invitation

Samedi 7 mars 2015, au site Viavino de Saint-Christol (Hérault), notre confrère Bernard Moreau, président de l'association Guillaume de Nogaret en partenariat avec la commune de Saint-Christol nous invitent au Colloque intitulé : *Au Moyen-Age à Saint-Christol en Lunellois : les Templiers et les Hospitaliers.*

Correspondance

Nous venons de recevoir un exemplaire du dernier ouvrage « L'Hôpital vu par les Écrivains » de notre confrère Richard Bousiges, correspondant, actuellement directeur d'hôpital à Blois. Ce livre est un minutieux travail qui rassemble les citations et les témoignages de nombreux auteurs du XIX^e siècle à nos jours permettant de comprendre ce que vit un patient à l'hôpital. Les soins sauvent, les livres y contribuent aussi...conclut Richard Bousiges.

Ouvrages

Nous avons reçu les Mémoires 2008-2009/2010-2011 de l'Académie des Hauts-Cantons.

Notre confrère Daniel Jean Valade offre à l'Académie deux ouvrages :

- *Pétain* de Bénédicte Vergez-Chaignan, édité chez Perrin.
- *Le Néolithique ancien de la plaine de Nîmes (Gard,France)* sous la direction de Thomas Perrin, Claire Manen et Pierre Ségalon, édité par l'Association des Archives d'Ecologie Préhistoriques de Toulouse.(2014).

M. le président Jean-Louis Meunier accueille le conférencier, notre confrère Pascal Gouget, membre résidant, en ces termes :

Cher confrère,

Dans notre Académie, vous êtes à la fois l'un des maillons les plus discrets et les plus présents de cette chaîne scientifique et humaniste. Le président Pierre Clavel, qui vous accueillait au fauteuil de Monsieur Claude Escholier le vendredi 29 mars 1996, soulignait votre maîtrise du « domaine scientifique » qui est le « but » de votre vie – voilà pour la science – et il ajoutait : « Vous avez voulu rester en prise directe avec les événements qui surgissaient au cours de votre vie pour y affirmer votre point de vue » – voici pour l'humanisme. Peut-être avait-il à l'esprit un aphorisme de Jean Rostand, homme de savoir et de sagesse de qui vous vous sentez proche : « La seule chose qu'on peut embellir sans qu'elle en péricule, c'est la vérité. » Programme moins vaste qu'il ne le semble, pour peu que chacun y consente.

C'est ce que, depuis votre naissance à Chartres, vous avez réalisé et que vous réalisez encore, à Caveirac (ah ! l'attrait du soleil, pour Madame et pour vous), à Nîmes et à la rue Dorée. Pendant la Seconde guerre mondiale, vous passez un baccalauréat philo-sciences, avec latin et grec, et vous rendez hommage « aux bons maîtres que vous avez eus », selon l'expression de Madame de Sévigné : Maurice Archinard en lettres, Pierre Billot, professeur d'humanités et l'historien et géographe Jean-Baptiste Duroselle. Belle revanche sur les errements de l'époque – « Il en est que nous ne saurions abaisser sans nous diminuer nous-mêmes », disait aussi Jean Rostand. À la Libération vous vous inscrivez à la Faculté de Médecine de Paris et en février 1952 vous soutenez votre thèse, *Contribution à l'étude des diamidines aromatiques, essais cliniques dans les suppurations pulmonaires*.

Quatre mots déclinent votre engagement au monde et à son devenir – celui de la science et celui de la personne – : chimie, enfant, paysage et partage.

Si la chimie est l'étude de la matière et de ses transformations dans la nature, l'étymologie du mot est complexe : de Khemet, la terre en ancien égyptien, à khumeia (alliance de liquides) et khemeia (magie noire) en grec, jusqu'à al kemi (la chimie en arabe littéral). La chimie est donc ancienne, internationale et rassembleuse, ce que vous avez démontré par l'obtention, avec mention très bien, de deux certificats d'études supérieures, en chimie biologique et en chimie biologique approfondie.

Vous avez trois enfants – vous avez épousé Madame Gouget, ambulancière de la Croix-Rouge en Tunisie : Henri, Michel et Evelynne – et l'enfant a été l'une de vos préoccupations majeures, dans le service de pédiatrie du professeur Chaptal à l'hôpital Saint-Charles, dans le laboratoire de biologie médicale du Dr Oulès et à Carémeau avec le professeur Bureau, par l'étude et la pratique des caryotypes sur liquide amniotique, avec détection de la trisomie 21 chez les futures mamans, et au sein de l'Association française pour le dépistage et la prévention des handicaps de l'enfant, par ailleurs.

Le paysage (nature et moi intérieur) vous conduit à passer un certificat d'études supérieures d'océanographie en 1962, à confectionner un herbier des plantes de garrigue, en Vaunage et sur le littoral méditerranéen. Vous êtes membre de la Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard, vous en avez été le président en 1993, en 1994, en 2000 et 2001. « La nature me repaye » et « Le plaisir de goûter la nature est l'un des seuls auxquels nous nous sentons toujours avoir le droit » a écrit Jean Rostand. Votre retraite, prise en 1991, vous laisse pleinement ce plaisir.

Et le partage ? Le mot recouvre des domaines pluriels, des arts à la religion et à l'aéronautique, en passant par l'économie, l'informatique et le droit, jusqu'aux mathématiques, la sociologie et le politique. La définition est évidente pour vous : le partage, c'est la division pour et vers la répartition et le don réciproque – vous le recevez aussi d'écrivains, Giraudoux, Montherlant, Steinbeck, Hemingway, Wells, Henry Miller, Laurence Durrel et Joseph Delteil.

Vous vivez naturellement ce partage, par l'enseignement et par la pratique : à Montpellier et à Nîmes, en université et à l'École de sages-femmes. Vos travaux à l'Association des Anatomistes, et à celle des Cytogénéticiens de langue française font autorité. Il en est de même pour vos conférences et pour votre *Atlas de Travaux Pratiques d'Histologie*, illustré par P. Locatelli, dans lequel vous étudiez la composition des tissus.

Une autre forme de partage vient de votre famille : l'engagement pacifiste et antifasciste de vos parents durant la Seconde guerre mondiale puis à la Ligue des droits de l'homme, et le vôtre pendant la guerre d'Algérie. Vous récusez la torture et vous militez pendant quatre ans dans l'action civique non violente, avec des hommes et des femmes réunis dans un même idéal.

Nous savons aussi que ce partage honore votre implication dans le rayonnement de l'Académie de Nîmes : président en 2004, bibliothécaire de 2002 à 2006, rapporteur de la commission des publications de 2007 à 2012 et participation toujours très active à l'atelier cartes-postales. Vous nous avez fait découvrir certains de vos travaux par trois communications : en 2000 « Les origines de la vie », « Un paléontologue humaniste, Stephen Jay Gould » en 2004, et en 2007 « De la mort cellulaire à la sculpture du vivant ». Dans celle-ci, vous nous avez expliqué ce terme d'apoptose : cette mort cellulaire programmée est nécessaire à la survie des organismes multicellulaires – de la « chute des feuilles », l'un des sens métaphoriques en langue grecque de apoptosis, à la régénération, il y a le temps, le cycle et la volonté de vivre, autre définition du partage.

En parlant aujourd'hui de Luca Cavalli-Sforza, vous nous ferez découvrir un scientifique italien contemporain, spécialiste de la génétique des populations – *Qui sommes-nous ? Une histoire de la diversité humaine* est l'un de ses maîtres livres, le titre contient déjà la question majeure et la richesse de la diversité. C'est aussi un autoportrait que vous dessinerez, tant la science et l'éthique se mêlent chez vous. « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » disait Rabelais – ce pourrait aussi être Montaigne. Mais la conscience, mais l'âme... que

sont-elles ? Des utopies, des réalités, des espérances ? « En ce qui me concerne, je suis convaincu que, si mon intérêt pour la recherche n'a jamais faibli, c'est à la curiosité que je le dois, au plaisir que j'éprouve quand je m'attaque à un nouveau problème qui me passionne, et à la satisfaction que je ressens chaque fois que je résous un problème qui m'a tourmenté pendant quelque temps. (...) La curiosité n'est pas une caractéristique purement humaine : il existe d'autres animaux curieux. Je serais tenté de penser qu'elle constitue une mesure de l'intelligence, quoiqu'elle ne soit pas un critère suffisant », écrit Cavalli Sforza dans *La Génétique des populations – Histoire d'une découverte*.

Cher confrère, nous attendons que vous nous montriez que Luca Cavalli-Sforza appartient à votre famille d'esprit, celle de la conscience du scientifique. Vous avez la parole.

La parole est donnée à notre confrère Pascal Gouget.

Luigi Luca Cavalli-Sforza est un généticien italien. Après des travaux sur la génétique bactérienne, il s'est tourné vers la génétique humaine. Très tôt il a pensé que nous portons dans nos chromosomes le souvenir de mutations anciennes dont l'étude permettrait de reconstruire l'histoire des migrations humaines.

Grâce à une solide formation en génétique et en statistique, grâce aussi à une curiosité universelle et à une ouverture toujours vive sur les progrès de la biologie moléculaire, il a pu mener à bien, avec la contribution de nombreux collaborateurs, l'histoire de l'évolution et de la diversité humaine.

Cette ouverture sur les problèmes de l'évolution l'a conduit à entreprendre une étude comparative de l'arbre généalogique des populations humaines et de celui des familles linguistiques.

Professeur à l'Université de Stanford en 1971, il a poursuivi son œuvre par une étude comparée des cultures en partant de ses acquis sur l'évolution génétique et celle des langues.

Devenu Professeur émérite en 1992, il a participé à une étude sur la diversité du génome humain (*The Human Genome Diversity Project*) et préside un ambitieux projet sur l'Histoire de la culture italienne (*Storia della Cultura Italiana*).

Considéré comme l'un des plus importants généticiens du XX^e siècle, il a résumé son travail dans *Gènes, Peuples, et Langues* (1996-2000).

Après les questions d'usage, notre confrère est vivement applaudi.

La séance est levée à 17 h 45.

Séance du vendredi 6 mars 2015

**La séance est ouverte à 16 h 30
sous la présidence de M. Jean-Louis Meunier.**

Présents : Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Lassalle, Leroy, Mazauric, Pallier, Prat, Ritter. MM. Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Duhamel, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Hugues, Matouk, Meine, Moreau, Penchinat, Salenson, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Deronne, Kuntz, C. Marès, Maurin-Farelle, Poujoulat. MM. Audisio, Iancu, Puech, Simon, Travier.

Correspondants présents: Mmes Brandts, Giacomoni. MM. Belin, Chillet-Pijac, Galligani, Krebs, Launay, Magdelaine, Pey.

Correspondants excusés : Mmes Agussol, Bénéol. MM. Auriol, Ott, Pontvieux, Ventura.

Le président ouvre la séance à 16 h 30 en saluant la présence de notre confrère M. le préfet Hugues Bousiges puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu résumé de la séance du 6 février qui est adopté.

Annonces

Jeudi 5 mars, les délégués parisiens et départementaux des Vieilles Maisons Françaises (VMF) ont visité l'Hôtel de l'Académie. Ils ont consacré la revue du mois de mars à la ville de Nîmes incluant la présentation de notre Hôtel. Une réception a été organisée en fin d'après-

midi à l'Hôtel de ville en présence de M. le sénateur maire Jean-Paul Fournier.

Ce même jeudi après-midi, de 13 h 30 à 14 heures, M. le président a été invité par Radio France Gard-Lozère pour une émission dédiée à la présentation de notre compagnie.

Notre consœur Vanessa Ritter, membre résidant a donné le quatrième DVD présentant l'avancée du travail pour la collection iconographique Filleron-Lorin. Il s'agit des cartes postales numérotées de 3001 à 3594.

Ouvrages

Nous avons reçu

- Le bulletin N° 215 – Année 2015 de la Société d'Histoire Naturelle et des Amis du Muséum d'Autun.
- Le bulletin N° 122 – Année 2014 de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir.
- Le recueil de l'année 2014 de l'Académie de Montauban.
- Les Mémoires 2014 de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse.

L'ordre du jour prévoit la réception de M. Alain Duhamel en qualité de membre non résidant. A la demande du président, M. Alain Duhamel est introduit dans la salle des séances, accompagné par le secrétaire perpétuel et par Mme Michèle Pallier qui a parrainé sa candidature.

M. le président Jean-Louis Meunier accueille M. Alain Duhamel en ces termes :

Monsieur,

Le jour où vous êtes né, la ville de Lille a été investie par les

troupes allemandes – les troupes françaises, encerclées, se rendirent le lendemain. Faut-il voir, en réaction à ce souvenir, un signe récurrent de votre liberté de parole et de vos engagements de journaliste politique pour toujours plus de liberté, au risque d’être, soit privé d’antenne, comme en 2007 où, après avoir contesté la nomination de Ségolène Royal à la candidature à l’élection présidentielle, vous déclarez que vous voterez François Bayrou, soit critiqué, à la sortie en 2012 du film *Les nouveaux chiens de garde*, par exemple ? Et votre « oui » à l’élection européenne en 2005 vous a valu des critiques acerbes venues de tous les bords de l’échiquier politique. Mais vous avez tenu bon !

Et faut-il voir un autre signe de votre volonté de construire une œuvre dans le fait que votre ville de naissance, Caen, détruite à presque 70 % durant la Seconde Guerre mondiale, offre maintenant le visage d’une ville aux rues bien sagement rectilignes et dotée d’une unité architecturale qui, sous des dehors lisses, vibre en réalité d’une indépendance notoire ? Sur la ville et sa prégnance dans la vie d’un citoyen, Julien Gracq a écrit des pages sensibles dans *La Forme d’une ville*, et bien des phrases de Gracq pourraient être signées par vous.

Votre carrière se poursuit à un rythme très soutenu – non « molto agitato » plutôt « allegro risoluto » et « a tempo giusto », pour emprunter à la musique des termes dont tous les interprètes savent qu’ils sont des indications que le chef d’orchestre a toute latitude de modeler à sa guise –. Vous écrivez dans des journaux très divers quant à leurs attendus idéologiques : du *Monde* aux *Dernières Nouvelles d’Alsace*, du *Point* à *Nice-Matin* et à *Libération*. Mise en pratique constamment affirmée et assumée de ce que vous confiez dans *Une histoire personnelle de la V^e République* : « Dans mon Panthéon personnel, le général de Gaulle et Pierre Mendès-France trônent toujours en vis-à-vis au-dessus des autres. » Ce que Michel del Castillo résumait dans son *Journal de l’année 1999* par la formule : « J’ai toujours pensé que la grandeur du journaliste se mesurait par son indépendance. » Vous avez chroniqué ou vous chroniquez aussi, parfois sur Europe 1 avec notre confrère Jean Matouk, sur France Culture, France 2, Europe 1 et Antenne 2 ou RTL – le verbe chroniquer existe, y compris dans le *Bescherelle*, il n’est pas

véritablement agréable à l'oreille, il est pourtant si efficace, tant il se rapproche du verbe croquer... Vos chroniques et vos éditoriaux sont très suivis, au moins autant par ce qu'ils expriment que par ce qu'ils laissent à penser aux auditeurs, en toute conscience d'eux-mêmes, bien que parfois vos choix personnels transparaisent : la retraite par répartition ou la candidature présidentielle de Dominique Strauss-Kahn, en 2012, en sont des exemples.

Et certaines des émissions que vous avez animées, seul ou en collaboration, restent dans nos mémoires : « Mots croisés » avec Arlette Chabot – le regard perçant et la question toujours bien venue que déployait Madame Chabot ajoutait du piment à votre façon courtoise mais incisive d'interroger vos invités –. « Cartes sur table » portait bien son nom : mettre cartes sur tables, c'est dévoiler, peut-être se dévoiler, alors que jouer cartes sur table, c'est se montrer le plus sincère possible dès le début du jeu. De « mettre » à « jouer » cartes sur tables, il y a un pas : celui qui va du petit pas au grand pas, de la réticence calculée à la franchise immédiate. On sait que Salomé se livra à la danse des sept voiles pour mieux faire exécuter Jean-Baptiste. On sait aussi que la tentatrice Carmen lisait l'avenir dans les cartes.

Dans mon propos, pas de métaphore qui caractériserait vos émissions, seulement une constatation : se dévoiler avec la plus grande sincérité est parfois un exercice difficile pour celles et ceux qui croient détenir naturellement le pouvoir alors qu'il leur a été confié de manière transitoire. Rien de tout cela chez vous, uniquement la volonté de permettre à vos invités de se mettre à table sans se contraindre à ne penser qu'à leur régime, pour le plus grand bien des auditeurs qui ont droit à la vérité, c'est cela votre « décision irréversible » de « devenir journaliste politique » et, si possible, « commentateur et éditorialiste. », ce que vous écrivez dans *Une histoire personnelle de la V^e République*. « Question ouverte » et « 100 minutes pour convaincre », autre série d'émissions, se précisaient déjà dans « L'Heure de vérité » et « À armes égales », prouvant ainsi que votre décision était bien irréversible, ce en quoi vous contredites avec brio le chancelier Bismarck : « Un journaliste, c'est quelqu'un qui a manqué sa vocation », disait-il avec la

verdeur et la rouerie de son langage. Vous n'avez pas manqué la vôtre, commencée à l'Institut d'études politiques de Paris, en 1962 – Institut où vous avez enseigné pendant vingt ans – et reconnue par votre élection à l'Académie des sciences morales et politiques, le 10 décembre 2012, au fauteuil de l'historien Jacques Dupâquier de qui les travaux pionniers sur l'histoire des populations et la démographie historique font autorité. Par parenthèse, lorsque vous écrivez dans votre discours de réception à cette Académie, discours intitulé « La vie et les travaux de Jacques Dupâquier » : « sa fougue ne laissait pas un instant ses convictions en repos. Le grand savant se veut aussi un intellectuel engagé », n'est-ce pas votre autoportrait que vous gravez en creux ? Sachez, Monsieur, que l'Académie des sciences morales et politiques est, à Nîmes, chère à notre cœur : François Guizot, ministre de l'Instruction publique, obtint de Louis-Philippe l'ordonnance royale du 26 octobre 1832, qui la restaura dans ses prérogatives et attributions. Raison supplémentaire pour vous accueillir à l'Académie de Nîmes – Guizot était membre des deux Académies –.

Il y a une grande unité dans les titres de vos émissions : tous ont affaire à une maïeutique essentielle pour éclairer le moi politique, si ce n'est le sur-moi de celles et ceux que vous invitez. Vous y réussissez avec le sourire et une apparente décontraction – qui ne se souvient de votre façon d'ouvrir grand les yeux en vous penchant sur la table ou en vous cambrant dans votre fauteuil et en jouant des mains quand votre interlocuteur vous étonne par sa naïveté, feinte ou pas, et par sa réponse dilatoire –, sourire et décontraction qui vous conduisent à pousser toujours plus avant votre mise à la question, certes par les mots et non par la violence. Et les débats pour les présidentielles que vous avez animés ont-ils pesé sur les résultats ? Bien malin qui pourrait le dire tant vous vous êtes efforcé d'observer la plus grande objectivité – 1974 : en compagnie de Jacqueline Baudrier, débat télévisé du second tour entre Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand. 1995 : avec Guillaume Durand, débat entre Jacques Chirac et Lionel Jospin –. On pouvait même se demander si les candidats n'étaient pas plus impressionnés que vous-même et vos confrères ne l'étaient ! Je me souviens d'une remarque de

Laure Adler : « Je suis peut-être vache dans mes questions, mais Duhamel l'est beaucoup plus que moi. Il est courtoisement vache. » Qu'en dites-vous ? Ah, les journalistes ne se passent, voire ne se pardonnent, rien.

À votre métier de journaliste dans la presse écrite et parlée, vous ajoutez un travail d'écrivain, vous l'accompagnez pourrais-je dire. La vingtaine de livres que vous avez publiés chez les meilleurs éditeurs – Plon, le plus ancien (1852) et le mieux représenté y compris par ses multiples tribulations, Grasset, Gallimard et Flammarion – balise un chemin dans l'Histoire, que nous souhaitons le plus long possible, chemin que vous empruntez à partir des deux dernières décennies du xx^e siècle. Certains des personnages emblématiques de cette période ont droit à plus de titres que d'autres – François Mitterrand en a trois, les autres présidents reçoivent la portion congrue – et le Général de Gaulle est associé à François Mitterrand dans un de vos livres majeurs dont le titre résume à lui seul ce que les historiens futurs retiendront vraisemblablement des quarante premières années de la Cinquième République : *De Gaulle-Mitterrand. La marque et la trace*, publié chez Flammarion en 1991. Vous y associez les deux hommes d'État qui, en principe opposés dans leur idée de la France, se rejoignent sur bien des aspects de leur personnalité, de leur conduite de la République aussi : dans une vie, la politique mérite d'être convoquée, à condition qu'elle devienne le politique, ce qui rend le destin, personnel et collectif, digne de mémoire et de considération, malgré les faiblesses qui marquent inévitablement un ou plusieurs mandats et leurs mandataires. « Nous ne voulons pas d'une politique sans morale, parce que nous savons que cette morale est seule à justifier la politique », écrit Albert Camus dans *Au service de l'homme*. Leçon à méditer, en toute humilité mais avec altruisme, et pas seulement en politique.

Dans vos livres, vous passez en revue (la revue n'est pas que militaire...) les hommes et femmes politiques et leurs idées – ce ne sont pas toujours des idéaux –, leurs ambitions plus ou moins légitimes, leurs petites choses, leurs prétentions ou leurs prétendances (le néologisme sous-tend parfaitement la philosophie de votre *Les Prétendants*, paru chez Gallimard en 1983). Vous rappelez leurs déclarations, leurs passions et

leurs vrais engagements aussi. Vous menez cette revue avec une distance que la presse parlée vous a certainement apprise, par le temps compté de son immédiateté : aller à l'essentiel est le sel de la vie et de l'action, encore faut-il le dire sans cesse. Pourtant, vos *Portraits souvenirs* (titre à la Cocteau, le Cocteau grave de *Clair-obscur* et du *Cordon ombilical*) et *Une histoire personnelle de la V^e République* sonnent un peu comme la somme et la quintessence de votre contact fréquent avec la société française, avec ses citoyens et ses représentants, dont Astérix – heureusement, vous nous avez épargné Obélix ! –. Nombre de vos pages réussissent leur passage au « gueuloir » flaubertien, comme votre voix sonne à la radio et à la télévision avec plénitude, chaleur et précision. Ainsi, lue dans sa diachronie, votre œuvre écrite est une chronique, plus qu'un témoignage seulement par un observateur du quotidien de la et du politique. Ce que Lancelot de la Popelinière, auteur en 1599 de *L'histoire des histoires avec l'idée de l'histoire accomplie des François*, appelait « un Narré général, éloquent et judicieux des plus notables actions des hommes, et autres accidents y représentés, selon les temps, les lieux, leurs causes, progrès et événements. » Heureusement, si nous ne partageons pas toujours vos conclusions, nous pouvons les discuter, les contester. Vous ne laissez pas indifférent.

La biographie nous apprend que vous êtes le frère de Jean-François Duhamel, médecin pédiâtre et universitaire, et de Patrice Duhamel, qui fut directeur de France Télévisions. France Duhamel, votre épouse, est professeure agrégée de musique et chef d'orchestre – elle dirige l'Orchestre de l'Institut Montaigne – et vous avez deux enfants, Arnaud et Valérie. Dans ces parcours professionnels, pouvons-nous lire une vaste unité familiale : l'art, l'enfant, l'enseignement, la diffusion des idées vers le plus grand nombre et la variété des réponses proposées aux questions posées, autrement dit l'ouverture à l'autre et le souci de la communication ?

En revanche, vous n'avez aucun lien de parenté ni avec Olivier Duhamel, politologue, ni avec Georges Duhamel et son fils Jérôme. Cependant vous partagez avec Georges Duhamel une semblable attitude européenne : vous êtes un européen convaincu, bien que vous connaissiez

les faiblesses et les avancées de l'Europe. Dans *Géographie cordiale de l'Europe*, essai publié au Mercure de France en 1931, Georges Duhamel définissait l'Europe comme un territoire de liberté, de tolérance et d'identité à conquérir sans cesse face aux errements de l'Histoire, ce qu'Albert Camus défendra de même avec une constance humaniste.

Nous sommes heureux de vous recevoir ici à l'Académie de Nîmes, comme nous le sommes toujours quand des académiciennes et des académiciens nous rejoignent pour partager leur présence, leur savoir, leur compétence dans les travaux qui enrichissent la vie académique par l'expérience engrangée au cours de leur carrière. Nous le sommes d'autant plus que l'Académie de Nîmes compte actuellement parmi ses membres très peu de journalistes.

« Silence ! C'est un journaliste, des gens qu'il faut aussi ménager parce que leur plume a souvent bien mauvaise langue », écrivait le biologiste, botaniste, pédagogue (Marcel Proust fut l'un de ses élèves) et humoriste érudit, aimable et parfois désabusé, Marie-Louis-Georges Colomb, dit Christophe, non dans *Les facéties du Sapeur Camenber*, qui contient bon nombre de « vacheries », pour rester dans le domaine linguistique cher à Laure Adler, mais dans *L'Idée fixe du savant Cosinus*, tous livres qui nous enchantent et nous questionnent encore. Monsieur et cher confrère, nous faisons silence et vous avez la parole pour nous montrer que, la plume du journaliste aurait-elle « souvent » bien mauvaise langue, elle ne l'a pas « toujours », ce dont nous ne douterons pas en vous écoutant.

M. le président est vivement applaudi. M. Alain Duhamel prend la parole et choisit de s'exprimer sur le thème : « La place du protestantisme dans la société française actuelle. »

Parlant sans notes, nous proposons le résumé de sa communication rédigé par notre consœur Anny Herrmann :

Une épouse native de Nîmes, une ville au passé protestant qu'il apprécie, Alain Duhamel est ici chez lui et ne se sent nullement une

personne déplacée.

Que sont devenus les protestants aujourd'hui ? Quelle est leur place dans la société française ? Voilà les questions auxquelles notre nouveau confrère a essayé de répondre.

Frappé par l'absence totale et paradoxale des protestants lors des « Evénements dits, «de janvier 2015» », alors que l'on a entendu les représentants des autres religions, Alain Duhamel nous fait remarquer qu'il en aurait été autrement aux Etats-Unis, en Afrique du sud ou ailleurs, partout où l'empreinte publique des protestants est clairement lisible, affichée.

Rien de cela en France, malgré une influence historique si nettement marquée par les Guerres de religion, l'exode de leurs élites, leur sur-représentation, certes discrète, dans la France révolutionnaire, leur place officielle lors de la Monarchie de Juillet, leurs grandes dynasties financières sous Napoléon III et enfin leur épanouissement politique sous la Troisième République.

En effet, c'est sous ce régime républicain que les protestants ont connu leur apogée politique et que le meilleur est né d'eux comme les lois sur la presse, sur la laïcité, sur l'instruction publique. De plus, à l'image de tant d'autres Français, ils se sont remarquablement comportés pendant la Guerre de 1914-1918 et à la Quatrième République, ils ont donné de très hauts fonctionnaires et de grands chefs d'entreprises. Sous la Cinquième République qui pourtant privilégie l'exécutif, ils ont connu trois premiers ministres : MM. Couve de Murville, Rocard et Jospin.

Mais alors quelle explication donner à cet effacement ?

De toutes les religions, le protestantisme reste certainement la religion la plus sereinement intégrée dans la république et si intégrée qu'on ne remarque plus qu'elle existe. A l'image du radicalisme, le protestantisme serait mort d'épuisement après avoir atteint ses buts et s'il survit, il a perdu de son prestige.

Mais reste, pour les protestants, leur culture politique et sociale. Outre le respect de la laïcité à laquelle ils demeurent attachés, ils savent se montrer individualistes mais d'un individualisme qui n'exclut pas la

solidarité que les plus riches d'entre eux (la H.S.P.), et peut-être plus que d'autres, ont à cœur de soutenir, d'entretenir même si parfois quelques organisations ont montré une certaine utopie. Par ailleurs, s'ils affichent leur choix pour l'économie de marché, ils essaient d'en atténuer les effets dévastateurs. Cependant, la vraie réussite des protestants demeure le parlementarisme où s'épanouit leur individualisme dans des débats éternels, ce qui constitue pour eux un certain handicap car la prise finale de position est de ce fait lente et complexe.

Leur manquerait-il un pape ? Ou du moins un polémiste ? On a essayé de faire du pasteur Boegner un personnage représentatif mais cela a été d'une telle incongruité qu'il n'a pas eu de successeurs.

Pas de figures donc pour incarner le protestantisme, pas de polémistes, serait-il un mouvement prêt à se dessécher ? Il ne semble pas. Il reste une religion influente, vivante et néanmoins clandestine.

M. Alain Duhamel est vivement applaudi. La réception s'est poursuivie dans le salon du premier étage pour partager une coupe de champagne.

La séance est levée à 17 h 45.

Compte rendu de la Séance administrative du 13 mars 2015

Présents : Mmes Deronne, Lassalle, Leroy, Mazauric, Pallier, Poujoulat, Prat. MM. Audisio, Aventurier, Bruguerolle, Chabert, Chalavet, Fougères, Galtier, Gouget, Hugues, Meine, Meunier, Moreau, Penchinat, Puech, Simon, Stephan, Trarieux, Valade,.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, C.Marès, Maurin-Farelle. MM. Cavalier, Chamboredon, Fontaine, Iancu, Matouk.

Cette séance est présidée par Jean-Louis Meunier qui ouvre la séance à 14h30 en précisant les conditions de son déroulement.

En effet, les comptes rendus des rapporteurs des commissions ont été adressés par courrier électronique une semaine précédant la séance de sorte qu'ils ne seront pas lus en séance.

La priorité est donc donnée aux questions soulevées par ces comptes rendus.

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL.

Commission des finances. Rapporteur Charles Puech.

Le compte rendu est situé en annexe1.

Il est à noter la qualité de l'investissement et de l'expertise de Bernard Simon qui travaille étroitement avec le cabinet comptable Exalis pour l'établissement du compte de résultats et du bilan de l'année écoulée.

Des précisions sont demandées concernant le financement du prix Forado. Le secrétaire perpétuel précise qu'une lettre a été adressé à Maître Camps (Toulouse) chargé de la succession de M. Sydney Forado afin d'obtenir une copie de l'acte notarié précisant le montant du don effectué.

Le président fait procéder au vote du quitus qui est obtenu à l'unanimité (deux abstentions).

Commission du programme. Rapporteur Catherine Marès.

Le CR de la commission est présenté en annexe 2.

Des précisions sont demandées à Gabriel Audisio concernant l'organisation de la séance publique du mercredi 3 juin. Cette séance est co-organisée par l'Académie et l'AGAVIP.

Commission des publications. Rapporteur Jacques Meine.

Le CR de la commission figure en annexe 3.

Relevé de décision. La question est soulevée concernant l'appellation des confrères appartenant à la classe des correspondants.

Conformément à nos statuts, la dénomination retenue est donc « Correspondant ». Accord de l'assemblée.

Commission Bibliothèque et Archives. Rapporteur Jacqueline Leroy.

Le CR de la commission est situé en annexe 4.

Des précisions sont demandées concernant l'informatisation des archives. Il est proposé qu'une présentation puisse être effectuée en séance ordinaire.

Il est également prévu d'organiser plusieurs séances permettant le désherbage des collections.

Commission d'étude de propositions de candidatures des

correspondants. Rapporteur Robert Chalavet.

Le CR de la commission est situé en annexe 5.

La discussion porte essentiellement sur le rôle de la commission qui a émis un avis défavorable pour la candidature de M Stéphane Pessina. Il est fait état de la lettre de notre confrère Robert Chamboredon. Monsieur Moreau demande des explications sur cet avis : il est répondu que ce candidat ne correspond pas aux critères votés en séance administrative du 25 novembre 2011. Il est aussi précisé que la décision du 25 novembre 2011 s'applique aux membres ordinaires et non aux correspondants.

Mais l'assemblée n'a pas souhaité faire procéder à un vote pour réintégrer ce candidat écarté considérant, et suivant en cela l'avis du rapporteur de la commission, que cela serait un désaveu pour les membres de ladite commission.

Relevé de décision. Cinq candidats seront donc proposés à l'élection en qualité de correspondant le vendredi 20 mars.

Commission du patrimoine. Rapporteur Hélène Deronne.

Le CR de la commission figure en annexe 6.

Le rapporteur précise le calendrier pour les perspectives d'exposition. En 2019, il est envisagé de pouvoir associer le thème de la Grande Guerre : la guerre, la paix, la reconstruction avec la collection iconographique Filleron-Lorin.

Relevé de décision : Pascal Trarieux demande que la dénomination « Cartes postales » soit abandonnée au profit de « Collection iconographique Filleron-Lorin ». Accord de l'assemblée.

Groupe de réflexion « Arc méditerranéen ». Rapporteur Hélène Deronne.

Le CR de la commission proposé par Micheline Poujoulat figure en annexe 7.

M. Gabriel Audisio s'interroge sur la finalité de ce que propose ce groupe de réflexion. Mme Deronne en rappelle les buts et les objectifs reproduits ci-dessous.

Les objectifs proposés pour une ouverture Nord-Sud

Pour marquer son engagement, **le groupe de travail inter-académique, « arc méditerranéen »**, sur les relations avec le Maghreb, s'est donné comme objectifs de promouvoir au sein des académies ancien régime du sud de la France (Académie du Var, Académie de Marseille, Académie de Nîmes) le patrimoine commun, tant historique et littéraire que scientifique avec les Académies et Sociétés savantes du Maghreb en général. Chaque académie et société savante auront la liberté d'organiser des conférences et des échanges pluridisciplinaires, de prendre des contacts avec les personnalités de son choix.

Parmi les objectifs :

Inventaire du patrimoine commun historique et littéraire

- exploitation à base de conférences des documents sur la Casbah d'Alger réunis en vue de son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO
- exploitation du fonds Gabriel Audisio dont la plus grande partie se trouve en dépôt à la bibliothèque de l'Alcazar
- exploitation des archives de Jean Sénac
- la figure d'Abd el Khader
- la figure d'Albert Memmi
- aide à la reconstitution dans son intégralité des numéros de la revue Algéria, éditée par l'OFALAC, office du tourisme français
- regards croisés sur un patrimoine commun, les richesses archéologiques de la Rome antique
- mise en valeur des écrivains de langue française des trois pays du Maghreb nord

Les approches scientifiques

- exploitation des annales de la société scientifique d'Alger
- conférences dans les domaines techniques (fermes solaires, Mix énergétique futur, dessalement de l'eau de mer ...), et économiques associés à notre patrimoine commun
- expertise dans les domaines de compétence de Toulon et du Var : pôle de compétitivité « Mer » ; médecine et santé navale, géopolitique du bassin Méditerranéen.

Dernière minute...

Un colloque prévu en octobre 2017 à Nîmes sur « Rencontres entre deux rives de la Méditerranée » (le titre n'est pas définitif) aura parmi ses objectifs de mettre en valeur certains points des objectifs cités ci-dessus.

Plusieurs consœurs et confrères ont communiqué des pistes de travaux à Mme Deronne, qui les transmettra aux académies partenaires du projet (Marseille et Toulon).

Autres groupes.

Les groupes de travail « Dictionnaires », « Histoire de l'Académie » n'ont pas pu être réunis à ce jour.

Séance publique au lycée Daudet.

Le thème est « La justice restaurative »

Cette séance publique aura lieu mercredi 3 juin à 18 heures salle Jacques Terrisse au lycée Daudet (voir plus haut Commission du programme).

Cette manifestation est proposée par Gabriel Audisio et Michel Belin, magistrat honoraire et correspondant et président de l'Association Gardoise d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales et de Médiations (AGAVIP)

Gabriel Audisio a présenté les objectifs de la justice restaurative.

La justice pénale a montré ses limites vis à vis des victimes dont elle n'assure qu'une réparation pécuniaire, vis à vis des auteurs qu'elle se contente d'exclure pour un temps de la société et vis à vis de la communauté qu'elle ne parvient pas à apaiser, ne pouvant faire diminuer le sentiment d'insécurité. **La justice restaurative** par le dialogue, la rencontre et la discussion, a une tout autre ambition: restaurer la victime, en réparant tous les torts causés par l'infraction, responsabiliser l'auteur en lui faisant prendre conscience des préjudices qu'il a causés, apaiser la communauté en rétablissant l'harmonie sociale.

La *justice restaurative* qui existe depuis plusieurs années dans d'autres pays, fait partie aujourd'hui du code de procédure pénale (loi du 15 août 2014). Notre confrère Charles Puech a été médiateur, dans ce cadre.

Prix de l'Académie.

Le prix Forado vient d'être décerné en 2015.

Actuellement, deux options s'offrent à notre Compagnie pour l'année 2016 :

- Décerner le prix Isoire. Une réunion doit être programmée avec notre consœur Paule Plouvier, provisoirement empêchée.
- Mettre en place le prix de l'Académie. Sur le principe, l'Assemblée est d'accord. Que le groupe de travail se réunisse, une décision sera prise lors de la prochaine séance administrative.

Projet de sortie annuelle

Samedi 26 septembre. Proposition conjointe de Jacqueline Leroy et Gabriel Audisio.

Le matin, visite de l'atelier de restauration de tapisseries anciennes à Mollégès et de Mollégès (par groupes).

L'après-midi, visite de St Rémy (la vieille ville).

Questions diverses.

Bernard Moreau soulève deux questions :

- Le problème de la sécurité, salle des séances :

Dans un premier temps, il faudrait modifier le sens de l'ouverture de la porte située à côté de la statue Guizot afin d'accéder directement à l'escalier. Le devis s'élève à 2000 euros.

Antoine Bruguerolle précise qu'il sera très difficile de répondre aux normes de sécurité. C'est pourquoi, il est d'abord recommandé de demeurer raisonnable sur le nombre de personnes accueillies salle des séances. Ce point sera abordé en bureau.

- Le groupe de travail « Règlement intérieur ».

Il est rappelé qu'un nouveau bureau vient d'être mis en place pour les cinq années à venir et qu'il a été renouvelé pour près de 60%. Un pas de temps est nécessaire pour aborder l'ensemble des dossiers. Cela concerne bien sûr le groupe de travail « Règlement intérieur ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h15.

* *
*

Annexe 1

COMMISSION DES FINANCES

Rapporteur : Charles PUECH

Réunion du 21/02/2015 à 14h30 – Salle Lordat

Présents : MM. R. Chalavet, A. Penchinat. C. Puech, B. Simon.

Absents excusés : MM A. Aventurier, A. Bruguerolle R. Chamboredon, B. Fontaine, J.L.Meunier.

1. Projet d'arrêté des comptes au 31/12/2014

Pour décision :

- Fonds Isoire : il est proposé d'inscrire en réserve un compte « legs Isoire » d'un montant de 60 000 euros. Ce compte sera crédité par le débit du compte de report à nouveau. Il sera débité sur l'exercice 2014 de la somme versée pour le prix, soit 1 500 euros. Il sera crédité d'une somme de 750 euros en 2015 prélevée sur les intérêts des comptes de placements. Cette opération sera renouvelée chaque année.
- Placements : les placements n'ont pas vocation à être clôturés avant leur échéance, sauf arbitrage ce qui demeure exceptionnel. Il est proposé que les placements soient dorénavant comptabilisés à leur valeur nominale.
- Provisions : il est proposé de créer un compte de provision pour faire face aux charges résultant du départ à la retraite de nos salariés et de travaux à venir.
- Mécénat : il est proposé que la dotation Haribo, perçue en décembre 2014, soit affectée à l'exercice 2015 selon les règles comptables.
- Caisse : Il est proposé de supprimer ces comptes qui ne mouvementent plus et de verser les sommes disponibles

sur le compte bancaire et de passer en perte les manques éventuels.

Ces propositions sont entérinées par la commission.

Il est noté que l'exercice 2014 bénéficie d'opérations exceptionnelles avec la réalisation de plus-value sur arbitrage, la régularisation des remboursements fiscaux et de l'URSSAF, ainsi que d'une plus-value comptable du fait de l'inscription au nominal des titres détenus.

Ces profits exceptionnels ont donné lieu à la constitution d'une provision sur charges afin de faire face à d'éventuels travaux ou à des charges salariales. Ces dispositions seront communiquées à notre comptable pour arrêté définitif des comptes.

Les dépenses en cours (assurances, travaux Davé, présentoir de la bibliothèque) doivent être couvertes par les cotisations. La situation de trésorerie est saine compte tenu des perspectives de dépenses et de recettes en cours.

3. Les dossiers en instance

Pour information :

- l'Urssaf a procédé au remboursement des sommes trop perçues. Les déclarations n'ont plus donné lieu à erreurs d'imputation. Dossier clos

Pour étude :

- Le prix Forado tient son existence d'un don de 15 000 euros. Le Secrétaire perpétuel a pris contact avec le notaire qui a enregistré ce don sur d'éventuelles contraintes d'utilisation.. Les prélèvements sont à priori supérieurs aux revenus tirés. Il conviendra de faire le point juridique et financier avant de prendre une décision quant à la comptabilisation de ce don.
- Détecteur de fumée : à installer lors de travaux sur Doré. Fait pour Davé.

4. Investissements

Hôtel rue Dorée

- Travaux réalisés: L'aménagement de la bibliothèque, la pose d'une porte d'accès et les travaux de sécurité électrique ont été réalisés.
- Téléphone secrétariat : la fonction répondeur est gérée via la box. Un nouveau message d'accueil a été mis en place pour répondre à tous les usagers qui confondent notre Compagnie avec l'Inspection académique du Gard. «Vous êtes bien à l'Académie de Nîmes. Pour l'inspection académique, service de l'éducation nationale, téléphoner au 04 66 62 86 00. Sinon, vous pouvez laisser un message.»
- Présentoir de la bibliothèque: Réalisé 3 513 euros.

Hôtel Davé

- Travaux en cours : Suite au départ d'un locataire occupant un appartement du dernier étage, la réhabilitation de l'appartement a été réalisée pour la somme de 4859, 80 euros. Cet appartement est à nouveau loué.
- Réalisation de deux celliers adjacents aux deux derniers appartements rénovés en 2013. Coût de 2260,50 euros.

Annexe 2

COMMISSION DU PROGRAMME

Rapporteur : Catherine MARÈS

Réunion du 27 février 2014

La commission se réunit le 27 février 2015 à 15h 30 à la salle des séances.

Présents : Mmes Mazauric et Marès, MM. Chabert, Galtier, Moreau, Valade., M. Meine en tant que rapporteur de la commission des publications.

MM. Meunier et Aventurier participent à la réunion.

1. Réajustement du programme du 2^o trimestre à la suite du décès du Général Morisot.

M. Michel Belin accepte de remplacer ce dernier. Le programme est donc établi de la façon suivante :

- Vendredi 10 avril. Mme Anny HERRMANN, membre non résidant : Deux félibres dans la guerre 14-18.
- Vendredi 24 avril. Mme Sabine TEULON LARDIC, membre non résidant : Les Noces de Figaro au théâtre de Nîmes
- Vendredi 15 mai. M. Michel BELIN, correspondant. La justice restaurative, une justice humaniste.
- Vendredi 29 mai. Réception des correspondants.

Mercredi 3 juin. Séance publique au lycée Alphonse Daudet. La justice restaurative, en coordination avec l' Association Gardoise d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales et de Médiations. (AGAVIP), proposée conjointement par Gabriel Audisio et Michel Belin, magistrat honoraire, correspondant et président de l'AGAVIP.

- Vendredi 12 juin. M. Michel FOURNIER , correspondant. Le député gardois François Fournier, un pacifiste pendant la guerre de 14-18.
- Vendredi 26 juin. Mme Vanessa RITTER, membre résidant. Le Prince Hordjédef, un sage méconnu de l'ancienne Égypte

2. Établissement du calendrier du dernier trimestre 2015 et Étude des propositions actuellement en notre possession :

Celles-ci ayant été acceptées par la commission, il est procédé à la répartition suivante des activités:

- Samedi 26 septembre. Sortie annuelle.
- Vendredi 2 octobre: Mme Paule PLOUVIER, membre non résidant : Une femme sculpteur dans la cité : Paule Pascal.
- Jeudi 8, vendredi 9, samedi 10 octobre. Colloque CNA à Paris.
- Vendredi 23 octobre. M. Claude LARNAC , correspondant : Du gnomon à la nef solaire de Tavel.
- Vendredi 6 novembre : M. Jean KREBS, correspondant : Des Cévennes à la Chine. La vie aventureuse d'Emile Rochet.
- Vendredi 20 novembre: M. Luc SIMULA, correspondant : 1980- 2020 : le nouvel âge des inégalités ?
- Vendredi 27 novembre. Séance administrative.
- Vendredi 4 décembre. M. Victor LASSALLE, membre honoraire : L'église du Thor (Vaucluse) et la fin de la protorenaissance romane en Provence.
- Vendredi 18 décembre. M. Charles PUECH, membre résidant. Luc Tangorre, viols et récidive.

Deux communications restent à disposition :

- celle de M. Gabriel Audisio « Les cordonniers et leurs saints Patrons, Crépin et Crespinien » est reportée au début de 2016.
- celle de Mme Catherine MARÈS, membre résidant. Le général juge.

3. Auteurs potentiels à solliciter

Il est indispensable de faire appel à de nouveaux communicants pour l'année 2016. Il semble qu'en ce moment., l'équilibre entre les différentes discipline soit assez bien tenu. Toutefois, les personnes qui relèvent de l'espace scientifique, de la médecine ou de l'éthique doivent être sollicitées en premier.

M. Meunier souligne l'intérêt des communications à deux voix et incite à renouveler ces expériences. M. Moreau envisage une communication sur la valeur anthropologique du protocole et Mme Mazaauric en prépare une également, pour la fin 2016, sur le jugement que porte Guizot sur l'Encyclopédie. M. Chabert y pense également.

4. Bilan des séances publiques ordinaire et extraordinaire.

La dernière séance publique extraordinaire pose à nouveau la question du choix du conférencier. Pour la deuxième année consécutive, il n'a pas été retenu une communication déjà prononcée au cours de l'année précédente, au sein de l'Académie, eu égard à la personnalité reconnue des intervenants. M. Bennassar avait d'ailleurs été appelé, l'an dernier, pour remplacer M. Le Professeur Michel, empêché.

Mme Marès rappelle que le but de la séance ordinaire de février est de faire connaître au public nîmois, qui ne peut pas assister à nos séances ordinaires, l'une de celles que l'on estime susceptible de l'intéresser.

En revanche, les séances publiques extraordinaires ont pour objectif d'attirer le public le plus nombreux et le plus varié possible. M. Valade insiste sur la nécessité, de ce fait, de traiter des sujets « grand public » et non trop spécialisés et de faire venir des conférenciers susceptibles d'attirer du monde. Il suggère de faire venir au moins une fois dans l'année un académicien de renom qui serait l'invité de l'Académie. Le nom de M. Xavier Darcos, en particulier, est par lui avancé.

5. Divers

A la suite de la commission des publications, nous rappelons la difficulté qu'éprouve M. Meine et son équipe pour rendre les textes qu'ils reçoivent aptes à la publication : correction orthographique et syntaxique, respect des normes typographiques de publication (énoncé

des sources, précision des notes de bas de page etc.) Le rapporteur de la commission s'engage à le rappeler aux futurs communicants par la lettre type qui leur est envoyée avec la proposition de date de leur intervention, lettre à laquelle sont joints les normes de publication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 25.

Annexe 3

COMMISSION DES PUBLICATIONS

Rapporteur : Jacques MEINE

Réunion du 27 février 2015, 14h–15h15 au siège de l'Académie, en présence de Mme Catherine Marès, rapporteur de la commission des programmes et de M. Alain Aventurier, secrétaire perpétuel

Présents : Anny Herrmann, Brigitte Maurin, Simone Mazauric, Jacques Meine

Excusée : Danielle Bertrand-Fabre

1. Retour sur l'édition des Mémoires et Bulletins de l'année 2013

L'édition des Mémoires 2013 est sortie en novembre passé à notre satisfaction. Le rapporteur remercie les membres de la commission pour les travaux de relecture, souvent astreignants. Sur les 15 communications présentées en séances ordinaires, 12 textes ont été édités. Un texte a été jugé non recevable, deux auteurs ont renoncé. Quant aux relectures des Bulletins, c'est Anny Herrmann qui s'en charge au fur et à mesure des séances.

2. État des travaux de corrections de Mémoires année 2014

La liste des contributions est mise à jour. Après divers rappels, la

majorité des textes nous sont parvenus. Plusieurs auteurs ont demandé un délai.

- Séance publique du 2 février 2014 : une brève introduction remplacera l'allocution manquante du préfet. Les textes des allocutions des représentants de la Région et du Conseil général ne nous sont pas parvenus.
- Séance publique du 14 octobre 2014 : les trois textes (introduction, présentation et conférence Delmas) seront publiés.
- Des 17 communications présentées en séances ordinaires, 12 textes ont été reçus. Deux auteurs renoncent, l'un parce que son texte a déjà été publié dans un de ses propres ouvrages, l'autre parce que sa communication était purement orale. Trois auteurs ont demandé un délai.

3. Informations aux auteurs, coordination avec la commission des programmes

- Nos NORMES DE PUBLICATION, telles qu'elles sont rappelées à chaque auteur dans la lettre d'acceptation de sa communication, sont insuffisamment appliquées, notamment en ce qui concerne la mention des sources et les références bibliographiques. Une lettre-type plus explicite, agréée par la commission des programmes, est soumise à l'approbation du secrétaire perpétuel.
- La proposition de faire précéder le texte de chaque communication par un résumé est discutée. On préfère y renoncer, la dimension des résumés variant fortement d'un auteur à l'autre.
- La proposition de réfléchir sur une évolution possible des Mémoires par l'adjonction d'une partie qui serait intitulée « documents » et qui accueillerait par exemple des textes produits par les commissions (patrimoine, arc méditerranéen, cartes postales), résultats de travaux et de réflexions, est

discutée. Le secrétaire perpétuel fait remarquer que, selon le règlement de l'académie, les textes en question sont publiés dans le Bulletin, alors que seuls les travaux présentés durant les séances ont place dans les Mémoires.

4. Divers

- Présentation des Mémoires : Dès l'édition 2014, on fera figurer un sommaire en quatrième de couverture. La première de couverture restera inchangée, si ce n'est que les logos de l'académie apparaîtront en marron.
- Le secrétaire perpétuel soumet à la discussion le tirage des Mémoires. Il est actuellement de 140 pour les membres et correspondants, plus 40 pour les sociétés savantes et 60 supplémentaires pour le protocole. On s'accorde à estimer que 10 exemplaires suffiront pour la conservation en réserve.

Annexe 4

COMMISSION DE LA BIBLIOTHEQUE ET DES ARCHIVES.

Rapporteur : Jacqueline LEROY.

Mardi 17 février 2015, salle Lordat.

Présents : Mmes Christiane Lassalle, Jacqueline Leroy, Michèle Pallier. MM. Gabriel Audisio, Rüdiger Stephan, Jean Pey

Excusé : M. Bernard Moreau

Jean-Louis Meunier, président et Alain Aventurier, secrétaire perpétuel assistent à la réunion.

Archives :

- Présentation par Gabriel Audisio, qui exerce maintenant la responsabilité d'Archiviste
- Acquisition d'un ordinateur pour mener à bien l'inventaire

des archives, fonds très important qui comprend l'ensemble des documents manuscrits et imprimés concernant l'histoire de l'Académie y compris les dossiers de ses membres.

- Acquisition personnelle par G.A. de l'ouvrage de Françoise Hildesheimer :Le traitement des archives personnelles, familiales , associatives . - Publié chez Publisud, 1989.
- Choix d'un timbre sec pour l'estampillage des documents, qui les protège tout en les préservant visuellement . Coût : 76 €
- Conservation d'une collection des « Mémoires de l'Académie» aux Archives pour éviter aux chercheurs de se déplacer à la bibliothèque pendant leurs recherches
- Gabriel Audisio a pris rendez-vous avec la directrice des Archives départementales

Bibliothèque :

- Les publications des sociétés savantes et académies sont en cours de rangement dans le nouveau présentoir, dans l'ordre alphabétique des villes, siège de la Société . Un marquage au dymo sera mis en place sous chaque revue pour en faciliter le reclassement. Ceci étant, si les publications sont remises en désordre, cela signifiera aussi qu'elles sont consultées !
- Le récolement (vérification des manquants par rapport à l'inventaire et constatation de l'état de santé des ouvrages) sera entrepris le 17 mars à 10 heures : Jean Louis Meunier, Jacqueline Leroy , Rüdiger Stephan (Jean Pey , contrairement à ce qu'il pensait, sera absent le 17 mars , mais ce ne sera que partie remise, car ce travail va demander bon nombre de séances). On en profitera pour retirer les doubles, voire triples exemplaires ainsi que les ouvrages étrangers aux préoccupations académiques, tous remplacés par des fantômes (plaquette en bois, en carton épais sur lequel seront inscrits titre, numéro). Ils seront transportés

sur les rayonnages dans le couloir au pied de l'escalier. On devrait ainsi gagner suffisamment de place pour ranger convenablement le contenu des cartons en attente. Prévenir Brigitte du démarrage de l'opération, car elle est d'accord pour venir aider au dépoussiérage. Placer un papier sur les étagères pour protéger les ouvrages anciens dont la tranche s'abîme quand on les retire des rayonnages.

- Les tirés à part : en très mauvais état, il serait bon de les ranger dans des boîtes, mais tous les modèles existant dans le commerce sont trop grands, parfois d'1 cm ... Faire faire des boîtes ? à quel coût ? il faudra auparavant dresser l'inventaire de ce dont nous aurons précisément besoin.
- Le travail de catalogage très précis des tirés à part regroupés dans des recueils factices (au nombre de 54) a été entrepris par le Président Jean-Louis Meunier. Pour l'instant, ils sont consultables localement sur l'ordinateur mais par la suite ils seront intégrés dans le catalogue général du Carré d'Art.
- Un avoir de 96 € en fournitures valable jusqu'au 2 avril chez Top Office, est mis à disposition de la bibliothèque, les archives disposant de fournitures suffisantes pour l'instant . Achat d'enveloppes ?
- L'initiation au catalogue assurée par le Président sera renouvelée durant l'année. (Suggestion J.Leroy : faire une recherche-type sur écran, y compris l'accès au fichier et l'envoyer par mèle aux membres de l'Académie ?)
- Il est évident que la bibliothèque va connaître beaucoup de rangements, d'éliminations aussi dans les prochaines années (il reste encore trop d'exemplaires de Mémoires et de Bulletins, (malgré tout ce qui a déjà été enlevé) et il faut donc s'y atteler systématiquement et régulièrement .

Annexe 5

COMMISSION DE NOMINATION DES CORRESPONDANTS

Rapporteur par intérim : Robert CHALAVET

Cette commission est composée de : Mme PALLIER, Messieurs AUDISIO, CHABERT, CHALAVET, FONTAINE, GALTIER, HUGUES et PUECH.

Elle s'est réunie le vendredi 13 février à 14 h 30 afin d'examiner les candidatures des correspondants pour 2015.

Étaient présents Messieurs Audisio, Chalavet, Galtier et Puech. Assistait à la séance M. Aventurier, Secrétaire perpétuel.

OBSERVATIONS GENERALES

Madame Lassalle ayant renoncé à sa fonction de rapporteur de cette commission, M. Chalavet accepte d'en assurer l'intérim jusqu'à la fin de l'année, ce délai sera mis à profit pour désigner un nouveau titulaire.

Lors d'une précédente séance administrative certains confrères s'étaient émus de l'accroissement important du nombre de correspondants domiciliés à Nîmes ou dans les environs proches (à titre d'exemple en 2012 cinq sur cinq candidats et 4 sur 5 en 2011) ce qui semble s'éloigner de la notion d'origine du correspondant.

Le bureau, saisi de cette question, a considéré lors de sa dernière réunion que cette pratique est fort ancienne et que si elle n'est pas strictement conforme à la notion d'origine elle peut présenter des avantages. Cet usage peut donc être continué en veillant toutefois à maintenir un certain équilibre entre les correspondants nîmois, gardois et ceux domiciliés hors du département.

Il est également souligné que notre académie tend de plus en

plus à associer les correspondants à ses activités (groupes de travail, commissions) ce qui nécessite une certaine exigence de la part de la commission au moment de l'examen des candidatures et implique de la part des postulants un engagement plus fort à être présents aux différentes manifestations de la vie académique.

Ce fut l'occasion pour M. Audisio de rappeler les critères de recrutement préconisés par le «Comité des trois» dont il faisait partie, critères adoptés par notre séance administrative du 25 novembre 2011, savoir:

1/ jouir d'une notoriété reconnue dans sa compétence, que celle-ci soit professionnelle ou non,

2/ pouvoir et vouloir faire partager sa compétence

3/ s'engager à participer activement à la vie académique

4/ avoir moins de soixante dix ans sauf exception

La commission suggère au Secrétaire perpétuel présent de rappeler par écrit ces principes aux parrains des candidats à charge pour eux d'en informer leur filleul préalablement à sa candidature.

AVIS SUR LES CANDIDATURES

La commission procède ensuite à l'examen des candidatures pour l'année 2015 en tenant compte notamment des observations qui précèdent. (Les dossiers contenant le CV détaillé de chaque candidat sont diffusés auprès des confrères) et, après discussion, émet les avis suivants:

- M. CHALVIDAN, Pierre Henri - avis favorable à l'unanimité
- M. FABRE, Dominique - avis favorable à l'unanimité
- M. GASCUEL Gérard alias Frère Jean dans le clergé orthodoxe - avis favorable à l'unanimité moins une voix
- M. GAUDEMER, Alain - avis favorable à l'unanimité à titre exceptionnel malgré un léger dépassement de la limite d'âge. La commission considère en effet que notre académie manque cruellement de représentants dans le domaine des

sciences alors que le candidat est docteur en chimie et professeur de chimie à l'Université de Paris Sud .

- M. MERCIER, Jean-Marie - avis favorable à l'unanimité

La candidature de M. PESSINA DASSONVILLE a fait l'objet, après examen minutieux du dossier, d'un avis défavorable au vu d'un C.V. qui ne fait pas apparaître un profil correspondant aux attentes de notre compagnie, notamment au regard des conditions rappelées aux observations, générales ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16 h 30

Annexe 6

COMMISSION DU PATRIMOINE

Rapporteur : Hélène DERONNE

Réunion du vendredi 27 février 2015

Présents : Mesdames, Messieurs, Hélène Deronne, Docteur Gouget, Jean-Louis Meunier, Jean- Michel Ott, Jean Pey, Vanessa Ritter, Pascal Trarieux.

Absents excusés : Antoine Bruguerolle, Robert Chamboredon, Madeleine Giacomoni, Micheline Poujulat.

Alain Aventurier, Secrétaire perpétuel assiste à la réunion du programme qui se déroule au même moment.

1. Inventaire des faubourgs de la ville de Nîmes.

Les classeurs des fiches sont à la lecture de tous. Hélène D. fait le point des avancements des travaux :

- la totalité des fiches est considérée terminée. Une relecture pour la chasse aux fautes a été faite par les regards croisés de Robert Chamboredon et Jean-Louis Meunier. Hélène D.

a repris fiche par fiche ces corrections. Des erreurs ou fautes sont encore certainement présentes !! Vanessa Ritter, Hélène D. vérifient actuellement l'index des noms de rue avec les fiches. Antoine B. et Hélène D. travailleront samedi pour les questions restées en suspens.

Après un « reclassement » final, deux exemplaires seront tirés sur papier. Un CD sera imprimé et remis à chaque membre de la commission.

- Jean-Louis Meunier doit mettre au point avec le bureau la procédure à suivre :

Demande de rendez-vous à M. Le Maire qui aura bien sûr toute liberté de nous réunir avec des membres de son équipe. Nous souhaiterions au moins rencontrer M. Wesphale, Mme Bourgade, l'adjoint au plan de sauvegarde et M. Valade.

De notre côté une petite délégation ira présenter le travail : Jean-Louis Meunier, Antoine Brouguierolle, Hélène Deronne et Monsieur le Secrétaire perpétuel s'il le souhaite.

Si cette procédure est acceptée par le bureau de l'Académie, Hélène D. quand le travail sera terminé, préviendra Jean-Louis Meunier qui sollicitera alors un rdv auprès du secrétariat général de M. Le Maire. En amont et même si le travail n'est pas totalement terminé, nous pourrions aussi rencontrer des personnalités sensibles à ce travail, Mme Bourgade, M. Wesphale... A voir.

2. Le fonds Filleron-Lorin (cartes postales)

Le classement complet de la collection est terminé. Le nettoyage et la numérotation se continuent pour chaque carte postale de plusieurs départements.

Le nouveau tournant est un travail sur ordinateur directement avec scanne de la carte postale et remplissage de la fiche. M. Gouget travaille au département de l'Eure-et-Loir. 680 cartes ont été scannées

(soit un quart du département) et 117 enregistrées.

En vue de l'exposition à Carré d'art, service bibliothèque, sur les édifices religieux détruits lors de la grande guerre, les 3600 cartes postales sont terminées et rangées dans de nouvelles boîtes, soit 400 de plus qu'en octobre dernier. Jeudi 5 mars, une réunion aura lieu avec M. Etienne, Mme Bret, Jean-Michel Ott, Vanessa Ritter et Hélène Deronne pour arrêter une date qui sera proposée lors de la séance administrative du 13 mars.

Vanessa R. ayant relevé un matériau conséquent sur les familles Lorin, Jeandron et Filleron, a entamé un travail de recherche (notamment grâce aux Archives d'Eure et Loire) sur les personnes à l'origine de la collection.

Annexe 7

GROUPE DE RÉFLEXION « ARC MEDITERRANEEN »

Rapporteur : Hélène DERONNE
Réunion du mardi 24 février 2015

Micheline POUJOLAT est la secrétaire de séance

Présents : H. Deronne, M. Poujolat, R. Chamboredon, G. Dugas, J.L. Meunier, P. Mutin, C ; Salenson, R. Stephan.

Excusée : C. Marès, P. Trarieux.

A l'ordre du jour : Le point sur les engagements pris lors de la dernière réunion :

1. Nos contacts

G. Dugas :

- a pris contact avec le conseiller culturel de l'ambassade de France à Alger, il n'y a pas d'ouverture de ce côté, notre contact n'est pas le leur.
- a rencontré un écrivain oranais qui prépare un livre sur le sujet et promet de l'inédit. Le livre aura paru au moment du colloque, l'auteur pourrait intervenir et les archives qu'il aura utilisées seront connues.

P. Mutin :

- Le président de la fondation Abdelkader organise le 18 avril à Alger une journée sur la pensée de l'émir, il est souhaitable que nous soyons représentés (P. Mutin G. Dugas et selon leurs possibilités soit J.L. Meunier, soit H. Deronne).
- Propose de contacter le ministre des affaires étrangères L. Fabius et les présidents des conseils régionaux MM. Alary et Vauzelle pour obtenir une aide afin de rétribuer des chercheurs qui travailleront sur les archives. Du côté algérien, nous n'avons pas à nous soucier de trouver des fonds. Nous veillons à éviter la politisation et à rester dans le domaine de la recherche.
- A préféré privilégier pour l'instant l'Algérie, où se créent des réciprocitys, ira au Maroc avant l'été, pour la Tunisie un temps de recul est nécessaire.

Nous devons faire un budget prévisionnel incluant le travail de recherche sur les archives et l'organisation du colloque et faire des demandes dans cette perspective.

J. L. Meunier et P. Mutin s'occupent de rédiger ces lettres à en tête de l'Académie que J.L Meunier fera valider par le bureau.

2. Faire l'inventaire des documents existants sur Abdelkader : un des objectifs du colloque

J.L Meunier :

- Le principe d'un master d'histoire à Nîmes et acquis mais il n'y a pas de réponse officielle. Nous recherchons plutôt un étudiant niveau master plutôt qu'un étudiant niveau licence. Un stage de documentation serait possible à Aix. Il faudra que notre groupe contacte la faculté d'Aix. Ce qui suppose de trouver un étudiant qui se déplace ou un étudiant à Aix et de financer déplacement et travail.
- Recherche dans notre bibliothèque ce qui a rapport avec le Maghreb et suggère de demander aux académies de Marseille et Toulon d'en faire autant.

P. Mutin et G.Dugas :

- Des recherches sont à faire du côté de Montpellier. Remarque : les archives propres de l'Émir Abdelkader sont en arabe. peuvent chercher du côté de la chaire d'arabe, les archives sont en arabe et en français.

R. Chamboredon :

- Propose de contacter M. Pénicaud aux Archives nationales pour savoir s'il y a un fond d'archives sur Abdelkader et s'il y a déjà eu des travaux non publiés en librairie. La lettre signée par le président et le secrétaire perpétuel de l'Académie partirait fin mars.
- Propose aussi de faire des recherches aux archives départementales des Bouches du Rhône et à la bibliothèque F. Mitterrand.
- On pourrait aussi chercher à Marseille dans le fonds de la Chambre de commerce (CCI), le fonds G. Audisio de l'Alcazar, à Séville aux Archivos de Indias ; les Cahiers du Sud, la revue Algéria ... le fonds d'archives du Vatican.

H. Deronne :

- Souligne que dans le cadre du colloque, seul la figure d'Abdelkader a été évoquée. Les autres personnalités et le dépouillement de certaines revues doivent rester une préoccupation, nos ambitions ne s'arrêtent pas à un colloque, mais elle n'est peut être pas immédiate. Il faut d'abord trouver des forces vives !
- Contactera M. Gilbert Buti, universitaire, spécialiste d'histoire maritime moderne et membre de l'Académie du Var ainsi que M. Bernard Urbani, spécialiste de littérature comparée et maghrébine.

Le SIELEC intégré à l'université P. Valéry organise des colloques et en publie les actes, il pourrait être associé à notre colloque. G. Dugas et J.L. Meunier contacteront à cet effet J. F. Durand.

Le colloque

Financement :

Pas de problème financier du côté algérien.

Demander à la ville, au département, à la région.

R. Stephan contactera quelques fondations européennes. A ce sujet il relira le « vademecum » et sollicitera H. Deronne et P Mutin pour compléter, préciser, si nécessaire. Cette même présentation pour être utilisée pour toutes les demandes de subventions.

L'Europe aide s'il y a au moins deux intervenants européens en plus de l'organisateur.

P. Mutin a rencontré le président de la fondation Total qui n'a pas réagi négativement.

Contenu

L'axe serait : La rencontre entre deux rives de la Méditerranée

Pour la partie spiritualité C. Salenson propose de faire valoir l'attitude de l'Émir par rapport aux autres croyants, en rapport avec le

contexte actuel. Il pourrait y avoir une communication à deux voix : un chrétien, un musulman, un européen un algérien.

Par ex : C. Salenson et A Bouyardène

On peut aussi envisager une table ronde interdisciplinaire.

Date et lieu

A fixer le 18 mars, nous proposons 2017, après les élections, avant les vacances entre le 10 et le 20 octobre. Dans l'amphithéâtre Terrisse du Lycée Daudet à Nîmes

Prochaines réunions :

18 mars à Marseille avec l'Académie du Var, de Marseille et nos amis algériens

28 avril à Nîmes pour le groupe de Nîmes.

* *
*

Séance du vendredi 20 mars 2015

**La séance est ouverte à 16 h 30
sous la présidence de M. Jean-Louis Meunier.**

Présents : Mmes Herrmann, Lassalle, C. Marès, Mazaauric. MM. Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Contestin, Fabre, Fontaine, Galtier, Gardelle, Gouget, Hugues, Pierre Marès, Matouk, Meine, Moreau, Penchinat, Puech, Simon, Stephan, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Maurin-Farelle, Leroy, Pallier, Plouvier, Poujoulat, Prat, Ritter. MM. Audisio, Fougères, Iancu, Trarieux, Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Giacomoni. MM. Belin, Chillet-Pijac, Février, Daudé, Galligani, Launay, Maréchal, Mutin, Pey, Pontvieux, Simula, Ventura

Correspondants excusés : Mmes Agussol, Brandts. MM. Auriol, Krebs, Ott, Pontvieux.

M. le président Jean-Louis Meunier ouvre la séance à 16 h 30 en lisant la carte de visite de notre confrère Robert Chamboredon annonçant sa démission à compter du 14 mars 2015.

M. le président salue la présence des invités du conférencier, en particulier celle de Mme le ministre Georgina Dufoix.

La parole est donnée au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte-rendu de la séance du 6 février qui est adopté.

Le président demande au secrétaire perpétuel de procéder

à l'élection de la promotion 2015 des correspondants. Après le dépouillement, assuré salle Lordat par nos confrères Maurice Contestin et Guilhem Fabre, la proclamation des résultats est effectuée par le président :

Pierre-Henri Chalvidan, Dominique Fabre, Gérard Gascuel, Alain Gaudemer, Jean-Marie Mercier ont été élus. Ils seront reçus le vendredi 29 mai.

Annonce :

Notre confrère Jean-Michel Faidit, correspondant, a transmis à l'Académie un dossier particulièrement pédagogique concernant l'éclipse de soleil du 20 mars 2015. Il est disponible à partir du site web sur la page « Informations ».

Le président accueille le conférencier, notre confrère Alain Penchinat, membre résidant, en ces termes :

Cher confrère,

Dans le titre de votre communication de ce jour : « Liberté, égalité, (fraternité), petite théorie sur une grande devise qui flotte », vous avez mis le mot fraternité entre parenthèses. En typographie, la parenthèse ouvrante est précédée d'un espace, la parenthèse fermante ne demande pas d'espace si elle est suivie d'un point. Si l'on joue métaphoriquement sur l'espace et le point, votre propos induit la respiration préalable suivie de l'affirmation d'une volonté bien pesée.

Les humanistes, eux, ont intégré les parenthèses et leur contenu au corps de leur proposition : ce qu'elles encadraient se substituait ainsi à la note ou à la glose mises en marge du texte et ce, pour des raisons d'exigence dans la clarté et dans la continuité du discours. Elles ont passé des deux barres, proches de nos slachs, aux chevrons puis à leur forme actuelle, fixée en 1470 par Nicolas Jenson, imprimeur, né à

Sommevoire en Champagne mais installé à Venise. Les chevrons : ils supportent des pièces de la charpente, autrement dit, ils ont eux aussi une fonction de continuité. Érasme disait des parenthèses qu'elles étaient des « lunulae » : petites lunes, et l'on sait qu'une vieille lune définit une idée obsolète – adoptons ici les jeunes lunes, pour aller de l'avant dans la fraternité. En astrologie, la lune est l'astre du cancer. Passons : la fraternité n'est pas un cancer. Enfin, pour l'instant, les parenthèses changent l'ordre des opérations en mathématiques, et le résultat peut alors varier, comme en matière de fraternité : *frater*, étymon du mot, est employé par erreur pour définir ce qu'établissent les liens du sang en matière de famille, alors que *frater* embrasse l'ensemble des membres qui constituent le genre humain. Opération *a minima* ou *a maxima*, cela dépend de chacun de nous. Le principal est de bien définir l'opération.

En matière de fraternité, vous en savez beaucoup : le 16 novembre 2012, jour où vous avez été reçu à l'Académie de Nîmes en qualité de résidant, au fauteuil de notre confrère Roger Grossi, le président René Chabert soulignait combien dans votre ascendance déjà, et chez vous en particulier, la fraternité était, est une réalité.

Que ce soit par exemple chez votre grand-mère Alice Penchinat et sa défense des droits de la femme – « Très indépendante, elle vous a communiqué son goût pour la compréhension du monde » disait le président. Permettez-moi, je vous prie, de citer un fragment du poème d'Alice Penchinat-Nègre, « Nuit », poème paru dans le *Mercur de France* du 15 août 1934, dédié à son fils et vibrant d'amour maternel et de convictions bien qu'empreint de doutes sur l'état du monde :

Pythagore écoutait de ces lointaines sphères
Vibrer les purs accents à l'heptacorde d'or,
Et Pascal reculait devant l'affreux mystère
Du silence éternel, de tous ces mondes morts...
Quelle joie immense et paisible
Quand le cœur bat à l'unisson
De ce grand tout indivisible
Et que sans cesse la raison,

En une fervente prière,
Adore l'ordre harmonieux
Qui régit l'ensemble des cieux
Sans qu'aucune faute première
Viennne troubler le divin jeu,
Faisant de nous le triste enjeu
De quelque pari téméraire !

Que ce soit, autres exemples, au Crédit coopératif et au Comité d'agrément de SOFIGARD, auxquels vous donnez de votre temps. Ou dans l'Église protestante unie de France et ici, à l'Académie, comme trésorier adjoint à notre confrère Charles Puech, car vous gérez leurs finances avec la plus grande rigueur – il faut bien que quelqu'un s'en occupe – pour que ces deux institutions vivent au quotidien et participent ainsi à leur engagement dans la cité. Vous avez présenté ici même une communication en 2011 : « Petite théorie de l'Argent (qui n'est pas fou) », communication qui, si je me souviens bien, a été discutée par notre confrère Jean Matouk, preuve s'il en est que l'argent n'est pas fou mais qu'il est prudent de s'en méfier, Goethe, Balzac et tant d'autres bons auteurs le conseillent.

Que ce soit aussi par vos articles dans divers quotidiens ou hebdomadaires, consacrés au logement, à la médecine, à la mixité sociale, aux banques (« Les banques contre l'économie », dans *Le Monde*, en 1997 – déjà !) et à l'économie – vous avez appris les règles de celle-ci à l'École Supérieure de Commerce de Paris, dont vous êtes diplômé, ce qui vous permet d'exercer la carrière de chef d'entreprise, associé gérant du groupe nîmois Les Villégiales.

Le poète et critique Fernand Gregh a écrit, dans un article intitulé « La Tour d'Ivoire », texte dont j'extrai quelques phrases :

Nous avons compris que ces idées de liberté, d'égalité, de fraternité » sont « le patrimoine de la France dans l'histoire, et le futur patrimoine de l'humanité entière. (...) car c'est souvent par les martyrs, par ceux que les hommes crucifient, brûlent, pendent ou décapitent que

le monde progresse ; – et que tout cela, il fallait le dire, il fallait l'*agir*, si faible que fût notre voix, si restreinte que fût notre action, car quiconque n'est pas pour ces idées est, de par son inertie, contre elles ; et c'est peut-être *le geste qu'on ne fait pas* qui s'en va autour de nous mettre aux fers un innocent ou guillotiner un héros...

Nous avons compris qu'il fallait sortir de la Tour d'Ivoire. »

L'article, publié en 1898, en plein dans l'Affaire Dreyfus, a été repris en 1901 dans un livre au titre plein d'espoir et de générosité : *La Fenêtre ouverte*. Je laisse à chacune et à chacun de nous la nécessité d'en appréhender, d'en faire siennes, non seulement l'immédiate actualité, mais l'intemporalité absolue.

Cher confrère, « Liberté, égalité, (fraternité), petite théorie sur une grande devise qui flotte », est-ce une très bonne idée protestante, ou pas, si elle n'est pas ou mal appliquée, ou vécue ? Une idée chancelante ? Quelle est la différence entre les idéaux et les idéals ? Par parenthèses, vous êtes libre de développer votre propos en toute liberté, en toute continuité, sans note ni glose marginales. Vous avez la tribune.

Notre confrère Alain Penchinat prend la parole.

L'idée de cette communication m'est venue lors d'une conversation, à l'été 2014, avec mon ami, le pasteur Jean-François Breyne, sur un sujet de société qui me préoccupe. Je remercie également mon ami, Georges Consolo, qui m'a mis sur une piste intéressante.

Cette préoccupation a largement gagné les Français depuis les événements tragiques du mois de janvier.

Je suis conscient que d'aucuns puissent considérer cette communication un rien prétentieuse sinon à tout le moins audacieuse puisqu'elle ne vise, rien de moins, qu'à mettre en discussion la portée actuelle de la devise de la République.

Je vous rassure, je n'encourage pas à prendre les armes. J'encourage, c'est peut être très (trop ?) protestant à réfléchir sur tout,

même sur les plus profondes certitudes fichées en nous.

Un jour, il est vrai, au musée du Désert, à Mialet, notre confrère Alain Duhamel a lâché, un brin provocateur et gentiment ironique : «Vous autres Protestants, au plan des idées, on ne vous entend plus, car vous avez tout gagné» !

Même Jean Jaurès, le Luther socialiste pour Eric Vinson dans le journal « Réforme » du 31 Juillet 2014, aurait été protestant sans le savoir d'après Claude Obadia dans « Le Monde » du même jour.

Le but de cette communication n'est pas de lancer une nouvelle idée mais de constater qu'une très bonne idée, protestante ou pas, ne reste qu'une très bonne idée si elle n'est pas, ou mal, appliquée, ou vécue. C'est le cas, me semble-t-il, de notre devise de la République :

Liberté, Egalité, Fraternité.

Notre devise repose sur trois pieds distincts et de pareille force, sorte de synthèse admirable entre mouvements de pensées bien qu'ils n'aient pas été établis ensemble.

Trois pieds distincts qui se justifient l'un l'autre comme l'oreille justifie le son, le nez l'odeur et l'œil la beauté.

Dans ce tableau idyllique, nous décelons cependant un pied qui chancelle, celui de la Fraternité et qu'il convient de conforter comme si son futur défaut venait, à mettre à bas notre édifice républicain.

Ce déséquilibre est déclenché par une sorte d'aveuglement consécutif à l'éblouissement généré par Liberté et Egalité.

On doit être libre, on se doit de rendre tout homme libre. Seul, par lui-même, il doit jouir de sa Liberté.

Tout se passe, de plus en plus, comme si l'Etat faisait de moins en moins confiance à la Fraternité pour assurer aux gens Liberté et Egalité qu'il leur doit. Sans voir que plus on légifère, plus on régleme pour Liberté et Egalité, moins on s'appuie sur la Fraternité et plus il faudra encore légiférer et réglementer. Comme si la Fraternité devenait subie et non plus choisie.

Pourquoi tout cela est-il dangereux ?

Comment faudrait-il réagir ?

Notre confrère est vivement applaudi.

Après les questions d'usage, la séance est levée à 17 h 45.

Séance du vendredi 10 avril 2015

**La séance est ouverte à 16 h 30
sous la présidence de M. Jean-Louis Meunier.**

Présents : Mmes Deronne, Herrmann, Lassalle, C. Marès, Mazaauric Maurin-Farelle, Pallier, Plouvier, Poujoulat. MM. Audisio, Aventurier, Chabert, Chalavet, Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, Iancu, Kirschleger, Pierre Marès, Meine, Penchinat, Puech, Simon, Stephan.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Leroy, Prat, Ritter. MM. Cavalier, Fougères, Gardelle, Matouk, Trarieux, Travier, Valade.

Correspondants présents: Mmes Bénéel, Giacomoni. MM. Belin, Canonge, Chillet-Pijac, Dugas, Février, Fournier, Godlewski, Huard, Mutin, Ott, Pontvieux.

Correspondants excusés : Mmes Agussol, Brandts. MM. Auriol, Krebs, Launay, Pey, Ventura.

M. le président Jean-Louis Meunier ouvre la séance à 16 h 30 en précisant l'ordre du jour. Il salue Mme Mireille Jouanen, petite-fille du félibre Paul Vézian dont notre consœur Anny Herrmann va évoquer la mémoire.

Le président donne ensuite la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du 20 mars qui est adopté.

Annonce :

Notre confrère Daniel J. Valade nous informe de la disparition

du Docteur Robert Calle qui fut le premier concepteur de Carré d'Art. Il nous prie de bien vouloir l'excuser car il assiste aux obsèques qui se déroulent ce vendredi 10 avril à Paris.

En accord avec le président et les membres du bureau, nous prononçons la vacance des fauteuils de M. Bernard Mounier, membre résidant démissionnaire, et de M. Robert Debant, membre résidant décédé.

M. le président donne la parole à notre confrère Guy Dugas, correspondant, pour la présentation du livre qu'il offre à la Bibliothèque et dont il est le coordinateur. L'ouvrage édité par les Éditions du CNRS s'intitule : « Albert Memmi. Portraits. Édition critique »

M. le président accueille le conférencier, notre consœur Mme Anny Herrmann, membre non résidant, en ces termes :

« Celui qui croyait au Ciel
Celui qui n'y croyait pas
Quand les blés sont sous la grêle
Fou qui fait le délicat
Fou qui songe à ses querelles
Au cœur du commun combat »

Ce n'est pas de Louis Aragon, auteur du poème « La Rose et le Réséda » paru en 1943, que vous nous parlerez aujourd'hui, Madame et chère Consœur, mais – je cite le titre que vous avez choisi pour votre communication – de « Deux félibres dans la guerre de 1914-1918 : Paul Vézian (1869-1952) et Louis Abric (1886-1953). Celui qui était au front, celui qui n'y était pas. »

« Celui qui était au front, celui qui n'y était pas » rappelle ces vers de Louis Aragon, moins pour établir un parallèle que pour évoquer deux poètes félibres pour qui vous avez de l'affection et sur qui vous nous apprendrez beaucoup. Durant la Première Guerre mondiale, par les poèmes qu'ils ont écrits en « lengo nostro », ils ont intensément montré

combien les animait leur désir de justice et de liberté. Combien les indignait surtout la guerre entre deux peuples admirables mais soumis à la violence d'un pouvoir despotique, avant que cela ne continue, vingt ans plus tard. L'Histoire ne recommence pas, elle éructe parfois...

Avec l'aide de la famille Vézian, vous avez retrouvé ces poèmes, vous les avez traduits et publiés après les avoir présentés et annotés. La joie de la découverte d'inédits vous a d'autant plus retenue qu'elle a renforcé en vous l'amour que vous portez à la langue provençale par laquelle votre enfance, passée à Gallargues-le-Montueux, a été entourée – vous dites plus modestement « un patois proche du provençal », ces patois dont Albert Dauzat a montré l'importance géographique et sociologique.

Votre jeunesse et votre adolescence ont été marquées par cette langue, par exemple quand les grandes filles de terminale récitaient des poèmes de Bigot pour les fêtes de Noël, à l'internat du Lycée Feuchères. Votre retraite de l'enseignement – vous étiez professeur honoraire de Lettres – vous a permis, dites-vous, d'« apprendre très sérieusement le provençal. » : la boucle est ouverte sur un avenir qui est rempli de joies et de découvertes.

Cette « lengo nostro » vous a accompagnée tout au long de votre carrière, comme une présence chaleureuse et sécurisante : au lycée Jean Zay à Orléans, puis en Alsace au Lycée Classique et Moderne de Saint-Louis et enfin aux collèges de Remoulins et de Vauvert. N'était-elle pas déjà présente durant vos études d'espagnol et de latin à l'Université de Montpellier, langues qui participent du même domaine linguistique ? « Quau tèn sa lengo, tèn la clau / Que di cadeno lou deliéuro » : « Qui tient sa langue tient la clé, qui le délivre des chaînes », disait très fermement Frédéric Mistral dans son poème en hommage aux troubadours catalans, publié en 1878 dans *Les Îles d'Or*, et la langue, la clé et les chaînes n'ont pas de frontière. Vous les tenez parfaitement : depuis 2011, vous êtes « mestre d'obro », c'est-à-dire maître d'œuvre, pour votre action reconnue au sein du Félibrige, car vous donnez des cours de provençal, ce qui prolonge votre activité passée de professeur.

Dans les remerciements que vous adressiez à l'Académie le 7 novembre 2008 – Madame le Président Catherine Marès vous y recevait au fauteuil de Monsieur Philippe Joutard – vous disiez, évoquant vos souvenirs d'Alsace : « De la confrontation avec une autre culture, une autre langue – l'alsacien était, en ces années-là, extrêmement présent – je devins régionaliste » et, je vous cite de nouveau, vous êtes revenue « au séjour de [vos] aïeux » à la faveur d'une mutation dans un collège du Gard. Raison supplémentaire de noter la prégnance du provençal dans votre être profond. Mais vous ajoutez une qualité nouvelle à ce fait, celle du régionalisme. Vaste concept que celui-ci ! Soit nationalisme étroit pour certains (par ailleurs lié à une forme de conservatisme linguistique), soit élément constitutif de l'Histoire d'une nation et d'une entité politique pour d'autres – André Chamson disait que l'Histoire est la somme et l'essence des Histoires locales et régionales. Vous retenez la seconde définition et vous l'illustrez en suivant les conférences de l'École Antique, ici à Nîmes, celles des Amis de Sénanque, de Georges Duby, et en faisant partager vos travaux, communications et publications, à l'Académie de Nîmes, à l'Association Maurice Aliger, à l'Association la Tour Magno, à la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard et dans les colloques organisés par l'Université occitane d'été.

La découverte d'un manuscrit de quatre cent vingt pages, conservé dans les archives communales de Gallargues, a donné naissance à cette somme intitulée *Gallargues au XVI^e siècle – Une communauté languedocienne à la veille de la Réforme, d'après le registre des consuls – 1536-1553*, publiée chez L'Harmattan en 1999 et recommandée par Emmanuel Le Roy Ladurie. Ce seront aussi de nombreux et solides articles sur la Vaunage, Caveirac, Calvisson et la part efficiente du protestantisme que vous montrez dans les rapports sociaux et politiques dans notre région.

Vous terminiez vos remerciements par ces mots : « Encore une fois, c'est la région qui m'intéresse, dont l'histoire, certes inscrite dans celle de la France, présente des aspects originaux, inconnus et que beaucoup de documents d'archives inexploités servent à rendre vivante

et proche, surtout si elle met au premier rang ceux que l'on n'a pas l'habitude d'y voir, ces humbles dont on dit qu'ils n'ont pas d'histoire. » Vous rejoignez ainsi Paul Vézian – correspondant à l'Académie de Nîmes en 1924 – qui écrit, parlant des Félibres : « Dans la cruelle et longue épreuve / Aux Français donnent la preuve / Qu'ils aiment le pays natal, / En protégeant la belle France / Ils suivent, pleins d'assurance, / Les traces du fier Calendal. » – je le cite dans votre traduction. Ce que Du Bellay avait enchanté dans un sonnet célèbre, Paul Vézian l'affirme de même. Et je crois que vous vous reconnaissez dans ces paroles. « Quau parlo semeno, quau escouto recuei. » Aro, avés la paraulo. Vous escoutan atentivamen.

Vivement applaudi, le président donne la parole à notre consœur Anny Herrmann pour sa communication intitulée :

« Deux félibres dans la guerre de 1914-1918 :

Paul Vézian (1869-1952) et Louis Abric (1886-1953).

Celui qui était au front, celui qui n'y était pas »

Deux amis, amoureux de la « *lengo nostro* », deux félibres, l'un Paul Vézian qui est resté à l'Arrière et l'autre, plus jeune, qui a vécu au front les quatre années de guerre. Deux témoignages de poètes sur ce qu'ils ont vécu et ressenti : pour le premier, un petit cahier oublié et retrouvé en 2012 par sa petite-fille, renfermant cinquante-huit sonnets, pour l'autre, une vingtaine de poèmes publiés, avec d'autres oeuvres en 1986 par « *l'Escolo dóu Vidourle* » de Lunel.

Tous deux unis par une même pensée : l'indignation devant leur pays, épris de justice et de liberté, envahi par un peuple soumis à un pouvoir despotique. Tous deux unis par le même élan patriotique qui leur fait dépasser les frontières de leur Midi.

Mais si l'un, Paul Vézian, sait évoquer le front mais se sent proche aussi des gens de l'Arrière dont il veut porter témoignage de la douleur et de l'espoir, l'autre, Louis Abric, le combattant, touché profondément dans son cœur, reviendra souvent sur l'insulte faite, en août 1914, aux soldats provençaux du *xv^e* corps de la *ii^e* armée et n'aura pour toute consolation, dans le froid et la pluie des tranchées, que celle

de tourner ses pensées vers un Midi rêvé et pacifié...

Notre consœur est vivement applaudie.

Après les questions d'usage, la séance est levée à 17 h 45.

Séance du vendredi 24 avril 2015

**La séance est ouverte à 16 h 30
sous la présidence de M. Jean-Louis Meunier.**

Présents : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Lassalle, Leroy, Maurin-Farelle, Mazauric, Pallier, Poujoulat, Prat, Teulon-Lardic. MM. Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Fabre, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Hugues, Matouk, Meine, Michel, Penchinat, Puech, Sapède, Stephan.

Excusés : Mmes C. Marès, Plouvier. MM. Audisio, Gardelle, Iancu, Simon, Trarieux, Travier, Valade.

Correspondants présents : Mmes Brandts, Giacomoni. MM. Belin, Dugas, Hooreman, Magdelaine, Maréchal, Pey, Ventura.

Correspondants excusés : Mmes Agussol, Béné. MM. Auriol, Chillet-Pijac, Galligani, Godlewski, Krebs, Ott, Pontvieux.

M. le président Jean-Louis Meunier ouvre la séance à 16 h 30 en précisant l'ordre du jour puis donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte-rendu de la séance du 10 avril qui est adopté.

Annonces :

En accord avec le président, le secrétaire perpétuel et les membres du bureau, nous prononçons la vacance du fauteuil de M. Robert Chamboredon, membre résidant démissionnaire.

Notre consœur Anny Herrmann offre à l'Académie le recueil

de poèmes de Paul Vézian « *Poèmes de guerre, 1914-1917* » qu'elle a traduits du provençal.

Ouvrages :

Nous avons reçu :

- Le Bulletin N°105 (Année 2014) de la Société Belfortaine d'Émulation.
- Le Bulletin N°3 (Année 2014) de La Diana.
- La Revue Archéologique de Bordeaux. Tome 54 (Année 2013).

M. le président accueille le conférencier, notre consœur Mme Sabine Teulon-Lardic, membre non résidant, en ces termes :

Madame et chère consœur,

1, 2 ! Vos travaux de musicologie, reconnus et appréciés dans la communauté des chercheurs, prouvent que vous aimez ce XIX^e siècle qualifié de « stupide » par Léon Daudet (son père y avait toutefois connu un franc succès et constitué une fortune dont le fils sut habilement profiter, ainsi que du nom...), siècle dont vous connaissez parfaitement aussi les faiblesses et les compromissions politiques et sociales et leurs incidences sur les œuvres lyriques et leur approche au plus profond de l'être humain. Votre thèse, soutenue à Paris IV Sorbonne en 2002 et reçue avec mention très honorable et les félicitations du jury à l'unanimité : *Ferdinand Poise (1828-1892) – Contribution à l'étude de l'opéra-comique*, vous a permis d'explorer un vaste pan de la musique à cette époque, et vous avez rapproché Alphonse Daudet de notre compositeur nîmois – la rue Poise est à quelques mesures de la rue Dorée. Vos communications, présentées ici à l'Académie (sur Poise, la musicologie, *Carmen* et *Mireille*), à la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard et dans des colloques organisés en France et à l'étranger, ont donné matière à publications. Vous avez « colloqué » à l'Opéra-Comique, à Montpellier 3, à l'École nationale

des Chartes, à l'Université de Saint-Étienne puis à Nîmes, en décembre dernier (« Provence et Languedoc à l'opéra : cultures et représentations (1850-1920) », à Leipzig. Pour mémoire, je citerai « Arènes de Nîmes (12 mai 1901), lieu d'appropriation paradoxale de *Carmen* de Bizet », publiée dans les *Actes* du XIV^e Congrès de la Gesellschaft für Musikforschung, à Leipzig, en septembre 2008. Vous êtes rattachée au laboratoire C.R.I.S.E.S. à l'université Montpellier 3 (Centre de Recherches Interdisciplinaires en Sciences humaines et Sociales), ce qui est le signe de votre sérieux et de vos compétences.

Mais, au fait, quand nous donnerez-vous le plaisir de lire une somme qui aurait pour titre *Inventer le concert public à Nîmes* ? Vous venez de recevoir une mention légitime au Prix des Muses 2015, décerné par le jury de la fondation Singer-Polignac, pour votre livre *Inventer le concert public à Montpellier : la Société des concerts symphoniques (1890-1903)*, publié en 2014 à Lyon chez Symétrie. Ce livre est maintenant une référence. Cette distinction vous honore et elle ajoute un double dièse au rayonnement de l'Académie de Nîmes. Nous vous félicitons toutes et tous de grand cœur – et l'invitation à écrire sur le concert public à Nîmes n'en est que plus pressante, « *maestoso, ma allegro* » !

En votre qualité de musicienne – vous êtes flûtiste et professeur de flûte au Conservatoire à rayonnement départemental de Nîmes – vous portez la musique dans des concerts symphoniques et de chambre, avec le trio *Sospirando* pour celle-ci, par l'interprétation d'œuvres qui appartiennent au patrimoine musical européen du XVIII^e jusqu'au XX^e siècle. Votre attachement à faire écouter des compositions peu jouées depuis le XVIII^e siècle, mises en perspective avec les œuvres de Claude Debussy, caractérise votre préoccupation constante : enseigner et faire découvrir au plus grand nombre un répertoire d'abord réservé à des salons. Ce que vous avez réalisé au Musée des Beaux-Arts de Nîmes, à Carré d'Art, à Montpellier et dans le cadre des Journées du Patrimoine. « *Risoluto* », dirait un chef d'orchestre !

Si « Un petit roseau » suffisait à Henri de Régnier « À faire chanter la forêt », les flûtes modernes ne sont plus de roseau, mais elles

chantent aussi mélodieusement : la nymphe Syrinx, aimée de Pan, le charmait par la volupté de ses mélodies. Et si l'organe syrinx permet aux oiseaux de faire des vocalises, SYRINX est le nom d'un générateur de rayons X. Que ce soit en musique, en physiologie et en sciences, le chant et la chaleur offerts et dégagés sont universels !

Le vendredi 10 juin 2005, vous avez été reçue à l'Académie de Nîmes par le président Guilhem Fabre, et vous proposiez de présenter une séance musicale à l'Académie en lieu et place d'une communication. Nous vous prenons au mot : le programme pour l'année 2016 a des portées non encore écrites, à vous de les remplir, sous le titre « Une heure de musique de chambre au temps de Jean-François Séguier ». « Presto presto » !

Quant aux *Noces de Figaro*, Da Ponte a gommé les allusions politiques contenues dans la pièce de Beaumarchais à partir de laquelle il a écrit le livret de l'opéra de Mozart, mais on sait, par une lettre de Mozart père, que Mozart fils avait « contre lui d'effroyables cabales (...) à cause de la grande considération que lui attirent son habileté et son extraordinaire talent. » Vous nous direz tout à l'heure comment Castil-Blaze a repris ce livret (dont l'écrivain contemporain Eric-Emmanuel Schmitt a donné une éloquente traduction). Et c'est au théâtre de Nîmes que fut jouée la version Castil-Blaze. Vous nous apprendrez pourquoi.

En attendant, parlez-nous de Mozart et des *Noces*. Vous avez choisi des extraits de cet opéra-bouffe très sérieux, où l'on essaie de se tromper (en amour s'entend) pour mieux préserver l'espace amoureux et l'intimité de chacun – « Porgi, amor, qualche ristoro al mio duolo » chante la comtesse, tant il est vrai qu'au théâtre aussi l'amour peut apporter « quelque réconfort ». Chère Consœur, l'ouverture est jouée, à vous maintenant la direction – 3, 4 !

Vivement applaudi, le président donne la parole à notre consœur Sabine Teulon-Lardic pour sa communication intitulée : « Les Noces de Figaro de Mozart au théâtre de Nîmes (1818) dans l'arrangement de Castil Blaze : les imbroglios d'un transfert culturel »

Le soir du réveillon de 1818, le Théâtre de Nîmes programme l'opéra *Les Noces de Figaro* de W.-A. Mozart (originellement *Le Nozze di Figaro*) dans l'adaptation française de Castil Blaze (1785-1857), musicien et librettiste traducteur, originaire de Cavaillon. A une époque où la pénétration du théâtre mozartien est balbutiante à Paris (*Don Juan*, *La Flûte enchantée*), cette programmation est un événement après le refus des théâtres lyriques de Paris de le porter sur scène, à l'exception du Théâtre-Italien (1807, version originale italienne). Ce sont les prérogatives de la Comédie-Française, ayant le privilège de la comédie de Beaumarchais (1784), qui génèrent ces freins.

Quelles sont les contingences qui accompagnent ce coup d'éclat au Théâtre de Nîmes sous la direction d'A. Singer ? Pour adapter un *opera buffa* en opéra-comique, quels remaniements propose Castil Blaze proclamant : « Je suis revenu à Beaumarchais, et c'est lui que l'on retrouvera sous la musique du compositeur allemand. » ? Quel sera son retentissement concernant la diffusion mozartienne en France ?

Sur la base du livret d'opéra publié à cette occasion et de documents d'archives (Archives Départementales du Gard), nous tentons d'interroger les transferts culturels entre genres lyriques nationaux.

Cette conférence était agrémentée par la projection de diapositives et par l'audition de trois extraits des *Nozze di Figaro* :

- duo Susanna Figaro, *Cinque, dieci* (acte I, n°1)
- cazona de Chérubin, *Voi che sapete* (acte II, n°2)
- trio Comtesse, Susanna, Comte, *Suzanna !* (final de l'acte II).

Vivement applaudie, notre consœur a répondu aux questions d'usage.

Après avoir remercié vivement la conférencière, le président lève la séance à 18 heures.

Séance du vendredi 15 mai 2015

**La séance est ouverte à 16 h 30
sous la présidence de M. Jean-Louis Meunier.**

Présents : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Lassalle, Mazaauric, Pallier, Plouvier, Poujoulat. MM. Audisio, Cavalier, Chalavet, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Hugues, Matouk, Meine, Penchinat, Sapède, Stephan, Valade.

Excusés : Mmes C. Marès, Leroy, Maurin-Farelle. MM. Aventurier, Chabert, Gardelle, Iancu, Puech, Simon, Travier.

Correspondants présents : Mmes Dumas, Giacomoni. MM. Belin, Fournier, Pey, Pontvieux, Ventura.

Correspondants excusés : Mmes Agussol, Bénéel, Brandts. MM. Chillet-Pijac, Krebs, Ott.

M. le président Jean-Louis Meunier ouvre la séance à 16 h 30 en précisant l'ordre du jour puis donne la parole à Mgr Bernard Fougères remplaçant le secrétaire perpétuel, Alain Aventurier pour la lecture du compte rendu de la séance du 10 avril, lequel est adopté.

Annonces :

- Mercredi 27 mai 2015 à 19 h 00, au Lycée Alphonse Daudet (Salle Jacques Terrisse), notre confrère, l'abbé Frédéric Auriol, nous invite à la conférence débat concernant la nouvelle application de la Loi Léonetty-Clays : « Fin de vie

et droit des malades » par le Docteur Jean Léonetti, député-maire d'Antibes, auteur de la Loi Léonetti relative aux droits des malades et à la fin de vie.

- Traditionnellement, l'hôtel de l'Académie sera fermé vendredi 22 mai, week-end de la fêria de Pentecôte.

Ouvrages :

Nous avons reçu :

- La Lettre 78 de l'Académie des Beaux-Arts.
- Le Bulletin 2015 de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers.
- La Revue Historique du Centre-Ouest (Tome XII, 2013).

M. le président accueille le conférencier, M. Michel Belin, correspondant, en ces termes :

Monsieur,

Vous dites vous-même qu'« il est difficile de définir la justice restaurative » – la définition de la Justice n'est-elle pas aussi difficile, voire délicate : trop de régimes politiques en ont donné (en donnent encore...) une définition adaptée plus à leurs impératifs personnels qu'à un primordial souci des victimes et des justiciables, au nom, pour ceux-ci, de la présomption d'innocence.

Vous connaissez tous les degrés de cette justice, car vous en avez gravi les prestigieux mais parfois périlleux échelons, de 1981 et 1982, années pendant lesquelles vous êtes élève du cycle préparatoire au concours d'entrée à l'École Nationale de la Magistrature à Paris, jusqu'à 2009, où vous accédez à l'honorariat. Vous devenez auditeur de justice à l'École Nationale de la Magistrature, puis substitut du procureur à Tarascon, premier substitut à Charleville-Mézières, procureur de la République à Montluçon puis à Guingamp, procureur de la République adjoint à Nîmes (où vous êtes né) en charge de la lutte contre la grande

criminalité (la grande criminalité : cela existe encore ?), enfin procureur de la République à Bonneville. Vous avez été correspondant du Conseil supérieur de la magistrature auprès des magistrats du parquet de la Cour d'Appel de Chambéry pour l'établissement du recueil des obligations déontologiques des magistrats – tout un programme ! – et membre du conseil d'administration de l'École Nationale de la Magistrature, en qualité de représentant des directeurs de centres de stages. Fonctions exposées à certains journalistes qui analysent les moindres de vos paroles, à quelques auditeurs qui traquent de supposées informations pour alimenter des propos de zincs de bars, et à la hiérarchie qui attend quelquefois un écart de langage pour vous donner une « promotion » dite placard, mais aussi le plus souvent, une vraie promotion – et ce n'est alors que justice. Ne soyons pas défaitistes, ayons confiance en la Justice et en ceux qui la « rendent » : le verbe est ici intéressant, puisque ce que l'on rend par déontologie, c'est ce que l'on a reçu par délégation.

Vous avez par ailleurs porté cette parole altruiste en acceptant de conduire des travaux dirigés en 2^e et 4^e années de droit à l'Université de Nîmes, de 2009 à 2011, et depuis octobre 2011, vous êtes magistrat réserviste au Parquet de Nîmes. Vos enfants vont, eux aussi, vers les autres : votre fils est huissier de justice, votre fille, puéricultrice, deux professions exposées, mais qui ont la justice pour fondement.

Il existe un lien entre vos responsabilités et votre maîtrise de lettres modernes consacrée aux « *personnages légendaires et mythologiques dans l'œuvre poétique de Guillaume Apollinaire* », soutenue en 1972 à l'université Paul Valéry de Montpellier. Ce n'est pas dans l'œuvre poétique d'Apollinaire que j'ai choisi un fragment, mais dans un de ses *Contes* : « L'orangeade ». Le docteur James Kimberlin jouit d'une renommée incontestable, mais il a horreur de la mort et refuse de soigner un patient qui en est proche, Lee Lawes. Il lui conseilla de boire de l'orangeade, ce qui fit effet. Quand Lee revint consulter le médecin, celui-ci le tua, l'autopsia pour savoir comment l'orangeade l'avait guéri, puis s'enfuit. Retrouvé par la police, il est jugé. Apollinaire pose une vraie question, si nous la lisons avec le poids de l'Histoire et avec les concepts de Justice, de châtement et de conséquences de nos

actes, présents à notre réflexion : « Bref, James Kimberlin essaya en vain de faire admettre aux juges qu'il n'avait agi que dans un moment d'égarement. Il fut condamné et dut payer, de sa vie, le bizarre attentat que lui avait fait commettre une frénésie, causée par un étonnement nullement criminel mais uniquement scientifique. »

Nous attendons vos explications, elles nous permettront aujourd'hui de mieux comprendre cet article 10-1 du code de procédure pénale tel qu'il résulte de la loi du 15 août 2014, avant que vous ne présentiez de nouveau cette justice restaurative, au cours de la séance foraine de l'Académie de Nîmes, organisée en partenariat avec l'AGAVIP (Association Gardoise d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales) dont vous êtes le président depuis le 14 novembre 2012. Cette séance se tiendra dans la Salle Terrisse du Lycée Alphonse Daudet, le 3 juin prochain de 18 h 30 à 20 h 15. Vous y serez partie prenante en compagnie de Paul Mbanzoulou, attaché à l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire et au Centre Interdisciplinaire de Recherche Appliquée au Champ Pénitentiaire, de notre confrère Gabriel Audisio et du président de l'Académie, Académie dont vous êtes correspondant, vous y avez été accueilli par le président René Chabert le 27 avril 2012. J'invite nos consœurs et confrères et nos amis ici présents à assister à cette séance.

Dans ses *Carnets*, Albert Camus écrivait : « Si l'homme échoue à concilier la justice et la liberté, alors il échoue à tout. » Prémonitoire leçon d'espoir et de courage ! Concilier justice et liberté, c'est l'un des buts de la justice restaurative : concilier n'est pas réconcilier – ce qui suppose une dispute –, n'est pas juxtaposer deux attitudes incertaines au prix de concessions, c'est unir, faire, devenir un. Point d'effets de manches, Monsieur, pour le sujet aussi grave et intime que vous avez choisi. Nous vous écoutons.

Le président donne la parole à notre confrère Michel Belin pour sa communication intitulée : « *La justice restaurative, une justice humaniste.* »

Michel Belin rappelle l'article 10-1 du code de procédure pénale tel qu'il résulte de la loi du 15 août 2014 : « A l'occasion de toute procédure pénale et à tous les stades de la procédure, y compris lors de l'exécution de la peine, la victime et l'auteur d'une infraction, sous réserve que les faits aient été reconnus, peuvent se voir proposer une mesure de justice restaurative.

Constitue une mesure de justice restaurative toute mesure permettant à une victime ainsi qu'à l'auteur d'une infraction de participer activement à la résolution des difficultés résultant de l'infraction et, notamment, à la réparation des préjudices de toute nature résultant de sa commission. Cette mesure ne peut intervenir qu'après que la victime et l'auteur de l'infraction ont reçu une information complète à son sujet et ont consenti expressément à y participer. Elle est mise en œuvre par un tiers indépendant, formé à cet effet, sous le contrôle de l'autorité judiciaire ou, à la demande de celle-ci, de l'administration pénitentiaire. Elle est confidentielle, sauf accord contraire des parties et excepté les cas où un intérêt supérieur, lié à la nécessité de prévenir ou de réprimer des infractions, justifie que des informations relatives au déroulement de la mesure soient portées à la connaissance du procureur de la République ».

Il est difficile de définir la justice restaurative ; parmi les multiples définitions proposées par les auteurs, Michel Belin choisit celle de Tony F. Marshall, criminologue anglais :

« La justice restaurative est un processus par lequel les parties, concernées par une infraction donnée, décident en commun de la manière de réagir aux conséquences de l'infraction ainsi qu'à ses répercussions futures. »

La justice restaurative considère le crime comme un préjudice, un tort causé à quelqu'un et pas seulement une violation de la loi. La justice restaurative s'intéresse à la réparation, qu'elle soit matérielle ou symbolique, et encourage, victime et délinquant ensemble, au règlement du différend par la discussion et la négociation.

Les mots essentiels de la justice restaurative sont :

Liens, respect, harmonie, paix, dialogue, discussion,

rétablissement, responsabilisation, réparation, reconstruction.

A la fin de cette communication, Michel Belin a proposé de visionner l'extrait d'un film qui relate l'expérience d'une rencontre entre des condamnés et des victimes à la Maison Centrale de Poissy en 2010.

Vivement applaudi, notre confrère a répondu aux questions d'usage.

Après avoir remercié chaleureusement le conférencier, le président lève la séance à 18 heures.

Séance du 29 mai 2015

**La séance est ouverte à 16 heures 30
sous la présidence de M. Jean-Louis Meunier.**

Sont présents : Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Lassalle, Marès, Mazauric, Poujoulat, Ritter. MM. Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Contestin, Fabre, Fougères, Galtier, Gouget, Hugues, Meine, Meunier, Penchinat, Puech, Sapède, Simon, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Deronne, Leroy, Maurin-Farelle, Pallier, Plouvier, Prat. MM. Bruguerolle, Fontaine, Gardelle, Iancu, Matouk, Moreau, Stephan, Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Brandts, Giacomoni. MM. Belin, Chalvidan, Chillet, Dominique Fabre, Fournier, Gascuel, Godlewski, Hooreman, Launay, Maréchal, Mercier, Pey, Pontvieux, Rouanet de Lavit.

Correspondants excusés : Mme Agussol, MM. Ott, Ventura.

M. le président Jean-Louis Meunier ouvre la séance en disant :

Avant de laisser la parole à M. le secrétaire perpétuel, je vous informe qu'au nom de l'Académie j'ai envoyé une lettre de sympathie à M. et Mme Chamboredon, à la suite du décès de leur fils unique David, âgé de trente-six ans. Quels qu'aient été les événements académiques, nous nous devons de faire ce geste d'affection. Hier après-midi, avec d'autres amis et collègues enseignants des parents de David, de nombreux consœurs et confrères ont accompagné Robert et Jacqueline

Chamboredon dans ce moment douloureux, au cours d'une cérémonie de recueillement au funerarium de Nîmes puis au cimetière des Mages. En notre nom à tous, je renouvelle la part que nous prenons à leur tristesse et à leur chagrin.

La parole est donnée au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du 15 mai. Mis aux voix, ce procès-verbal est adopté.

Annonces:

A l'occasion de la Nuit Européenne des Musées du samedi 16 mai dernier, une présentation de deux ouvrages inédits a été organisée au musée archéologique et historique de Beaucaire.

Le premier traite de la guerre de 1939-1945 à Beaucaire depuis le tout début du conflit jusqu'à la Libération. L'auteur n'est autre que M. Jean-Marie Mercier qui est accueilli aujourd'hui dans notre compagnie.

Le deuxième ouvrage est présenté par notre confrère Maurice Contestin, membre fondateur de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire. Il s'agit d'un album intitulé « *Masques, mascarons et gargouilles* » qui répertorie tous les éléments d'architecture ornant la ville.

Ces deux ouvrages ont été offerts à l'Académie.

Mardi 26 mai, salle Saint-Jean de l'Hôtel de ville de Paris, notre confrère Jean Matouk, a été invité par l'écrivain haïtien et canadien Dany Laferrière. En effet, ce dernier a reçu son épée d'académicien, réalisée par le sculpteur haïtien Patrick Vilaire, des mains de Jean d'Ormesson, deux jours avant son entrée sous la Coupole au fauteuil n° 2 de l'écrivain Hector Bianciotti à qui il succède.

Mercredi 3 juin, à 18 heures, l'Académie propose une nouvelle séance publique qui se déroulera salle Jacques Terrisse au lycée Alphonse Daudet. Le thème est *La justice restaurative*, en coordination

avec l'Association Gardoise d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales et de Médiations. (AGAVIP). Cette séance sera animée conjointement par Gabriel Audisio et Michel Belin, magistrat honoraire, correspondant de l'Académie et président de l'association AGAVIP.

Ouvrages et bulletins

Nous avons reçu

- La Revue de la Manche. Tome 56, 2015-06-02.
- Les Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté.
- La Revue de l'Agenais N°1 - 142^{ème} année. 2105.
- Le Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude Tome CXIV 2104.
- La Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard. Revue 30. 2015.

Accueil de la promotion 2015 des correspondants.

M. le Président demande à chaque correspondant de venir s'asseoir sur le fauteuil du conférencier et prononce une allocution de bienvenue pour chacun d'eux.

Accueil de M. Pierre Henri Chalvidan.

Monsieur,

Votre carrière d'universitaire, spécialisé en droit public et en éthique générale, s'est essentiellement déroulée à Paris, vous étiez maître de conférences à Paris-Est et vous avez aussi enseigné à l'Institut Catholique de Paris. Depuis bientôt cinq ans vous êtes à la retraite.

Cependant, là ne s'arrêtaient pas vos fonctions. Elles vous ont conduit à assurer le vice-doyennat de la faculté d'Administration et

d'Échanges internationaux, la direction de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale et la vice-présidence du Comité Consultatif de Protection des Personnes dans la Recherche Bio-médicale, à l'Hôpital Henri Mondor, mais aussi à accepter la vice-présidence du réseau ASA France qui regroupe une vingtaine d'associations œuvrant dans le sens de l'aide à l'association de droit malgache.

Quant à vos actions, elles s'étendent sur un vaste territoire et traduisent votre ouverture aux autres, quelles que soient leurs origines et leurs préoccupations, par la création à Paris du Laboratoire de Recherche sur la Gouvernance Publique – vous nous ferez certainement partager vos recherches et conclusions en cette matière par une communication –, car vous contribuez toujours aux travaux de ce laboratoire. Vous étendez votre champ d'investigation : vous êtes consultant auprès de l'UNESCO et de l'Union européenne, vous fondez l'association Aide au Développement en Afrique et à Madagascar, en parallèle à la création d'un master Action Humanitaire de l'Université Paris-Est, deux entités porteuses d'actions de partenariat en direction des pays du Sud.

Le Conseil diocésain de la Solidarité vous compte parmi ses membres actifs et l'association Passeurs de Mémoire, qui se consacre à la mise en valeur du patrimoine de la commune de Robiac-Rochessadoule, où vous êtes né et où vous habitez, vous a élu à sa présidence.

e n'aurais garde de passer sous silence les articles et les livres que vous avez publiés, seul ou en co-écriture : *Droit constitutionnel, institutions et régimes politiques* reste l'un de vos livres majeurs et plus d'un étudiant l'a lu avec attention et mis en pratique, parfois avec des fortunes diverses. Vous collaborez encore à *Combat*, à *La croix*, à *Projets*, à la *Revue Politique et Parlementaire* et à la *Nouvelle Revue Universelle*.

Dans un article intitulé « À la recherche de la gouvernance perdue : entre mythes fondateurs et errances révélatrices » et publié en 2008 dans *Développement et civilisations*, vous analysiez les difficultés historiques du monde et de l'Europe à se développer harmonieusement, et pourtant ils en ont toutes les possibilités. Vous avez écrit : « La cause

semble donc entendue : nous n'avons pas d'idée régulatrice globale qui puisse prétendre mettre fin à l'histoire et celle-ci, malgré les apparences, ne s'écrit pas du côté des puissants, du côté de l'Empire. Où s'écrit-elle alors ? Vraisemblablement du côté de la cité, du politique. »

Le « vraisemblable » deviendra-t-il le « vrai », pour parodier Boileau, et le politique, selon l'étymologie, retrouvera-t-il sa prééminence ? Quoi qu'il en soit, l'Académie de Nîmes est heureuse de vous accueillir, sur la recommandation de notre consœur Catherine Marès et de nos confrères Bernard Fougères et Charly Puech, et je ne doute pas de votre participation régulière à nos séances ordinaires. Aujourd'hui, Monsieur, nous vous écoutons attentivement.

Réponse de M. Pierre Henri Chalvidan

La brèche du Temps

Puisque vous avez bien voulu me laisser la liberté d'intervenir « sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur », j'ai choisi de vous proposer quelques réflexions sur la transmission.

Pour trois raisons. D'abord, parce que la transmission a été pendant un demi-siècle au cœur de mon métier d'enseignant-chercheur. Ensuite, parce qu'il me semble qu'elle est au cœur de l'institution à laquelle vous me faites l'honneur de m'associer. Enfin, parce qu'elle est, je crois, au cœur de la crise de civilisation que nous traversons.

C'est sur ce dernier point que je voudrais insister en me faisant l'humble intercesseur d'un certain nombre de penseurs pouvant utilement nous guider dans la lecture de cette crise. Car ce dont a besoin notre monde moderne, disait Malraux, c'est au moins autant d'intercesseurs que de penseurs.

Le premier que j'invoquerai fut une grande inspiratrice de la réflexion politique du xx^e siècle, peut-être parce qu'elle en est dans sa chair une figure emblématique. Il s'agit d'Hannah Arendt et de la

métaphore de l'activité de pensée qu'elle développe, en préface de « La crise de la culture », à partir d'une parabole de Kafka.

La scène est celle d'un champ de bataille où s'entrechoquent les forces du Passé et du Futur. Et la première chose remarquable, note Arendt, est qu'ici, non seulement le Futur mais également le Passé est considéré comme une force. Une force qui ne nous tire pas en arrière mais nous pousse vers l'avant alors que, contre toute attente, c'est le Futur qui nous renvoie vers le Passé.

Cette brèche du Temps est le lieu où se tient l'Homme et l'activité de pensée.

L'ennuyeux est qu'aujourd'hui cette circularité dynamique entre le Passé et le Futur ne fonctionne plus. La brèche entre eux s'est tellement élargie qu'elle est devenue un marécage boueux où s'enlise la pensée. Et l'action : on ne sait plus où l'on va parce qu'on ne sait plus d'où on vient. Le refus par la modernité de toutes les métaphysiques traditionnelles et l'épuisement des succédanés de transcendance qu'elle a inventés – l'Histoire, le Progrès, l'Humanisme athée... - débouche sur le désenchantement du monde et le catastrophisme ambiant. C'est pourquoi la crise est la plus profonde crise que notre civilisation ait connue. Plus profonde même que celle de la Renaissance. Jusqu'à notre époque en effet, la transmission culturelle avait été régulièrement assurée par un certain nombre de relais. Rome avait récupéré l'héritage d'Athènes et incorporé l'apport de Jérusalem – l'irruption de la Transcendance – puis la Chrétienté avait assuré la continuité. Le propre de la modernité est d'avoir rompu, et volontairement rompu, le fil de la Tradition, d'avoir mis fin à ce qu'Edgar Morin appelle la grande dialogique de l'Occident : ce dialogue stimulant entre la tradition gréco-latine et la tradition judéo-chrétienne. Autrement dit, le dialogue de la Foi et de la Raison.

Le drame n'est pas qu'aujourd'hui la Raison ait triomphé mais que tende à dominer sans partage une raison close, la raison instrumentale. Car si la Raison est unique, les formes de rationalité sont diverses et toutes nécessaires à la plénitude de l'« *ego interrogans* ». Et il faudrait pouvoir longuement évoquer cette angoissante problématique de l'autodestruction de la Raison développée par Adorno et Horkheimer.

*

* *

En arrière-plan de tout cela, il y a, bien sûr, l'affirmation spécifiquement moderne de l'autonomie absolue – sans liens – du sujet et le rejet de toutes les médiations. Dans cette perspective, la Tradition devient, de fait, un obstacle à la liberté d'autocréation et il faut donc la déconstruire. De Descartes à Bourdieu en passant par Rousseau, Foucault et bien d'autres, l'histoire de la déconstruction n'est plus à faire et, à voir nos débats sur l'Ecole, il n'est pas sûr qu'elle soit terminée... Pour reprendre le célèbre propos de Char, non seulement notre héritage n'est précédé d'aucun testament, mais c'est l'idée même d'héritage qui est repoussée et remplacée par la programmation, assistée par ordinateur, de générations de « déshérités ».

C'est le résultat – « la mort de l'homme » - qui est inquiétant. Jusqu'ici, expliquait Valéry, chaque grande époque avait formulé consciemment sa vision de l'Homme, non comme une collection de contingences, mais comme un idéal capable d'éveiller des ressemblances, qu'il s'agisse de la figure du Saint, du Héros, de l'Honnête homme ou du Proletaire...

Ces figures-là ont été rejetées dans l'oubli et sur la question de l'homme, la modernité se retrouve dans une situation ambiguë. D'un côté, la rationalité scientifique – sciences « humaines » incluses – a tellement disséqué l'humain que nous n'avons plus d'image claire de l'homme. Mais, en même temps, il est bien possible qu'au creux de notre époque, il y ait une image de l'homme mais une image que l'on ne veut plus voir parce qu'elle fait peur. Cette image est celle de Prométhée dont Marx disait qu'il devait être le premier saint du calendrier laïque. Un Prométhée protéiforme et effrayant : celui du post-humanisme technoscientifique et celui de la violence. Bref, celui du barbare qui, faute de culture, ne peut honorer son humanité. L'élève de *L'Emile* : « un sauvage fait pour habiter les villes » car, seule, la culture permet que, dans le particulier, on communique à l'universel et, seule, elle peut canaliser la violence même si elle ne parvient jamais à l'extirper.

Et c'est alors que surgit ce qu'Alain Finkielkraut appelle « la question des limites ». Une question à double entrée. D'abord, où passe désormais la limite entre l'homme, l'animal et l'objet ? Question transversale à toutes nos grandes interrogations « sociétales » : bioéthique, génétique, numérisation du travail et de la connaissance... etc. C'est la question, dit notre auteur, qu'avait tragiquement posée cet événement éthique que fut l'affaire de la vache folle : quand on transforme un herbivore en carnivore et qu'on provoque une maladie transmissible à l'homme, que devient la frontière entre les espèces ? Mais nous sommes depuis retombés dans notre sommeil anthropocentrique. D'où la seconde entrée de la question des limites : jusqu'où ne pas aller trop loin ? C'est l'inquiétude qui est à la source du principe de précaution. Un principe qu'il va bien falloir, maintenant, appliquer à l'homme lui-même sous peine de voir resurgir les pires dérivés d'un eugénisme qui devient inévitable chaque fois que l'homme se reconnaît le pouvoir de dire où commence l'homme et où il finit, de dire ce qu'est un homme, un surhomme ou un sous-homme...

*

* *

La réponse à cette double question des limites, elle passe d'évidence par ce que Benoît XVI appelle une nouvelle synthèse humaniste car, dit-il, « la question sociale est devenue radicalement – à la racine – une question anthropologique ». Et il ajoute que cette nouvelle synthèse ne pourra se construire qu'autour de la catégorie personnaliste de la relation.

Mais pour y parvenir, il faut d'abord sortir la pensée du bourbier dans lequel elle s'enfonce au fond de la brèche du Temps. Simone Weil le dit bien : lorsqu'il y a un malaise de la pensée, la dictature du social menace. C'est-à-dire celle du conformisme. Ce qu'un moraliste protestant, Arthur Rich, dénomme « la normativité des faits alimentée par la statistique morale » : à partir du moment où tout le monde le fait et où c'est confirmé par les sondages, il faut pouvoir le faire parce que

c'est bien. Une normativité par le bas.

Pour échapper à ce risque, Simone Weil propose, on le sait, une problématique de l'enracinement. Un enracinement qui suppose des communautés fortes « conservant vivants certains trésors du passé et certains pressentiments d'avenir ». Et c'est un enracinement par le haut : celui de la grâce à l'encontre de la pesanteur qui nous barbarise par le bas. Une anabase, une analogie – un discours vers le haut – aurait dit le penseur que je vais maintenant évoquer.

Pour finir, il me plaît en effet de rendre hommage à la pensée d'un philosophe qui vient malheureusement de nous quitter. Un penseur méditerranéen, proche de Camus, auquel le lient une « complicité solaire » et une même naissance en Algérie, et proche aussi d'Hannah Arendt et des Grecs. Il s'agit de Jean-François Mattéi, professeur à l'université de Nice et à l'IEP d'Aix, qui n'a cessé jusqu'à sa mort de lutter contre la barbarie.

Je n'ai pas eu le temps de lire avant cette séance son ouvrage posthume *L'homme dévasté*, mais le précédent *La barbarie intérieure* dégageait déjà puissamment le chemin pour sortir le sujet moderne de la caverne de son auto-enfermement.

Ce chemin c'est, à nouveau, le retour aux deux sources de notre civilisation, la réactivation des écrits et des récits fondateurs qui ont mêlé leurs eaux dans le large fleuve romain. Ce fleuve qui a irrigué l'Europe et l'Occident non seulement d'une philosophie du sujet – laquelle, dit Mattéi, est la philosophie des barbares parce qu'elle impose sa volonté au monde et, s'il résiste, sa destruction – mais aussi d'une philosophie de la personne comme être qui résonne d'un son venu d'Ailleurs...

C'est là que l'on trouvera réponse à la question du fondement de nos liens et de nos limites sur laquelle nous n'avons plus rien à dire. Il est grand temps.

Lectures de référence :

- H. ARENDT, *La crise de la culture*, Gallimard, 1972.

- E. MORIN, *Penser l'Europe*, Gallimard, 1987.
- F. JACQUES, *Interroger. Prolégomènes à une collaboration de la foi et de la raison*, Transversalités, Janv.Mars 2000.
- F.- X. BELLAMY, *Les déshérités ou l'urgence de transmettre*, Plon, 2014.
- A. FINKIELKRAUT, *Nous autres modernes*, Ellipses, 2005.
- Benoît XVI, *Caritas in veritate*, 2009.
- S. WEIL, *L'Enracinement*, Gallimard, 1949.
- A. RICH, *Ethique économique*, Labor et Fides, 1994.
- A. VINGT-TROIS et alii, *Qu'est-ce que la vérité ?*, Parole et Silence, 2007.
- J.- F. MATTEI, *La barbarie intérieure*, PUF, 1999.
- J.- F. MATTEI, *L'homme dévasté*, Grasset, 2015.

Accueil de M. Dominique Fabre.

Monsieur,

Vous êtes l'un des deux correspondants que nous recevons aujourd'hui à avoir fait carrière dans les métiers du droit, plus précisément comme avocat spécialiste en droit social, en droit de la sécurité sociale et de la protection sociale, puis en tant que président de l'Association régionale des Avocats d'affaires du ressort de la Cour d'appel de Nîmes. Vous avez aussi exercé plusieurs mandats de membre du Conseil de l'Ordre des Avocats, près la même Cour d'appel. Et vous avez participé à la fondation de la Société nationale d'avocats « Jacques Barthélémy et associés », dont vous êtes membre du directoire. Cela aurait pu suffire à remplir une vie professionnelle très active, si le conseil juridique n'avait aussi requis vos compétences en droit social, à la fois comme conseiller juridique et comme vice-président de la Commission régionale des conseils juridiques, toujours à la Cour d'appel de Nîmes.

Vos études vous ont préparé à ces responsabilités : baccalauréat philosophie au Lycée Daudet, à Nîmes, ville où vous êtes né et que

vous habitez maintenant, puis à la Faculté de droit d'Aix-en-Provence, où vous obtenez une licence suivie d'une maîtrise, deux diplômes d'études supérieures, des certificats d'études judiciaires et d'aptitudes à la profession d'avocat (vous prêtez serment à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence) et un diplôme de juriste conseil d'entreprise. Un doctorat d'État couronne ce parcours : *Le droit de critique en matière de produits et de services*, reçu avec la mention très bien et les félicitations du jury.

Par ailleurs, vous devenez administrateur délégué de l'Association gestionnaire de l'Institut médico-éducatif « Les Platanes » à Nîmes, structure qui accueille des enfants et des adolescents atteints de déficience intellectuelle plus ou moins prononcée, afin de leur procurer des soins adaptés à leurs troubles et de la rééducation. Vous êtes aussi membre et ancien président du Rotary-club de Nîmes Tour Magne et de l'interclubs rhodanien du Rotary international.

Votre bibliographie est importante et vos écrits, seul ou en collaboration, dans les principales revues françaises de droit social, de droit des affaires et dans la presse, font autorité en matière de droit social essentiellement. Vous avez participé à divers congrès consacrés au droit et y avez communiqué. Dans ce domaine, votre activité n'a pas encore cessé.

Permettez-moi de citer une phrase extraite du roman *Photos volées*, écrit par l'un de vos homonymes et publié en 2014 aux Éditions de l'Olivier. Roman très dur mais authentique dans l'expérience qu'il raconte. Cette phrase me paraît convenir à votre parcours et à la spécialité qui est la vôtre : « La vie, dans la plupart de nos souvenirs, c'est souvent le printemps. »

Notre consœur, Catherine Marès et nos confrères, Robert Chalavet et Charly Puech ont parrainé votre candidature. L'Académie de Nîmes vous accueille aujourd'hui avec plaisir, elle le fera de même lors des prochaines séances ordinaires – nous attendons de vous une communication. Pour l'instant, Monsieur, nous vous écoutons attentivement.

Réponse de M. Dominique Fabre.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et messieurs les académiciens
Et tout spécialement mes chers parrains,

Avec l'expression de mon respect, acceptez mes remerciements pour l'honneur qui m'est fait d'être aujourd'hui parmi vous. À ceux qui m'ont choisi, à ceux qui ne l'ont pas fait, a priori moins nombreux, à tous je dis merci. Aux premiers, pour leur suffrage, aux seconds, pour la leçon donnée d'humilité, principe de base dans un pareil cénacle. J'essaierai de ne pas décevoir les uns en espérant convaincre les autres.

Mon cursus vous est déjà connu : littéraire de première formation, je suis devenu juriste par goût et selon certains, par paresse. Pendant mon cursus universitaire, alors que je me préparais à soutenir ma thèse d'État, j'ai fait une heureuse rencontre lors d'un colloque, celle de mon futur associé Jacques Barthélémy, avec qui, au fil des ans, nous avons construit un cabinet d'avocats dont j'ai le plaisir immodeste de rappeler qu'il fut qualifié par la presse économique de « cathédrale du droit social » ! En 2015, il compte 220 collaborateurs, 120 avocats spécialisés dont 35 associés, plus de 5000 clients dont la moitié des entreprises du CAC 40.

J'ai effectivement consacré l'exclusivité de mon activité professionnelle au conseil en droit social, tourné vers l'entreprise et non pas simplement vers l'employeur, celui-ci ne s'identifiant pas nécessairement à celle-là. J'ai eu la chance d'être porté par l'inexorable émergence d'un droit tourné vers l'humain pour ne pas dire d'un droit de l'homme : le droit du travail et son frère inséparable celui de la protection sociale.

Renseigner, conseiller, négocier contrats et accords collectifs et ce, y compris au niveau national, gérer des conflits individuels ou collectifs, former, enseigner, enfin communiquer lors de colloques

ou congrès ou par l'écriture de nombreux articles dans des revues ou ouvrages. Cela a vite et bien rempli les quarante années passées.

Mais écrire, parler et, davantage encore, lire et écouter, tant l'intelligence est collective et tant son enrichissement vient surtout des autres. Voilà mon présent. D'où le plaisir d'être là !

Dix minutes s'écoulaient trop vite pour s'attarder à mon sujet et il me resterait trop peu de temps pour m'exprimer sur un thème me tenant particulièrement à cœur selon les mots et le souhait de Monsieur notre secrétaire perpétuel

Je vous parlerai bien des « histoires avant dormir » inventées pour mes petites-filles ou du roman en cours d'écriture, promis à ma fille le jour de son anniversaire, mais je préfère réserver les minutes à venir pour quelques réflexions prospectives sur un thème toujours d'actualité depuis une vingtaine d'années : la réforme du code du travail.

Un constat :

Inutile d'insister, la presse généraliste s'en faisant régulièrement l'écho ; il n'y rien d'original à constater l'enflure grenouillesque d'une législation hermétique aux employeurs et aux salariés et source de divergences d'interprétation doctrinales et jurisprudentielles. Il ne s'agit plus d'organiser le droit au travail mais de le régler, de le régir, de le rigidifier sans espace de liberté. Tout le monde le sait, trop de droit tue l'emploi. Pourtant, malgré de multiples lois dites de simplification, la grenouille gonfle toujours mais c'est la tête des lecteurs qui va bientôt exploser.

Des idées :

Pour autant faut-il réduire ce volume au risque de ne plus donner au salarié la protection appelée par son « infériorité économique » ou plutôt par sa dépendance ?

Pour ma part, allant à contresens des propositions patronales

ou de celles de certains chantres de l'opposition actuelle, je ne puis cautionner de comprimer le droit du travail pour le faire passer de 3500 à 150 pages. Utopie n'est pas raison et se heurte en l'espèce au simple bon sens. Quel législateur d'un pays démocratique oserait ainsi remettre brutalement en cause plus d'un lustre de discussions parlementaires et de compromis avec les syndicats voire avec l'opinion ? Lancer des idées à ce point excessives n'est pas refonder le droit au sens de lui donner une assise acceptable et suffisamment durable, sinon perpétuelle.

Du projet de contrat de travail unique, de l'apprentissage comme voie normale de l'entrée dans le monde de l'emploi, de la réduction des effets de seuil par leur augmentation (!) ou celle de la diminution de leurs conséquences sur le volume des obligations en résultant, du compactage de la représentation du personnel... de la suppression des normes inutiles ... des idées, des idées mais aucune approche globale.

Il faut un regard différent :

On ne peut aujourd'hui raisonner comme lors des trente glorieuses, vite suivies des trente pâteuses et alors que les trente désastreuses de l'emploi sont arrivées.

Conscients de la nécessité d'agir, poussés par les appels désespérés des jeunes et des « seniors » sans emploi, des entreprises, des investisseurs découragés par tant de freins à la décision d'embaucher, nous nous heurtons au poids d'un code issu de notre histoire et à nos habitudes.

Et pourtant, la société de l'usine pour qui il a été fait est bien loin. Le baccalauréat est devenu un diplôme de base et en théorie le niveau culturel des français s'est amélioré. Plus encore les nouvelles technologies, l'informatique, le bouleversement des modes de communication entre les hommes, de déplacement, de fabrication, de transport des produits justifient une autre approche de l'activité professionnelle. Comment raisonner en quantifiant les heures de travail pour un commercial de terrain, un journaliste envoyé au Népal ou un cadre chargé d'une mission inventive ou de gestion alors que le télétravail

autorise une activité partiellement à domicile ? Comment admettre qu'un plan de sauvegarde de l'emploi négocié avec des syndicats puissants dans une entreprise, puisse être remis en cause par une décision de justice plusieurs années après son terme ? Comment expliquer le blocage d'une opération internationale de fusion par la multiplication et le difficile et hasardeux ordonnancement des procédures d'information et de consultation des institutions représentatives du personnel (comité de groupe, comité central d'entreprise, comité d'établissement, comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail, etc...) avec une infinité possible d'incidents de procédure (expertises, référés suspensifs, etc.) ? Allez l'expliquer à un financier chinois !

Un projet :

Alors, poète à mes heures et donc inconscient, j'ai rêvé d'un nouveau code du travail en quatre titres :

- Le premier réserverait les principes d'ordre public social absolu. Ceux auxquels on ne peut déroger même avec l'accord de tous. Égalité, absence de discrimination, salaire minimum légal, âge d'accès au travail, obligation de sécurité au travail, durée maximale du travail, liberté d'expression...
- Ensuite et deuxième titre, seraient ordonnés les éléments d'un corps de règles, en vigueur faute d'accords collectifs différents.

Toute la vie sociale de l'entreprise est ici concernée, de l'embauche à la rupture du contrat, du mode de rémunération et d'indemnisation des salariés, de l'organisation des temps de travail, de la représentation du personnel... En fait un code des relations de travail normales qui reprendrait la plupart des normes actuelles sauf à les simplifier et à y ajouter les idées logiques en cours (apprentissage, contrat unique, etc...).

- Le troisième titre serait le plus original car il organiserait la subsidiarité du précédent en l'absence d'accord de

branche ou d'accord d'entreprise. Sous réserve du respect des principes d'ordre public social absolu, la négociation pourrait déroger non seulement à la norme conventionnelle supérieure mais surtout à la loi, *in melius* comme *in pejus*.

Cela postule de définir des partenaires sociaux variés pour tenir compte de la taille des entreprises (syndicats ou représentants élus des salariés), mais aussi et surtout de garantir leur représentativité et donc la légitimité des engagements contractés. La subsidiarité démocratiquement et loyalement acquise deviendrait la règle.

Au passage, on réglerait les difficultés d'interprétation de la notion d'avantage le plus favorable. Devrait aussi être réglée la résistance des clauses du contrat de travail à l'application des dispositions conventionnelles pour réserver la primauté des unes sur les autres sauf stipulation expresse contraire dans le contrat individuel.

- Pour conclure, le dernier titre traiterait des contentieux et de leur règlement en consacrant l'essentiel de son dispositif aux procédures non contentieuses (arbitrage et médiation). Au-delà, il devrait organiser des règles assurant la rapidité du traitement des conflits notamment par l'imposition d'un calendrier de procédure et le rétablissement d'un régime de preuve normal (suppression du doute favorable) mais aussi par l'unification des juridictions compétentes et de la jurisprudence en résultant. L'instauration de l'échevinage avec la présence de magistrats professionnels y contribuerait.

A cela, s'ajouterait l'arrêt de l'éparpillement juridictionnel actuel (conseil de prud'hommes, tribunal d'instance, de grande instance, correctionnel, des affaires de sécurité sociale) et la dépenalisation du code du travail, la sanction civile, sauf pour les matières relevant de l'ordre public étant largement suffisante. Quant à ces dernières, le code pénal en connaît déjà pour la plupart et il nécessiterait

peu de modifications. De la sorte on éviterait la difficulté de traitement de certains conflits de normes, les deux codes visant parfois les mêmes infractions mais dans des termes légèrement différents. Enfin un renforcement du rôle des inspecteurs du travail et de leur nombre s'impose mais aussi l'amélioration de leur formation économique et de leur statut.

Bref, je ne voudrais pas alourdir davantage mon propos en évoquant la nécessaire liaison du droit du travail et celui de la protection sociale. Puis-je le réserver pour un autre exposé ?

Avec mes remerciements renouvelés.

Accueil de M. Gérard Gascuel

Monsieur,

Depuis 1983, vous vivez sous deux identités en une seule personne, en une seule personnalité devrais-je préciser : Gérard Gascuel dans le civil, Frère Jean dans l'ordre religieux auquel vous appartenez, car vous êtes hiéromoine orthodoxe, c'est-à-dire Moine-Prêtre. Vous avez été ordonné en 2006 par l'archevêque Gabriel, en la cathédrale parisienne Saint-Alexandre Nevsky.

Vous êtes né dans les Cévennes et, à l'âge de vingt ans, vous faites des études de photographie à l'École Louis Lumière, à Paris. La presse publie vos photographies, dans des domaines aussi divers que l'art, la mode et la publicité. Mais vous portez une attention particulière aux visages et à ses transformations – est-ce déjà l'appel d'une attirance pour le temps et ses métamorphoses, visibles d'abord sur le visage, et les représentations picturales ont amplement marqué ces signes au cours des siècles ? Vos photographies auront la reconnaissance des grandes institutions nationales et internationales.

Vous auriez pu poursuivre une carrière prometteuse mais, en 1983, un voyage en Grèce vous bouleversa, et vous vous retirez pour plusieurs années au Mont Athos et au monastère de Saint-Sabba, en Judée. La dureté extérieure du désert et celle de paysages cévenols s'identifieraient-elles en vous, pour accepter la sérénité intérieure que le paysage induit et confirme ?

En 1993, vous fondez une association d'artistes chrétiens, la Fraternité Saint-Martin (presque huit cents membres actuellement) et, trois ans après, un lieu d'accueil de pèlerins et de prière, le Skite (monastère) Sainte-Foy, à Saint-Julien-des-Points en Lozère. La presse lui a consacré de nombreux articles, du *Monde* à *Paris-Match*. Caroline Huppert y a tourné son film *Les châtaigniers du Désert*, adapté du roman de Frédérique Hébrard. Vous continuez à photographier le monde entier – des pays aussi mouvants et difficiles que l'Inde, la Chine et l'Éthiopie par exemple –, à développer vos photographies (couleurs et noir et blanc) et à présenter votre travail, en France et à l'étranger – parmi d'autres lieux prestigieux, Carré d'Art l'a montré en 2008. En parallèle, vous dirigez la revue *Art Sacré* et vous êtes l'auteur de livres et de catalogues. Leurs titres déclinent des mots et des idéaux qui réfléchissent les étapes de votre cheminement : « Lumière », dans *Hommes de Lumière, Fils de lumière, Visages de lumière* (catalogue de l'exposition pour Marseille Capitale européenne de la Culture, en 2013). « Vie » : *J'ai soif d'une eau de vie, Pierre vivantes* (émouvante exposition au Musée d'Art sacré de Pont-Saint-Esprit, en 2010). « Foi », dans *Pèlerinage au Mont Athos* et dans *Le Jardin de la foi*. L'« Autre », dans *Amour en question* et dans *Insaisissable Fraternité*, livre co-écrit par Alain Finkielkraut, Albert Jacquard et vous-même. Et Patrick Bittar a consacré un film au Skite Sainte-Foy, en 2014 : *Ora et labora in horto*.

Vous mettez ainsi en images et en mots ce qu'Augustin a magnifié dans les *Confessions* : la mémoire, au livre X, et le temps, au livre XI. Pour vous, chercher la vérité c'est chercher Dieu, et les trouver tous deux dans la glaise du monde et vers l'autre.

L'Académie de Nîmes vous accueille avec plaisir, nous avons été trois à recommander votre candidature : Robert Chamboredon,

Bernard Moreau et moi-même. Nos consœurs et confrères auront de même le plaisir de vous voir participer aux séances ordinaires, par la présentation d'une communication lors d'un prochain vendredi. Mais c'est à vous de parler, Monsieur.

Réponse de Frère Jean (Gascuel)

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les Membres de l'Académie,
Mesdames, Messieurs,

À vous qui m'accueillez en cette honorable institution, j'exprime ma profonde gratitude et vous dis : « Merci, merci d'offrir à un moine l'opportunité de partager vos connaissances ». Je ne veux pas vous cacher mon émotion de me trouver dans cette assemblée qui brille depuis plusieurs siècles au service de la culture, de la science et de l'art dans la ville de Nîmes, dans le Gard et de la mer jusqu'aux Cévennes.

Je souhaite aborder avec vous un sujet qui me tient à cœur depuis de nombreuses années : le sacré !

Le sacré peut s'exprimer par une multitude de facettes, par exemple par l'art. Nous parlons alors d'art sacré. L'art sacré n'est pas l'art pour l'art qui porte l'empreinte de son auteur - L'art sacré n'est pas l'art religieux qui est un acte de foi lié à une croyance - l'art sacré n'est pas l'art symbolique qui nécessite l'initiation à une connaissance secrète -. L'art sacré n'est ni académique, ni classique, ni abstrait, ni naturaliste...

L'art sacré n'est pas l'art pour l'art individualiste, il est une théophanie, une révélation ! Sa manifestation n'est pas liée à l'œuvre mais à la Présence. Cette présence n'est pas celle de l'artiste mais celle du Tout Autre. L'œuvre porte dans son sein l'empreinte de l'Esprit qui

l'anime.

L'art sacré n'est pas lié à la matière utilisée (l'or ou la pierre précieuse). Il se manifeste dans la majesté du simple, il rend visible l'invisible qui anime l'œuvre de l'intérieur, dans une transcendance immanente !

Avant d'aller plus profondément dans le sacré, prenons un exemple : pourquoi n'y a-t-il qu'un seul Gérard Philipe ? Il ne suffit pas de déclamer le texte de Corneille, dans le costume de Rodrigue, de suivre la mise en scène de Jean Vilar dans les décors du Palais des Papes en Avignon pour devenir le Cid. Le travail de Gérard Philipe se situe bien en deçà du spectacle. Le texte comporte des mots dont chacun est une enveloppe ouverte, offerte. L'acteur dépose à l'intérieur du mot un souffle qui le dynamise. Le souffle contient subtilement tout ce qui est la substance même de l'artiste : l'émotion, la puissance, la sensualité, le rythme, l'intensité... mais aussi l'espace, la lumière, l'époque, le public... Une même scène ne peut pas se répéter d'une façon identique chaque soir, ou dans des lieux différents. Le secret de l'acteur n'est pas dans le visible mais dans la puissance de son souffle qui dynamise la lettre, rendant le texte vivant. Nous touchons le sublime mais pas encore le sacré. Il faut qu'il s'accomplisse une conversion, une *métanoïa*, pour réaliser le passage du profane au sacré. Si l'artiste se contente de rendre vivant le texte, il manifeste son talent, il révèle des prouesses techniques, il affirme sa personnalité avec brio. Mais pour s'ouvrir au sacré, il faut franchir une étape décisive, celle de l'humilité, celle de la conversion du cœur. Dans le sacré, l'acteur s'efface devant le personnage. Il devient en quelque sorte transparent à l'être qui l'anime. Il incarne la présence subtile du personnage, le rendant palpable, réel. Si c'est bien Gérard Philipe qui est présent sur scène, ce que découvre et écoute le public, c'est le personnage qu'il *représente*. Par son souffle (expiration) l'acteur dynamise le mot, qui lui-même se laisse féconder consubstantiellement par le souffle (inspiration) du personnage, le rendant vivant le temps du spectacle.

Nous avons donc plusieurs seuils à traverser pour "interpréter" un texte : le mot avec son sens, le souffle qui se colore du talent de

l'acteur et le Souffle (*pneuma*) qui féconde consubstantiellement le souffle de l'acteur pour dynamiser le mot de l'intérieur, lui donnant son énergie vitale. Gérard Philipe n'agit pas de l'extérieur, dans un paraître délibérément séducteur mais de l'intérieur, dans le don de soi. Plus il se donne, plus il devient grand !

Le public perçoit avec ravissement quelque chose de plus subtil que lui, il partage un moment de grâce ! La transcendance devient immanente, l'au-delà se rend perceptible, mais sans pouvoir être retenu si ce n'est par le cœur qui en porte le souvenir, comme un tressaillement, le signe d'une rencontre. Vous avez tous vécu ce tressaillement dans un opéra où la note tant attendue vous libère ; au théâtre où la tirade, que vous connaissez par cœur, vient à vous avec une justesse qui vous saisit, vous rendant euphorique...

L'art n'est pas une langue comme le sont le français, le russe ou le grec... qui sont incompréhensibles pour celui qui ne les parle pas. L'art n'est pas une langue mais un langage ! L'art déjoue l'intellect pour toucher le plus sensible du cœur. Un chantre qui interprète un psaume en slavon, en byzantin ou en grégorien vous touche par la profondeur priante de sa voix. Même si vous ne saisissez pas toujours le sens des mots, vous ressentez à travers la simplicité de la mélodie un sentiment de paix, d'amour.

En chaque étincelle de lumière, devant chaque parcelle de la nature, le sacré nous amène à l'émerveillement. Par là, il coopère à l'acte créateur, il accomplit, il nomme, il incarne, il manifeste la Beauté dans l'écoute vigilante de la Grâce. Il ne sait pas, il n'affirme pas, il participe, il réinvente l'instant. Il parachève la Création dans un mouvement de dévotion et de louange en relation intime avec Dieu. L'apparition du sacré surprend par sa brièveté, sa vitalité comme un éclair qui zèbre l'œuvre de lumière, lui laissant une empreinte d'éternité !

Si l'artiste donne une forme à l'œuvre, si la muse donne de la lumière, c'est l'être qui insuffle une puissance de feu. L'art sacré se renouvelle d'une fraîcheur inédite à travers une œuvre qui annonce la perpétuelle renaissance de la Création, Création qui se régénère dans

d'incessants recommencements.

Pour conclure, je vous dirai que l'art sacré a besoin d'un corps pour devenir perceptible. Il ne jaillit pas de la gorge pour le chantré, pas de la main pour l'iconographe, pas de la tête pour l'hymnographe - mais d'un au-delà, du plus profond de son cœur ! L'œuvre n'est pas une fin qui clôt le processus d'un cheminement intérieur. L'œuvre est une ouverture perpétuelle à la transcendance, à l'émerveillement, au Tout Autre.

La première œuvre que l'homme doit accomplir durant le temps de son existence c'est lui-même.

Merci pour votre attention.

Accueil de M. Jean-Marie Mercier

Monsieur,

L'Histoire, la Franc-maçonnerie et la sociabilité au XVIII^e siècle sont les trois domaines qui vous passionnent et auxquels vous consacrez vos recherches depuis plus de vingt-cinq ans. Vous êtes né à Nîmes, vous travaillez à la communauté de communes Beaucaire-Terre d'Argence : ce sont des lieux où la sociabilité s'est manifestée avec une grande force et une intense variété.

À preuve, les travaux universitaires dont vous êtes l'auteur : une maîtrise d'histoire, préparée sous la direction du professeur Daniel Roche à l'Université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne : *Franc-maçonneries et sociabilités nîmoises sous l'Ancien Régime et la Révolution française (1743-1794)*. Puis le D.E.A. d'histoire consacré au *Livre d'architecture de la Saint-Jean de Jérusalem et les débuts de la franc-maçonnerie à Avignon (1737-1751)*, sous la direction du professeur Pierre-Yves Beaurepaire, le professeur Beaurepaire qui dirigea votre thèse *Livres et Ecrits maçonniques de langue française dans l'Europe du XVIII^e siècle*, soutenue en 2012 à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis. Vous avez

aussi accompli une partie de vos études à l'École Normale Supérieure de Fontenay-Saint-Cloud.

Vous avez publié des articles dans des revues très spécialisées, votre bibliographie est abondante. Vous avez aussi prononcé des communications lors de journées d'étude et dans des colloques – vous en avez organisé vous-même : à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis, les 1^{er} et 2 juillet 2008, sur le thème *Diffusion et circulation des pratiques maçonniques en Europe et dans l'espace méditerranéen. XVIII^e-XIX^e siècles*. À Nîmes, Beaucaire et Arles, en 2013, en collaboration avec l'Institut Européen Séguier, la Société d'histoire et d'archéologie de Beaucaire et l'Académie d'Arles, colloque dont les *Actes* ont été publiés sous le titre *La République des Lettres dans le Midi rhodanien – Sociabilités savantes et réseaux de diffusion des savoirs au siècle des Lumières*. Cette publication a été particulièrement bien reçue dans le monde des savants et des curieux de l'histoire et de la diffusion des avancées scientifiques (au sens latin de scientia).

Je rappellerai votre contribution au Colloque de Nîmes organisé les 17 et 18 décembre 2005 par la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard : *Les cultures politiques à Nîmes et dans le Bas-Languedoc, du XVII^e siècle aux années 1970. Affrontements et dialogues*. Autre colloque, à Nîmes encore, le 19 Juin 2010 : *Frédéric Desmons, Pasteur, Franc-maçon et politique*. Et l'on sait déjà que votre contribution au *Monde Maçonnique. Dictionnaire prosopographique des francs-maçons du XVIII^e siècle*, sous la direction de Marie-Cécile Révauger et Charles Porset, à paraître chez l'éditeur Honoré Champion, sera novatrice.

Ces travaux ont été distingués, de par leur qualité et leur nouveauté, et par tous les documents que vous avez exhumés de bibliothèques et de fonds d'archives, méthodiquement explorés. En effet, vous êtes membre de l'Institut d'Études et de Recherches Maçonniques, à Paris, de l'Académie de Vaucluse et du laboratoire de recherches du Centre méditerranéen de la Méditerranée moderne et contemporaine, rattaché à l'Université de Nice Sophia-Antipolis.

L'Académie de Nîmes a le plaisir de vous accueillir. Notre consœur Jacqueline Leroy et nos confrères Robert Chalavet et Maurice Contestin ont proposé votre candidature. Nous souhaitons que vous participiez, autant qu'il vous sera possible, aux séances ordinaires que tient l'Académie – par une communication consacrée à Jean-François Séguier, pourquoi pas ? -Monsieur, vous avez maintenant la parole.

Réponse de M. Jean-Marie Mercier

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie,
Mesdames et Messieurs,

Ce vendredi 29 mai 2015 restera une journée à jamais gravée dans ma mémoire puisqu'aujourd'hui mon fils aîné, Samuel, fête ses 20 ans, que ma fille cadette, Sarah, part en retraite en vue de sa confirmation – certains d'entre vous savent ce que cela représente pour une famille protestante -, et que je rejoins votre société dont, étudiant, j'avais retracé, dans le cadre de mon mémoire de maîtrise, certains aspects de son histoire sous l'Ancien Régime, notamment la politisation de ses débats à la veille de la Révolution française et ce, sous la direction du professeur Daniel Roche dont tous ici savent ce que ses travaux ont apporté à la connaissance du mouvement académique au XVIII^e siècle et à celle de sa figure de proue, Jean-François Séguier. C'est dire l'importance que revêt à mes yeux cette réception au titre de membre correspondant, près de vingt-cinq ans après mon immersion dans les archives et la bibliographie de l'Académie de Nîmes.

Naturellement, je tiens à adresser mes remerciements à mes parrains, Madame Jacqueline Leroy et Messieurs Robert Chalavet et Maurice Contestin pour leur soutien et leur confiance. Concernant plus spécialement Maurice Contestin, dorénavant mon confrère, mais

avant tout mon ami, je tiens à lui témoigner, devant vous tous, toute ma reconnaissance et ma gratitude, lui qui m'a fait découvrir l'histoire de sa ville natale, Beaucaire – Bel-caïre, le bel endroit -, à qui il a consacré toute sa vie ; lui qui m'a fait aimer la ville de Beaucaire, cette ville maculée de sa pierre blanche et pétrie de belles traditions - ; lui qui a fait du Nîmois que je suis un authentique Beaucairois d'adoption ; lui qui m'encourage encore et toujours à œuvrer – si ce n'est à *résister* - pour Beaucaire depuis la présence d'une majorité municipale frontiste aux commandes de la ville.

Parce que j'attache une importance toute particulière à mon admission parmi vous, pour les raisons que j'évoquais en préambule, mon investissement au sein de la vie de l'Académie sera plénier et ne souffrira aucune ambiguïté. Je tâcherai d'assister à vos séances mensuelles le plus régulièrement possible, dans la mesure où mes obligations professionnelles mais aussi associatives – celles-ci sont multiples et variées - me laisseront la disponibilité nécessaire. Je tâcherai également de m'impliquer autant que faire se peut dans le travail de commissions, et de faire partager aux académiciennes et aux académiciens le fruit de mon travail de recherches.

Ancien étudiant du professeur Daniel Roche, avec qui j'ai travaillé, dans le cadre de mes deuxième et troisième cycles, sur l'histoire sociale de la culture au XVIII^e siècle au travers des mouvements de sociabilités – maçonniques, confrériques, académiques et révolutionnaires -, mes centres d'intérêts se sont par la suite portés sur l'histoire intellectuelle et littéraire de la franc-maçonnerie sous l'Ancien Régime, ainsi que sur celle des réseaux de diffusions des savoirs, notamment au travers d'une thèse sur la propagation et la circulation du livre maçonnique dans l'Europe des Lumières. Cela m'a aussi amené, en bon Nîmois de tradition protestante que je suis, à m'intéresser au protestantisme et à certaines de ses figures emblématiques, de Jean-Paul Rabaut Saint-Etienne à Frédéric Desmons ; ou à des aspects peu connus de la pensée contre-révolutionnaire nîmoise dans l'élaboration d'un discours antimaçonnique et complotiste précurseur. La ville d'Avignon a aussi été un laboratoire d'observation privilégié pour étudier les tout débuts

de l'implantation maçonnique dans le Midi de la France entre 1736 et 1751. En 2013, à l'occasion du colloque sur *La République des Lettres dans le Midi rhodanien au siècle des Lumières* qui s'est tenu à Nîmes, Beaucaire et Arles, j'ai pu reprendre un travail laissé en suspens sur Jean-François Séguier et un acte d'écriture un peu particulier du savant nîmois : celui d'une sociabilité de fraternité fictive ou réelle à laquelle il aurait appartenu et à qui il prêtait un projet audacieux de réforme des mœurs. Mon approche littéraire du fait maçonnique m'a permis dernièrement d'être associé à un projet de dictionnaire maçonnique sous la direction du professeur Pierre-Yves Beaurepaire où j'ai pu proposer des notices d'un genre nouveau sur le livre et l'édition maçonniques, ou encore le roman, la poésie, le théâtre et le chansonnier maçonniques.

Avec Maurice Contestin et en ma qualité de membre de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire, j'ai aussi été amené à travailler de manière continue sur l'histoire de Beaucaire et de son territoire, la Terre d'Argence. Nous avons ainsi codirigé une belle histoire de Beaucaire intitulée : *Beaucaire, carrefour de l'histoire*, et j'ai pu dans un ouvrage consacré aux archéologues, érudits et collectionneurs beaucairois faire découvrir une figure et un haut lieu méconnus de la République des Lettres méridionale : le chevalier de Courtois et son cabinet d'histoire naturelle et de curiosités, ce dernier ayant notamment été un correspondant régulier d'Esprit Calvet et de Jean-François Séguier. En tant que directeur du Musée Auguste Jacquet de Beaucaire, j'ai pu diligenter une série d'études sur le patrimoine historique et architectural de Beaucaire et de la Terre d'Argence ; ont ainsi été abordés leurs monuments classés, les hôtels particuliers qui rendent compte de l'impact de la Foire de la Madeleine sur l'urbanisme beaucairois, le dernier en date, présenté le soir de la dernière Nuit des Musées, ayant traité de la question de Beaucaire et de ses habitants durant la Seconde guerre mondiale.

Mon intérêt pour Beaucaire et la littérature m'a aussi amené vers un univers que je ne connaissais pas mais pour lequel je me suis passionné, à savoir celui du félibrige, Beaucaire, chose que beaucoup ignorent, ayant occupé une place centrale dans la diffusion des idées

mistraliennes grâce à un autre Nîmois, Beaucairois d'adoption, Louis Roumieux, et une kyrielle de félibres locaux.

Mon travail à la tête du musée beaucairois m'a aussi permis d'organiser plusieurs expositions dont deux m'ont porté vers un peintre d'origine nîmoise, Auguste Chabaud, en qui j'ai découvert non seulement un grand artiste, mais cela ne faisait de doute pour personne, mais aussi, et cela était moins connu, un grand écrivain et un grand poète, son œuvre littéraire sous forme manuscrite ou tapuscrite s'élevant à plus d'une vingtaine de titres, seulement quatre de ses ouvrages ayant fait l'objet d'une édition. Dans l'une et l'autre exposition, ont été mis en avant des aspects ignorés de la production picturale et littéraire de l'ermite de Graveson, à savoir, pour la première, sa passion pour la corrida et la course camarguaise : plus de 80 peintures et dessins réalisés sur le sujet dont les trois-quarts, provenant de fonds familiaux ou privés, n'avaient jamais été exposés, quatre textes sur le sujet : *Taureau Sacré*, *Quelques pages retranchées du Taureau Sacré*, *L'Estocade de Vérité* et *La Mythologie du Crochet*, ainsi que des poèmes taumachiques disséminés dans divers recueils inédits ; dans la seconde, ce sont ses écrits et ses dessins du front, réalisés majoritairement sur des petits carnets quadrillés durant la Grande Guerre qui ont été mis à l'honneur, lesquels ont été croisés et comparés avec ceux, tout aussi inédits, d'un autre grand nom de la peinture provençale, Léo Lelée. Mais ce travail de fond sur Auguste Chabaud n'aurait pu se faire sans la rencontre avec sa petite-fille, Monique Chabaud, qui m'a ouvert les portes de la maison familiale de Graveson, celles du mas Martin, de l'atelier du peintre et du monde discret des collectionneurs de Chabaud. La rencontre avec Auguste Chabaud a été pour moi une aventure tout à la fois humaine et spirituelle, dont je ressens les effets sur ma manière d'être et de penser. Je tiens à remercier sincèrement Monique Chabaud d'être à mes côtés aujourd'hui, comme je remercie une autre personne, présente parmi nous, qui m'accompagne au quotidien dans mon travail : Véronique Martin. C'est elle qui m'a toujours assisté avec dévouement et patience et qui a fait le travail préparatoire, ingrat mais indispensable, au montage de toute exposition, ainsi qu'à la conception de son catalogue. Elle qui,

depuis le changement de majorité politique intervenu à Beaucaire, assorti de son lot de tracasseries pour user d'un doux euphémisme, est toujours restée fidèlement et irréductiblement à mes côtés. Plus qu'une collaboratrice dévouée, elle est une amie, comme son mari Bruno est mon ami. Je les remercie d'être présents ce soir, comme ils le sont et le seront en toutes circonstances.

Je vous disais préalablement que je tenais à m'impliquer le plus possible dans la vie de l'Académie. Comme je le fais déjà avec celle du Vaucluse dont je suis membre depuis 2011, je me tiens à votre disposition pour vous présenter une, voire plusieurs communications, dans les mois à venir. Une, plus littéraire, pourrait aborder une question qui me tient à cœur, la question du Chabaud écrivain-poète à travers l'étude d'un recueil inédit de poésies consacré à Nîmes et intitulé : *Recueil de dignité nîmoise* ; l'autre, plus historique et tout aussi passionnante, traiterait de la question toujours controversée de l'appartenance maçonnique supposée mais non prouvée de Jean-Paul Rabaut Saint-Etienne et des liens entre la famille Rabaut et la franc-maçonnerie, des archives et des documents encore inédits permettant d'étayer de manière non équivoque la démonstration et ses conclusions. Cela se fera selon votre convenance.

Permettez-moi enfin, au terme de cette prise de parole, de vous renouveler ma joie et ma fierté d'intégrer une des plus anciennes académies de France et de vous remercier pour votre écoute et votre attention.

Vivement applaudis, nos nouveaux confrères sont invités à venir partager une coupe de champagne dans le salon du premier étage.

La séance est levée à 18 heures.

* *

*

Séance du 12 juin 2015

**La séance est ouverte à 16 heures 30
sous la présidence de M. Jean-Louis Meunier.**

Présents : Mmes Deronne, Pallier, Poujoulat, Prat. MM. Aventurier, Bruguerolle, Cavalier, Galtier, Gouget, Meine, Meunier, Michel, Penchinat, Puech, Stéphan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Hermann, Lassalle, Leroy, C. Marès, Maurin-Farelle, Mazauric, Plouvier, Ritter, Teulon-Lardic. MM. Audisio, Chabert, Chalavet, Fontaine, Fougères, Gardelle, Hugues, Iancu, Matouk, Moreau, Sapède, Simon, Travier.

Correspondants présents : Mme Giacomoni. MM. Auriol, Chillet-Pijac, Fournier, Gaudemer, Mercier, Mutin, Ott, Pey, Ventura.

Correspondants excusés : Mmes Agussol, Brandts. MM. Chalvidan, Dominique Fabre, Galligani, Pontvieux.

M. le président Jean-Louis Meunier ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et donne la parole au Secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du 29 mai. Mis aux voix, ce procès-verbal est adopté.

Annonces :

Nous avons reçu une lettre de remerciements de M. Robert Chamboredon pour les marques de sympathie manifestées à la suite du décès de leur fils David.

Mardi 9 juin dans le grand amphithéâtre de l'Université Paris Sorbonne, notre confrère le Professeur François Bernard Michel a présidé la cérémonie de la remise des prix des diplômes pour les étudiants étrangers dont la promotion de près de 400 étudiants porte son nom.

Jeudi 18 juin, 18 h, au Musée des Beaux-Arts, notre consœur Hélène Deronne est invitée par l'Institut Européen Séguier en partenariat avec la Ville de Nîmes et le Musée des Beaux Arts à présenter son dernier livre : « *Un peintre de la lumière : Pierre Grivolos (1823-1906)* »

Samedi 20 juin à 9h30, notre confrère Romain Daudé, correspondant, nous invite au colloque organisé par l'Académie des Hauts Cantons dont il est le secrétaire perpétuel sur le thème : *La Peste*, à propos de l'épidémie de 1720-1722. Le colloque se déroulera salle des conférences du Crédit Agricole au Vigan. Le programme peut être consulté sur notre site web.

Ouvrages et bulletins :

Notre confrère Pierre Chillet-Pijac offre à l'Académie le dernier livre édité par sa maison d'édition : *Les Orchidées sauvages des Causses et Cévennes* par Denis André. (TDO-Éditions).

Le président Jean-Louis Meunier donne la parole à Mme Hélène Deronne, membre résidant et rapporteur de la commission Patrimoine concernant la remise de l'Inventaire des faubourgs de la ville de Nîmes :

Mission accomplie !

Au nom de la commission du patrimoine, je vous remets, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire perpétuel, et à vous tous chers amis, cet inventaire des faubourgs de la ville de Nîmes.

Au lendemain de la séance administrative de février 2010, un courrier a été envoyé à Monsieur Jean-Paul Fournier, Sénateur du Gard et Maire de Nîmes pour le tenir au courant de ce projet de diagnostic des faubourgs de la ville, nous souvenant que l'un des objectifs de l'Académie est de veiller à la conservation du patrimoine de sa ville.

Le but de ce diagnostic a été d'identifier les édifices présentant une sensibilité patrimoniale particulière en tenant compte de l'intérêt historique urbain, paysager ou architectural en un ensemble de fiches et de cartographies afin de le remettre à la ville.

Je tiens à remercier très chaleureusement et du fond du cœur toutes les personnes qui ont travaillé à cet inventaire.

Antoine Bruguerolle, architecte du patrimoine, dont la compétence et l'immense amabilité sont connues de nous tous. Sans lui, l'inventaire ne serait pas ce qu'il est.

Vanessa Ritter, compétente, minutieuse, généreuse de son temps, auteur des cartes et de l'index. Nous avons travaillé des journées entières, penchées sur nos ordinateurs, pour la relecture des fiches, la pagination. Sans elle, l'inventaire ne serait pas ce qu'il est.

L'équipe « de chercheurs de façades », ceux qui sont partis à pied, crayon à la main et appareil photo en bandoulière, par ordre alphabétique : Hélène Deronne, Madeleine Giacomoni, Vanessa Ritter, Robert Chamboredon, que j'ai prévenu bien sûr, de cette remise d'inventaire, Henri Hugues, Georges Mathon, Jean-Louis Meunier, Jean-Michel Ott et deux amis qui ont joué le jeu, connaissant fort bien Nîmes et ses bâtiments, Philippe Ritter et Georges Mathon dont vous reconnaitrez très vite la qualité des fiches. Jean Pey est l'auteur de certains relevés.

Pour les choix des différents degrés d'appréciation, Monsieur Philippe Aramel, architecte des Bâtiments de France, Antoine Bruguerolle, bien sûr, Monsieur Laurent Hugues, conservateur des Monuments Historiques, Monsieur Pascal Trarieux, conservateur du Musée des Beaux-Arts de Nîmes sont venus rejoindre l'équipe. Jean-Louis Meunier et Robert Chamboredon ont eu la tâche ingrate de relire

les textes faisant la chasse aux fautes.

720 pages avec des qualités et des défauts.

Ce travail est limité car il s'est contenté de la lecture des façades, l'aspect extérieur des constructions, tel qu'il est visible depuis les espaces publics.

Les équipes sur le terrain n'étaient pas spécialisées dans la description scientifique d'une façade architecturale. Elles ont parfaitement conscience des limites de leur travail, des oublis faits, avec des inégalités de commentaires entre les différentes fiches. Toutes ces fiches pourraient être complétées par une analyse finie du bâti.

Mais cet inventaire a des qualités. Il existe, et je crois pouvoir dire que nous sommes l'une des rares académies à avoir réalisé ce type de travail. Honneur à la rue Dorée !

Il est important du fait de son étendue : il a été fait dans les limites de la ville au seuil du XX^e siècle. Il tient compte des données historiques.

Cet inventaire est le témoignage de la sensibilité et de l'intérêt que des nîmois portent à leur ville, ce qui est tout à fait intéressant.

547 fiches ont été réalisées, ce qui correspond à chacune des façades entrant dans l'une des catégories de la classification choisie, MH, exceptionnels, remarquables, intéressants. Les autres façades d'immeubles ou de maisons qui n'ont pas été répertoriées n'ont pas fait l'objet d'une fiche bien sûr.

Seuls 25 immeubles, hors écusson, et ce d'une façon très ponctuelle, ont fait l'objet d'une protection dans les années antérieures.

Pourtant, 50 bâtiments, classés pas nos soins comme exceptionnels devraient faire l'objet d'une protection au titre des monuments historiques.

177 sont remarquables. La plupart d'entre eux correspondent à la grande période de construction de 1830 à 1907, répondant à l'arrivée du chemin de fer et à la construction de belles façades d'immeubles sur les boulevards qui ceignent la ville. Parmi eux, certains devraient

retenir toute l'attention des spécialistes.

296 ont été inventoriés comme intéressants en raison d'un certain nombre d'éléments architecturaux ou décoratifs.

Aujourd'hui, nous attendons un rendez-vous avec M. Le maire et nous le souhaitons, avec les spécialistes du patrimoine et de l'urbanisme de la ville. Ce travail est une complémentarité ne veut être qu'une complémentarité avec tout le travail fait par la ville.

En effet, la contribution de l'Académie s'inscrit parfaitement dans la politique patrimoniale de la ville qui envisage maintenant une extension du secteur sauvegardé, la prescription d'une AVAP (Aire de mise en valeur de l'architecture et du Patrimoine) sur le quartier nord Gambetta et la labellisation de la ville par l'Unesco au titre du patrimoine mondial de l'humanité.

Cet inventaire est proposé à la Collectivité municipale comme une première lecture devant être complétée, vérifiée et étendue par les services compétents, afin d'appréhender le patrimoine dans toute son épaisseur, en considérant par quartier les ensembles architecturaux constitués avec leur composition suivant une trame en plan de masse, avec leurs volumes et les décors tant extérieurs qu'intérieurs de l'architecture.

Un travail, nous le souhaitons, qui sensibilisera beaucoup d'entre nous, à la richesse du patrimoine bâti de la ville.

Mme Hélène Deronne remet le magnifique exemplaire de cet inventaire à M. le président. Elle remercie le secrétaire perpétuel pour la réalisation des DVD destinés à toutes les consœurs, tous les confrères et personnalités ayant participé à cette réalisation.

L'assemblée applaudit chaleureusement notre consœur.

M. le Président accueille à présent M. Alain Gaudemer dans sa qualité de Correspondant :

Monsieur,

Votre élection comme correspondant renforce la présence des scientifiques à l'Académie de Nîmes. La chimie est votre domaine, Nîmes en est maintenant un autre, car vous êtes venu d'Aurillac vers notre cité, après toutefois de longs séjours à Paris, à Bruxelles, dans le Maghreb et le Moyen Orient, de 1957 à 2008 : études supérieures à l'Ecole Normale Supérieure d'Ulm, doctorat en chimie à l'Université de Paris, chimie que vous avez enseignée à l'Université d'Orsay de 1964 à 1999 – vous avez été président de cette Université de Paris-Sud de 1994 à 1999.

À Bruxelles, de 1999 à 2003, vous représentez des universités françaises auprès des institutions européennes, puis vous acceptez un poste de chargé de missions au Pôle européen de Montpellier : de 2003 à 2008, vous montez des projets européens avec les universités de Montpellier et en collaboration avec le Bureau de l'Europe de l'Ouest de l'Agence Universitaire de la Francophonie à Bruxelles. Dans le même temps, vous promouvez des programmes-cadres européens de recherche et de développement technologique (PCRDT) auprès des pays du Maghreb et du Moyen Orient (2006-2008), avant d'étendre le programme Erasmus-Averroës aux pays du Maghreb, en 2008. Vous avez aussi dirigé vingt-cinq thèses de doctorat en chimie.

Votre bibliographie est impressionnante : cent trente publications, en français et en anglais, dans des périodiques nationaux et internationaux de chimie, bibliographie à laquelle il convient d'ajouter une activité de conférencier dans une quarantaine de congrès et des cours donnés comme professeur invité dans les universités de Monastir, Constantine, Duke et Florence. La conférence que vous avez prononcée lors de l'assemblée générale de l'Association Nationale des Docteurs, en novembre 2012, précisait votre point de vue sur la mise en place de la réforme Licence-Master-Doctorat, au niveau européen, et sur le devenir professionnel

des docteurs, toutes disciplines confondues, et leur mobilité devenue nécessaire. Vous vous interrogez sur « la notion de diplôme européen et sur les critères et les experts choisis pour l'évaluation ». Vous rappeliez qu'en 2000, la Commission européenne a publié « un rapport intitulé " Vers un espace européen de la recherche " », qui définit un tryptique ambitieux d'intégration, de structuration et de renforcement de la recherche européenne afin d'augmenter la compétitivité économique de l'Union européenne, d'en faire un leader mondial dans les principaux domaines de la science et de la technologie et un pôle d'attraction pour les chercheurs du monde entier. » Ceci est toujours d'une vive actualité.

Vous êtes deux fois Chevalier : dans l'Ordre national du Mérite et dans celui des Palmes académiques. L'Université de Bucarest a distingué vos travaux puisqu'elle vous a décerné le titre de Docteur Honoris Causa. Et si vous êtes membre de la Société chimique de France et de la Royal Chemical Society, vous ajoutez une Académie à votre palmarès : la nôtre, et ce n'est pas la moindre.

« Je suis un grand regardeur de toutes choses, rien de plus, mais je crois avoir raison ; toute chose contient une pensée ; je tâche d'extraire la pensée de la chose. C'est une chimie comme une autre. » écrit Victor Hugo dans *Le Rhin*. La métaphore est belle et nécessaire, qui conjugue matière et réflexion. Vous en avez certainement vérifié les limites et la justesse.

Hélène Deronne, Micheline Poujoulat et moi-même sommes heureux de vous avoir parrainé, et c'est avec plaisir que l'Académie de Nîmes vous accueille. Ce plaisir sera partagé par nos consœurs et confrères, les vendredis où nous tenons nos séances ordinaires, et nous attendons de vous la présentation d'une communication lors d'un prochain vendredi. Aujourd'hui Monsieur, c'est à vous de parler.

Réponse de Monsieur Alain GAUDEMER.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Académiciens,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Chers Parrains,

Je vous remercie, Monsieur le Président, de vos très aimables paroles ; je suis très reconnaissant à cette honorable assemblée d'avoir bien voulu considérer favorablement ma candidature à cette fonction de correspondant. J'essayerai du mieux que je pourrai de vous apporter mon aide dans la mesure de mes connaissances et de mes modestes compétences.

Comme vous l'avez rappelé, Monsieur le Président, je suis un scientifique. Peut-être dois-je préciser que je l'étais car les hasards de la vie ont fait que, si j'ai bien exercé le métier de chercheur en chimie au CNRS puis d'enseignant-chercheur, toujours en chimie à l'Université Paris-Sud à Orsay, au sud de Paris, j'ai été amené aussi après 35 années au service de ma discipline, à accepter des responsabilités administratives de plus en plus prenantes au sein de cette université : Directeur de la recherche du Centre scientifique d'Orsay, l'une des 4 composantes de l'université qui comprenait 150 laboratoires et instituts de recherche puis vice-doyen de ce centre, fonctions que j'ai continué à assumer tout en continuant à diriger le laboratoire que j'avais créé et dans lequel travaillaient une bonne quinzaine de chercheurs de tous niveaux. Estimant alors avoir fait mon devoir vis-à-vis de mon institution, je demandais à celle-ci de m'accorder une année sabbatique ce qu'elle fit sans hésitation. Mon ambition était de me consacrer à nouveau à ce qui constituait ma passion et ma raison de vivre, la recherche à part égale avec l'enseignement.

Avec mon épouse et notre fils, nous sommes partis tout d'abord à l'université de Duke, une université américaine privée qui m'accorda le titre de Professeur invité, moyennant l'obligation de faire de cours en anglais aux étudiants en thèse du Département de chimie

Nous fîmes ensuite un deuxième séjour à l'Université de Florence en Italie toujours comme Professeur invité. Ces deux séjours furent extrêmement profitables car, au-delà des obligations d'enseignement, je pouvais consacrer tout mon temps à me replonger dans la science que

j'avais un peu délaissée ces dernières années et à réfléchir à la mise en place de nouveaux projets de recherche à mon retour en France. Les travaux que nous menions concernaient le rôle de certains métaux présents dans la plupart des organismes vivants tels que le fer, le cobalt ou la manganèse et leurs associations avec des macromolécules biologiques : protéines ou acides nucléiques.

Au retour de cette année sabbatique qui nous a laissés à mon épouse et à moi-même de souvenirs impérissables, les choses ne se déroulèrent pas tout à fait comme je l'avais prévu. Le Président de Paris-Sud était alors en fin de mandat et il convenait de lui trouver un successeur. Dans les différentes fonctions que j'avais exercées précédemment à Orsay, j'avais fait de mon mieux pour assumer les tâches qu'on m'avait confiées. Tout naturellement, les « chers collègues » décidèrent que je ferai un excellent candidat à la Présidence de l'Université. Je me retrouvais ainsi en janvier 1999 investi de la lourde charge de gérer et d'administrer, pas tout seul bien sûr, un établissement qui comprenait 4 composantes : Sciences, Droit, Médecine et Pharmacie, qui employait 3000 enseignants, chercheurs administratifs et ingénieurs et accueillait près de 28000 étudiants.. J'ai occupé cette fonction pendant 5 ans et le souvenir que j'en garde est globalement positif. Ce fut une expérience passionnante, riche en hauts et bas, qui nous permit de mettre en place des projets de grande envergure dans des domaines aussi différents que la biologie, l'astrophysique ou le rayonnement synchrotron.

Arrivé au terme de mon mandat, j'avais 61 ans et pas vraiment envie de prendre ma retraite. La Conférence des Présidents d'université me proposa d'être son représentant auprès des institutions européennes à Bruxelles. Mon travail consistait à suivre les différents programmes européens mis en place par la Commission dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche et d'en informer l'ensemble des universités et écoles françaises : informer sur leur contenu, aider à monter des projets ce qui n'est pas un mince travail. L'âge de la retraite ayant enfin sonné, nous décidâmes mon épouse et moi de changer de latitude. Le Midi de la France et la Méditerranée qui le borde m'avaient toujours attiré, sans doute un lointain appel que m'avaient laissé les

quelques années que j'avais consacrées au lycée à l'étude du grec et du latin. Nîmes nous accueille et nous ne le regrettons pas. Mes connaissances de l'Europe me permirent de travailler avec les universités de Montpellier et de monter avec elles des projets de recherche et d'enseignement en collaboration avec plusieurs pays du Maghreb et du Moyen Orient.

Au travers des discussions que j'aurai avec vous dans les semaines qui viennent, je compte identifier quelques thèmes d'intérêt général et proches des préoccupations qui furent les miennes et sur lesquels je me proposerai de faire une ou deux communications.

Je vous remercie pour votre attention.

Notre nouveau confrère est chaleureusement applaudi.

La séance prévoit la communication de M. Michel Fournier, correspondant.

Le président Jean-Louis Meunier prend la parole.

Monsieur,

« Si tu voyais ce pays, ces trous à hommes, partout, partout ! On en a la nausée, les boyaux, les trous d'obus, les débris de projectiles et les cimetières. » écrivait Apollinaire à André Billy, le 3 juillet 1915. Ce n'est pas de Guillaume Apollinaire que vous parlerez aujourd'hui, mais de l'avocat et député gardois François Fournier et plus précisément de son action à la Chambre durant le premier conflit mondial. Votre communication s'inscrit dans vos recherches sur Manduel, son histoire et les personnages importants qui ont marqué et qui insufflent à cette commune un dynamisme certain – laissons de côté les polémiques ferroviaires, peut-être nous les raconterez-vous un jour, quand elles appartiendront à l'histoire... Vous êtes toujours à la recherche de la

moindre information sur votre ville et – l'appel est lancé ! – sur le député François Fournier, manduellois comme vous l'êtes aussi puisque votre famille est fixée à Manduel depuis plus de deux siècles.

Rien ne vous prédisposait à vous intéresser à l'histoire, si ce n'est la passion qui anime chacun de nous, surtout quand elle n'a pas de rapport (apparent) avec notre activité professionnelle. En effet, vous étudiez les « Métiers du Livre » au Collège Technique de Nîmes et accomplissez une année consacrée à la lithographie et trois à la typographie. Après le service militaire, en partie en Algérie, vous entrez en août 1964 au journal marseillais *Le Provençal*, en qualité de linotypiste. La qualité de votre travail est reconnue, et vous êtes appelé au secrétariat technique, fonction qui vous conduit rapidement au poste de secrétaire du Directeur technique.

Mais en février 1980 le rédacteur en chef du *Provençal*, connaissant votre passion pour l'opéra, vous propose d'assurer la chronique lyrique. En juin de la même année, il vous confie les festivals et vous faites vos débuts à côté de Jacques Longchamp, du *Monde* – le voisinage est redoutable – dans la Cour de l'Archevêché à Aix-en-Provence, à la première de *Sémiramis*, de Rossini, chanté par Montserrat Caballé et Marilyn Horne (à voir et écouter sans modération sur youtube). Vous rendez compte des Chorégies d'Orange et du Festival de Vaison-la-Romaine, seulement pour les spectacles d'opéra. A la rentrée d'octobre, le même rédacteur en chef vous demande d'ajouter la musique classique à l'opéra, à Marseille d'abord et l'été suivant dans les festivals d'Aix, Orange, Salon et La Roque-d'Anthéron, lieux mythiques s'il en est !

Vous dites avec gourmandise : « Durant presque un quart de siècle, j'ai porté deux casquettes : celle de cadre technique le jour et celle de chroniqueur musical la nuit. ». Vous avez interrogé Jean-Claude Malgloire, Marc Minkowski, Claudio Abbado, Luciano Pavarotti, Barbara Hendricks, Maurice André, Renata Tebaldi, Jordi Savall et son épouse Montserrat Figueras, et tant d'autres, mais vous ajoutez : « Je ne suis pas prêt d'oublier mes deux rencontres avec le grand violoncelliste Mstislav Rostropovitch. »

Fin 1999, vous prenez votre retraite, après trente-neuf ans de bons et loyaux services rendus au journal. Mais « prend-on la retraite » ?

Une autre passion vous anime, celle de la langue provençale et des traditions vivantes qui s'y attachent – pouvons-nous voir une continuité significative, dans ce qui relève du « provençal » ? Vous êtes entré en Félibrige en 1970 et, en 1999, vous vous retirez à Manduel, vous y créez une association pour la défense et la pratique de la « *lengo nostro* », vous donnez des cours et vous dirigez une chorale. Le travail accompli dans cette association est reconnu par le Félibrige qui, en 2014, décerne le titre d'*Escolo Felibrenco* à votre association. En 2002, à croire que la presse vous manque ! vous fondez le journal municipal *Lou Papet* dans lequel, à partir des archives et des journaux gardois, vous racontez la vie de Manduel au XIX^e siècle. Cette année-là aussi, vous transformez le dimanche de la fête votive en « Dimanche des Traditions » dont le temps fort est un hommage au balcon de la mairie, et Madame le Maire et le conseil municipal vous nomment très officiellement « Conseiller Culturel ». En 2004, vous rassemblez les gardois, qu'ils pratiquent l'occitan ou le provençal, dans une manifestation intitulée « Les Rencontres des Parlers du Gard » qui, depuis, se tient le premier samedi de juin à Manduel.

« Nous saluons en vous votre attachement à la “ *lenguo nostro* ”, à vos recherches et à votre capacité à rassembler, ceux qui militent pour la sauvegarde de ce patrimoine fait de textes et de chansons. L'Académie de Nîmes demeure très sensible à cet élément de notre culture que sont “ Les parlers du Gard ”. Permettez-moi d'évoquer ici la mémoire de quelques-uns de nos confrères : Hubert Rouger, Pierre Hugues et Armand Brunel, décédé récemment. Nous comptons sur vous pour nous faire partager le fruit de vos recherches », disait le Président René Chabert dans l'accueil à l'Académie qu'il vous réservait, le 14 mai 2010. Vous lui répondiez par l'évocation de la *Mirèio* de Mistral et la *Mireille* de Gounod, opéra donné le dimanche 18 juin 1899 dans les Arènes de Nîmes. Par la suite, la conférence entière a été prononcée à Maillane, dans le Mas du Juge où naquit Mistral, et choisie par le Félibrige pour clôturer « L'année Mireille », conférence donnée de nouveau dans la Salle des États de

Provence à la mairie d'Aix-en-Provence. Et demain, à La Tour Magnoici à Nîmes, vous parlerez du « Séjour de Gounod en Provence », à partir de la correspondance du compositeur.

À l'Académie, vous avez communiqué en 2012 sur « Les trois félibres de Manduel : Henry-Victor Eyssette, Antoine Béraud et Pierre Hugues ».

« Ah Dieu ! que la guerre est jolie » : ce vers célèbre de Guillaume Apollinaire est sujet à bien des interprétations négatives. Le peintre André Masson, qui lui aussi avait « fait la guerre de 14-18 », en a donné l'explication : la guerre était atroce mais, à de rares moments, il y avait ce qu'il appelait des « compensations, des moments de bonheur véritable, même sur la ligne de feu. » Le député Fournier en avait conscience et il a pris des positions fortes, durant ce conflit. À vous, Monsieur, de nous en dire plus.

Le président donne la parole à M. Michel Fournier, correspondant pour sa communication intitulée : « Le député gardois François Fournier, Ses actions à la Chambre durant la guerre 14/18 ».

Notre confrère rappelle d'abord le portrait de François Fournier, personnage au parcours très atypique. Il naît le 14 août 1866 à Manduel dans une modeste famille de paysans. A la fin de son adolescence, il part faire son tour de France pour apprendre le métier de maréchal ferrant, il est reçu Compagnon du Devoir à Lyon le 1^{er} décembre 1886.

Après son service militaire, il s'installe à Arles pour travailler et crée de nombreux groupes socialistes dans les villages environnants et dans le Gard, ainsi qu'un journal pour la défense des ouvriers. Il s'installe ensuite à Boulbon où il se marie, à la suite de son élection de député, la famille s'installe à Paris et François Fournier s'inscrit à la Faculté de Droit, où il reçoit sa licence en 1911.

Elu député du Gard aux élections partielles en 1901, suite au décès de Delon-Soubeyran, il sera à nouveau élu en 1902, 1906, 1910 et 1914. Lors de ses campagnes électorales il a comme cheval de bataille :

la réduction du service militaire à 2 ans et la limitation de l'armement des nations.

En 1907, lors de la séance à la Chambre, pour préparer la Conférence de La Haye, il dénonce les armements à outrance et propose la constitution d'un parlement international pour examiner les litiges entre nations et éviter des conflits.

En 1913, il revient à la charge au sujet de la constitution d'un parlement international, mais sa proposition est traitée de « purement chimérique » par le ministre des affaires étrangères.

En novembre 1914, il se rend au nord de Paris pour juger des dégâts occasionnés par les bombardements. En octobre 1915, il est l'un des trois députés envoyés en mission aux Dardanelles pour juger de l'état des communications téléphoniques. Le 16 juin 1916 il revient sur le début de la guerre : le manque d'armement et la tenue des soldats. En 1917, il évoque le gaspillage et la mauvaise gestion des régiments de cavalerie. De 1918 à 1920 il demandera la libération des vieilles classes. Le 26 août 1919, il regrette que l'on n'ait pas morcelé l'Allemagne et surtout son réarmement.

Tout ceci sans compter ses actions en faveur de l'économie gardoise dans le domaine de l'agriculture de l'industrie de la chaussure et de l'habillement.

Les élections à la proportionnelle de 1920, mettent un terme à sa carrière de député, mais non pas à sa carrière d'avocat.

Notre confrère est vivement applaudi. Le président invite l'assemblée à venir partager une coupe de champagne dans le salon du premier étage.

La séance est levée à 18 heures.

* *

*

Séance du 26 juin 2015

**La séance est ouverte à 16 heures 30
sous la présidence de M. Jean-Louis Meunier.**

Présents : Mmes Deronne, Herrmann, Marès, Maurin-Farelle, Pallier, Plouvier, Poujoulat, Ritter. MM. Aventurier, Chabert, Chalavet, Fougères, Galtier, Gouget, Hugues, Matouk, Meine, Meunier, Puech, Stéphan, Trarieux.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Lassalle, Leroy, Mazauric, Prat, Ritter, Teulon-Lardic. MM. Audisio, Cavalier, Fontaine, Gardelle, Iancu, Penchinat, Sapède, Simon, Travier, Valade.

Correspondants présents : Mme Giacomoni. MM. Chillet-Pijac, Frère Jean, Dominique Fabre, Fournier, Mercier, Mutin, Ott, Pey, Simula, Ventura.

Correspondants excusés : Mmes Agussol, Bénéel, Brandts. MM. Auriol, Chalvidan, Galligani, Gaudemer, Mutin, Pontvieux.

M. le président Jean-Louis Meunier ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du 12 juin. Mis aux voix, ce procès-verbal est adopté.

Annonces :

Nous avons reçu une lettre du Professeur Michel Woronoff pour nous informer que quatre des cinq propositions de communications

pour le colloque de la Conférence Nationale des Académies du mois d'octobre ont été retenues pour une présentation orale, la cinquième sera publiée. Le professeur Michel Woronoff et Michel Froissard, secrétaire général de la CNA nous adressent leurs plus vives félicitations sachant que l'usage n'accorde en fait qu'une seule communication par académie pour présentation orale. Mais le Comité de lecture en a retenu quatre, vu l'intérêt des communications proposées.

Nous avons reçu le programme de la 96^{ème} Session d'Eté de l'Ecole Antique de Nîmes qui se déroulera du 3 au 9 juillet. Le thème retenu est :

L'art préhistorique de la grotte CHAUVET A ALTAMIRA

Le programme peut être consulté sur notre site web.

L'Hôtel de l'Académie sera fermé pendant les mois de juillet et d'août et rouvrira le mardi 15 septembre.

Ouvrages et bulletins :

Nous avons reçu

- le Bulletin N°2 (juillet-août 2015) de la Revue de l'Agenais. Académie de Sciences, Lettres et Arts d'Agen
- Le Bulletin 2014 de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Le président Jean-Louis Meunier donne la parole à René Ventura, correspondant.

Dans le cadre de la célébration « LE CORBUSIER – 2015 », l'Académie est invitée à visiter l'exposition *LC 50 pour les 50 ans de la collection : Le Corbusier, Pierre Jeanneret, Charlotte Perrian.*, collection dédiée à l'ensemble des mobiliers créés par Le Corbusier. L'exposition sera visible jusqu'au mois de décembre à la fondation DOMUS, Place de la Calade à Nîmes.

M. le Président accueille à présent Mme Vanessa Ritter, membre résident.

Chère Consœur,

L'Égypte ancienne, ses périodes et ses dynasties, le nouvel Empire, n'ont aucun secret pour vous, s'ils en sont emplis pour nous. Vous jonglez avec les – 2000, les – 1300 et autres dates éloignées de notre quotidien, alors que souvent pour nous l'histoire gréco-romaine a encore un parfum de très haute et lointaine antiquité. Heureusement, les historiens nous offrent des manuels et des chronologies qui permettent à la fois de préciser les caractéristiques des époques durant lesquelles évoluaient des personnages plus ou moins célèbres, et de porter un regard intérieur et quelque peu difficile, en notre for intérieur, sur le jour qui passe. Ils nous invitent aussi à prendre conscience que chaque vie ne représente que cette fraction infime d'une histoire du Temps, ce Temps que les philosophes n'ont cessé et ne cessent d'interroger pour en arriver à la conclusion que, en devenir maître, c'est se monter humain et pas seulement homme.

Vous avez saisi la raison et la nécessité de cette proposition par deux approches, par deux choix : celui de l'étude de l'ancienne civilisation égyptienne – vous avez obtenu le grade de docteur en égyptologie après avoir soutenu, à l'Université de Montpellier, sous la direction du professeur Bernard Mathieu, une thèse intitulée *Les Enseignements méconnus du Nouvel Empire. Contribution à l'étude de la littérature sapientale de l'Égypte ancienne* – et, plus immédiatement proche de nous, celui de l'établissement et de la numérisation sur la toile de l'inventaire d'une collection de presque 46 000 cartes-postales de la première moitié du XX^e siècle sur les édifices religieux de la France. Elles constituent le fonds patrimonial Filleron-Lorin de l'Académie de Nîmes – vous l'avez déjà présenté à l'Académie en novembre 2011 et en mars 2014 par des communications et vous êtes aidée dans cette tâche, ce plaisir devrais-je dire, par une équipe efficace et dynamique. Permettez-

moi, en notre nom à toutes et tous, de vous en remercier et d'en remercier aussi chaleureusement nos consœurs et confrères qui classent, gommant et valorisent avec vous ce fonds dont l'intérêt historique est reconnu par la communauté des historiens, historiens de l'art et chercheurs.

Chez vous, ces deux approches ne sont pas si éloignées l'une de l'autre. La civilisation égyptienne, longtemps suite d'images stéréotypées par le mythe et par le cinéma, est maintenant une diachronie d'images vivantes et si mouvantes que cette civilisation s'est pour nous humanisée, et vous avez une part importante dans cette avancée à grand bonds de notre regard. Quant aux cartes-postales, on les feuillette l'une après l'autre et elles nous renvoient alors l'image du défi aux événements que les monuments développent, quand bien même les guerres les endommagent, avant que les hommes ne les reconstruisent, c'est-à-dire leur donnent, de nouveau, forme vivante et accueillante.

Le 8 février 2013, vous avez officiellement succédé à Madame Marcelle Viala, devenue membre honoraire de l'Académie à sa demande, en 2011. Le président René Chabert vous a accueillie – vous avez été élue résidant sous sa présidence – Madame Michèle Pallier, alors présidente de l'Académie, lui avait laissé le plaisir de vous recevoir. Vous aviez été reçue correspondante le vendredi 30 mars 2007, sous la présidence de Madame Catherine Marès.

Le président Chabert rappelait combien votre famille avait soutenu votre désir de consacrer vos études à l'archéologie, à l'histoire de l'art et à l'Égypte ancienne – une passion née alors que vous aviez sept ans. Contre vents et marées, avec le soutien des vôtres – je salue cet après-midi la présence de votre mère – et avec celui de votre fille, vous avez accompli vos études à l'Université Paul-Valéry, maintenant Montpellier III, de 1995 à 2001. Puis, de 2004 à 2006, vous avez activement participé à des missions en Égypte, sous l'égide de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, vous avez enseigné le hiéroglyphique et en 2012 vous avez été nommée chercheuse associée à l'Unité Mixte de Recherche « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes » 5140 du CNRS. Vous avez aussi publié des articles élaborés à partir de fouilles que vous avez menées en Égypte, et vous avez la charge d'aménager et

de réorganiser la collection d'ostraca du Caire, ces tessons de poterie ou ces fragments de coquilles sur lesquels on écrivait ou dessinait, dans l'Antiquité multiple, égyptienne, grecque et romaine.

En parallèle, vous avez pris des leçons de chant lyrique et vous êtes une wagnérienne passionnée. Richard Wagner n'a pas trouvé d'inspiration dans l'égyptophilie qui a bien nourri l'inspiration des compositeurs, de Lully, de Mozart jusqu'à Verdi, de qui l'opéra *Aïda* fut créé la veille de Noël 1871 à l'opéra khédival du Caire, et à Philip Glass. Il faut cependant souligner que cette égyptophilie ressemble souvent à de l'égyptomanie... bien que ces œuvres ne manquent pas de charme et présentent de redoutables difficultés et prouesses techniques dans l'interprétation.

Tout à l'heure, vous nous parlerez de ce sage méconnu, le prince Hordjédef, à qui vous avez consacré de nombreuses années de recherches et d'études sur le terrain, et avec quelle patience pour reconstituer ce qui reste de son œuvre ! La sagesse est un art difficile – « Le pilote qui voit loin ne fait pas chavirer son bateau », disait Aménémopé, pharaon de la XXI^e dynastie de Tanis et auteur d'un enseignement de la sagesse – dites-nous à votre tour comment l'a pratiquée ce prince égyptien. Nous vous écoutons et nous vous en remercions par avance.

Le président donne la parole à notre consœur Vanessa Ritter pour sa communication intitulée : « *Le Prince Hordjédef, un sage méconnu de l'ancienne Égypte.* »

Fils puîné du célèbre pharaon de la IV^e dynastie Khéops et bien que quasiment oublié de nos jours, Hordjédef, qui vécut au XXVI^e siècle avant J.-C., fut l'un des sages les plus renommés de l'Égypte ancienne. Un *Enseignement* pseudépigraphe, texte littéraire versifié, lui a en effet été attribué à la fin de la Première période intermédiaire (vers 2100 av. J.-C.). De plus, il a joui d'une grande popularité à partir de la période ramesside (soit environ 1300 av. J.-C.) qui lui donne un rôle singulier d'intercesseur divin mais aussi de garant d'efficacité de formules magiques et ce, au moins jusqu'à la domination perse au VI^e

siècle avant J.-C.

Pour tenter de comprendre pourquoi ce personnage, quasiment devenu une figure mythologique à partir du Nouvel Empire, a pris tant d'importance dans la culture égyptienne, il faut dans un premier temps retracer la vie réelle de ce prince méconnu. Actuellement, les seules traces de son existence sont les rares restes archéologiques subsistant de sa tombe, située dans la partie orientale du cimetière de Gîza, au pied de la pyramide de son père, mais qui est presque complètement détruite à l'heure actuelle.

Dans un tout autre domaine, la reconstruction du « puzzle » de *L'Enseignement de Hordjédef*, actuellement connu par 25 sources et sur laquelle notre consœur travaille depuis une vingtaine d'années, est la première étape permettant de voir en quoi cette œuvre est l'un des textes fondateurs de l'histoire de la littérature égyptienne ancienne.

Cette notoriété croissante du prince Hordjédef montre à quel point *L'Enseignement*, encore copié à des époques tardives, a influencé les Belles Lettres. Mais il a également eu une grande importance pour la littérature funéraire du Nouvel Empire, dont il est censé être l'un des principaux « inventeurs », au sens archéologique du terme.

Ainsi, contrairement aux idées reçues, durant toute l'époque pharaonique, Hordjédef était paradoxalement beaucoup plus connu que son père. De plus, si Khéops avait une mauvaise réputation (relayée notamment par Hérodote), l'aura de son fils a rejailli sur lui et permis d'estomper cette renommée préjudiciable, puisqu'ils ont même été confondus dans un ouvrage datant du III^e siècle de notre ère.

Notre consœur est vivement applaudie. Après les questions d'usage, le président souhaite d'excellentes vacances à l'assemblée.

La séance est levée à 18 heures.

* *

*

Séance du 2 octobre 2015

**La séance est ouverte à 16 heures 30
sous la présidence de M. Jean-Louis Meunier.**

Présents : Mmes Deronne, Herrmann, Lassalle, Marès, Maurin-Farelle, Mazauric, Pallier, Plouvier, Pujoulat. MM. Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Fougères, Galtier, Gardelle, Gouget, Hugues, Meine, Meunier, Penchinat, Stéphan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Leroy, Prat, Ritter. MM. Audisio, Bruguerolle, Contestin, Fabre, Fontaine, Iancu, Pierre Marès, Matouk, Puech, Sapède, Simon, Travier.

Correspondants présents : Mme Giacomoni, Brandts. MM. Belin, Chillet-Pijac, Février, Gaudemer, Godlewski, Maréchal, Mercier, Mutin, Pey, Pontvieux, Simula, Ventura.

Correspondants excusés : Mmes Agussol, Bénel. MM. Auriol, Chalvidan, Dominique Fabre, Frère Jean, Krebs, Galligani, Ott.

M. le président Jean-Louis Meunier ouvre la séance en ces termes :

Notre confrère Guy Dugas, correspondant, a perdu dans la même semaine sa petite fille Naïs, âgée de 9 mois et sa mère, âgée de 92 ans. L'Académie a envoyé à Guy Dugas une lettre de sympathie et a assuré notre confrère de notre soutien et de notre amitié dans ces moments très douloureux. Au nom de l'Académie et en notre nom à tous, Hélène Deronne et moi-même avons assisté aux obsèques de Naïs. Nous renouvelons à Guy Dugas nos condoléances.

Il donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du 26 juin. Mis aux voix, ce procès-verbal est adopté.

Annonces:

- Nous avons appris la disparition de M. André Haon qui nous a quittés le 6 août à l'âge de 82 ans. Chevalier des Arts et Lettres, élu correspondant en 1981, il avait obtenu le prix de Littérature régionaliste du Conseil général du Gard pour son livre : *Contes du pays du Pont du Gard*. Ses obsèques ont été célébrées le 10 août en l'Église de Saint-Hilaire-d'Ozilhan. Nous avons adressé à sa famille nos plus sincères condoléances.
- Nous avons également appris la disparition à l'âge de 94 ans de Madame Andrée Marès, mère de notre confrère le Professeur Pierre Marès, membre résidant. Ses obsèques ont été célébrées lundi 17 août au cimetière de Grammont à Montpellier. Nous avons adressé à notre confrère nos plus sincères condoléances et un message de vive sympathie.
- Nous remercions vivement notre président Jean-Louis Meunier et notre confrère Bernard Simon, membre résidant qui ont assuré les visites de l'Hôtel de l'Académie pendant le week-end dédié aux Journées Européennes du Patrimoine, samedi 19 et dimanche 20 septembre.
- La sortie annuelle à Saint-Rémy-de-Provence a connu un vif succès grâce à l'organisation mise en place par notre consœur Jacqueline Leroy, membre non résidant que nous tenons à remercier chaleureusement.
- Nous remercions vivement notre confrère Robert Chalavet pour la réalisation du support du vidéo projecteur.

Notre confrère Gabriel Audisio offre à l'Académie son dernier livre : *Les Vaudois. Histoire des « Pauvres de Lyon » XII^e – XVI^e siècle*. Edité chez Editions Equinoxe, juillet 2015. Nous rappelons que notre

confrère Gabriel Audisio, membre résidant et archiviste de notre compagnie, est professeur émérite d'Aix-Marseille Université. Il est spécialiste d'histoire culturelle et religieuse ainsi que de paléographie du XVI^e siècle.

Ouvrages et bulletins :

Nous avons reçu

- La Lettre de l'Académie des Beaux-Arts (N°79)
- Bulletin de l'Académie Royale de Belgique (2014)
- Bulletin de La Diana N°4 2014
- Bulletin de la Société de Borda 2015
- Bulletin de l'Académie des Sciences Morales et Politiques N°9 2015
- Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente (2012)
- Bulletin de la Société Historique et Scientifique de l'Auvergne N°796 – 2013
- Annales de l'Académie de Mâcon 2014
- Bulletin de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon (Années 2011-2012)
- Recueil de l'Académie des Jeux Floraux (Année 2015)
- Actes de l'Académie Nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux (Année 2014)
- Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers (N°416 – 2015)
- Institut de France. Académie des Beaux-Arts. Communications 2013 - 2014
- Le Bulletin N°16 (octobre 2015) de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire.

M. le président accueille à présent Mme Paule Plouvier, membre non résidant.

Au premier acte de l'opérette *Phi-Phi*, Madame Phiphi se laisse aller à chanter :

Moi ce matin oui j'ai servi
Pour la Victoire de Samothrace
Qui sûrement trouvera sa place
Au Musée du Louvre à Paris.
Moi je veux bien avec fierté
Oui pour le postérieur je pose
Et je sais bien que cette pose
Passera à la postérité.

Laissons aujourd'hui ce divertissement au musée de la frivolité, ce n'est pas du sculpteur Phidias que vous nous parlerez, Madame et chère consœur. Vous évoquerez la figure et le talent de sculpteur d'une nîmoise que trop peu de Nîmois connaissent, Paule Pascal – vous avez en commun les mêmes prénom et initiales.

Vous nous direz aussi pourquoi vous vous intéressez à la sculpture – vos deux doctorats, lettres et philosophie, et votre qualification de poéticienne, vous ont tout naturellement conduit à l'étude et à la conceptualisation du volume, de la structure et de la fertilité des mots et des formes de la langue et du langage, « volume », « structure » et « fertilité » sont ici polysémiques : « Je crois que le langage dans sa puissance propre reçoit le monde autant qu'il influe sur lui », disiez-vous dans votre discours de réception à l'Académie de Nîmes dont vous êtes membre : correspondante, en 2004, Monsieur Pascal Gouget était alors président. Non résidente, en 2006, élue au fauteuil de Jean-Michel Gaillard – vous avez été reçue le 9 mai de cette même année par Monsieur le président Jacques Galtier.

Votre intimité vivifiante et communicative avec la poésie est reconnue par la critique – universitaire ou non – de par vos nombreux et scrupuleux livres, articles de revues spécialisées, cours et conférences qui balisent le cheminement de votre dilection sensible et fraternelle pour le fait poétique, comme vous l'avez souligné dans votre discours.

C'est André Breton, à qui en 1982 vous avez consacré votre thèse – *La poétique de l'amour dans l'œuvre d'André Breton* – et le Surréalisme, mouvement important au XX^e siècle dans les domaines de la littérature et de la nécessité sociale, personnelle et politique de la poésie, du rêve et du sommeil qui participe de la veille, pour la connaissance de soi et de soi dans les événements d'un quotidien trop souvent conflictuel. « La tradition à laquelle vous avez bien voulu m'associer en me faisant succéder au fauteuil d'un historien n'efface donc pas la présence de l'histoire : poésie et histoire peuvent y nouer un dialogue car elles se rejoignent toutes deux autour de la recherche d'une parole libératrice et éthique », je vous cite.

C'est aussi l'œuvre de Rimbaud, celles de Jean Grosjean, René Char et Saint-John Perse, de Salah Stétié et de Pierre Torrelles de qui vous avez présenté, ici même, les recueils du premier le 25 mai 2005 et les années de formation poétique du second, le 27 avril 2007. Ce sont les réalisations de plasticiens : à l'Académie de Nîmes, vous avez évoqué pour nos plus vifs plaisir et intérêt, en 2009 « Une discrète figure nîmoise : le peintre Georges Clairefond », et en 2011 « L'art du peu : Jacques Clauzel, peintre », en présence de l'artiste. Les mots « musique », « image » et « connaissance » contiennent et explicitent en eux l'ensemble de vos travaux, et votre implication dans une psychanalyse active les justifient.

Ces lectures attentionnées, cet enthousiasme, nés sur les bancs du lycée Feuchères et confortés par le cursus dans vos études universitaires, à Paris puis à Montpellier – licence, CAPES, agrégation de lettres, doctorat – vous les avez donnés à vos élèves, aux lycées du Vigan puis à Clemenceau, à Montpellier, offerts à vos étudiants montpelliérains, à l'Université Paul Valéry où vous êtes assistante en 1971, puis élue professeur en 1980 avant d'en être émérite depuis 2002. Vous les avez partagés dans des cours en Pologne et en Italie, au Brésil et en Espagne – comme les poètes que vous aimez, vous avez satisfait au goût du voyage et de la préhension des lieux et de leur histoire, pour vivre et changer le et de monde, par un travail de l'esprit vivifiant et sans cesse renouvelé. « Jean-Michel Gaillard appartient à cette génération où

événement, société, individu mêlent leurs traits pour révéler l'histoire en train de se faire », je vous cite une fois encore. Vous êtes née à Oran « la Radieuse », ville cosmopolite et célébrée dans la littérature, par Cervantès, Jules Verne, Camus et Yasmina Khadra, par bien d'autres encore, et ceci induit sans doute cela, dans votre parcours de l'espace terrestre et du temps poétique.

Par votre communication, nous serons nombreux à découvrir une artiste entrée dans l'ombre d'elle-même, mais de qui l'œuvre mérite que vous la fassiez connaître et apprécier, avec la passion qui vous guide. J'ai plaisir à saluer les deux sœurs de Paule Pascal, Mesdames Annette Régi et Charlotte Pongy, qui ont chaleureusement accepté notre invitation.

Avant de vous céder la parole, et bien loin des fredaines de *Phi Phi*, c'est à Théophile Gautier et à un extrait de l'un des poèmes de son recueil *Émaux et camées* que j'en appellerai, l'argile, le marbre de Carrare, le bronze et l'agate sont dans ce poème les supports métaphoriques du surgissement poétique, du « charme » selon Paul Valéry :

L'art

Oui, l'œuvre sort plus belle
D'une forme au travail
Rebelle,
Vers, marbre, onyx, émail. (...)

Tout passe. - L'art robuste
Seul a l'éternité.
Le buste
Survit à la cité. (...)

Sculpte, lime, cisèle ;
Que ton rêve flottant
Se scelle
Dans le bloc résistant !

Madame et chère consœur, à votre tour de ciseler.

Le président donne la parole à notre consœur Paule Plouvier pour sa communication intitulée : « Une femme sculpteur dans la cité : Paule Pascal »

Paule Pascal, issue d'une famille nîmoise férue d'antiquités et d'histoire romaine, découvre dès l'âge de 14 ans sa vocation : elle sera sculpteur en taille directe et œuvrera avec les architectes car pour elle la sculpture n'est pas un art d'ornement mais doit participer, comme au moyen-âge, du monumental.

Elle est reçue première à l'entrée de l'Ecole Nationale des Beaux-arts de Paris où, pendant cinq années de formation dans l'atelier très fermé du Maître Gimont, elle obtient médailles et prix mais elle revient à Nîmes dans l'espoir de participer au renouveau de l'architecture de la région.

Tout en poursuivant une œuvre personnelle (bustes, bronzes, dessins) elle se consacre à la taille de sculptures en pierre du Pont du Gard qui accompagnent, sous forme de bas-reliefs ou de rondes-bosses, les nouvelles constructions de la région : crédits agricoles, lycées, immeubles de promotion de la côte languedocienne.

Très épuré son style va tendre vers l'abstraction sans jamais perdre cependant l'ancrage dans la réalité profonde de la terre méditerranéenne dont elle célébrait la lumière. De 1959 à 1984, elle produit, essentiellement avec les architectes Armand Pellier et Joseph Massotta, pas moins de trente réalisations qui marquent la région et appartient désormais au patrimoine languedocien.

Cette communication était illustrée par un magnifique diaporama conçu par Mme Anne-Marie Llanta, architecte, conseiller auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard que nous remercions chaleureusement.

Notre consœur est vivement applaudie. Après les questions d'usage, le président souhaite d'excellentes vacances à l'assemblée.

La séance est levée à 18 heures.

Séance du 23 octobre 2015

**La séance est ouverte à 16 heures 30
sous la présidence de M. Jean-Louis Meunier.**

Présents : Mmes Herrmann, Lassalle, Mazauric, Plouvier, Prat, MM. Audisio, Aventurier, Chalavet, Fabre, Galtier, Hugues, Matouk, Meunier, Puech, Simon, Stephan, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Leroy, Marès, Maurin-Farelle, Pallier, Poujoulat, Ritter. MM. Bruguerolle, Cavalier, Chabert, Fontaine, Fougères, Gardelle, Iancu, Pierre Marès, Meine, Penchinat, Sapède, Travier.

Correspondants présents : Mme Giacomoni. MM. Belin, Dominique Fabre, Galligani, Hooreman, Krebs, Maréchal, Ott, Pey, Pontvieux.

Correspondants excusés : Mmes Agussol, Bénéel, Brandts. MM. Auriol, Chillet-Pijac, Chalvidan, Fournier, Gaudemer, Mutin, Ventura.

M. le président Jean-Louis Meunier ouvre la séance en lisant la lettre du D^r Pascal Gouget, membre résidant, en date du 2 octobre et adressée à M. le président et à M. le secrétaire perpétuel:

M. le président,

J'ai choisi depuis longtemps de me retirer de l'Académie quand j'aurai atteint l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Ce temps est arrivé.

D'abord pour faire place à quelqu'un de plus jeune que moi, donc plus à même d'apporter à l'Académie des travaux intéressants.

Ensuite, c'est que j'ai tant de papiers, livres ou souvenirs à mettre en ordre ou supprimer que cela me prendra vraisemblablement plus de temps qu'il ne me reste à vivre.

Je tiens à préciser que cette démarche ne peut en aucun cas être donnée à titre d'exemple et que je comprends parfaitement mes confrères qui estiment qu'on ne démissionne pas de l'Académie.

Je souhaite continuer le travail commencé sur les cartes postales d'Eure-et-Loir sans m'engager à poursuivre sur d'autres départements.

Je remercie l'Académie pour tout ce qu'elle m'a apporté depuis les vingt-et-un ans que je la fréquente et vous prie d'agréer, M. le président et cher ami, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

M. le président donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du 2 octobre. Mis aux voix, ce procès-verbal est adopté.

Le secrétaire perpétuel informe l'assemblée que deux candidats ont été proposés en qualité de membres résidants par le groupe des indépendants.

Ces candidatures ont été acceptées par le Conseil d'administration – c'est-à-dire le Bureau – et le collège des Anciens Présidents.

Le premier candidat est M. Michel Belin pour succéder au fauteuil de notre regretté confrère Robert Debant, décédé. Il est parrainé par Mme Simone Mazauric, MM. Gabriel Audisio et Charles Puech, membres résidants.

Le second candidat est M. Pierre Mutin pour remplacer M. Robert Chamboredon, démissionnaire. Il est parrainé par Mme Christiane

Lassalle, MM. Jean Matouk et Jean-Louis Meunier, membres résidants.

L'élection se déroulera lors de la séance ordinaire du vendredi 20 novembre.

M. le président donne la parole d'abord à Mme Simone Mazauric puis à M. Jean Matouk.

Mme Simone Mazauric présente la candidature de Michel Belin, correspondant, magistrat honoraire. Elle rappelle son parcours universitaire puis les principales étapes de sa vie professionnelle. Michel Belin a été procureur de la République dans de nombreuses juridictions ainsi qu'à Nîmes. Aujourd'hui, il préside l'Association Gardoise d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales et de Médiations. (AGAVIP). Michel Belin a présenté deux communications : en avril 2103, *Le procureur de la République : un grand communicant ?* et en mai de cette année, *La justice restaurative, une justice humaniste*.

Puis, c'est au tour de Jean Matouk de présenter la candidature de Pierre Mutin, correspondant.

Après de brillantes études dans les deux Écoles d'ingénieur de Nancy et Grenoble, Pierre Mutin a suivi une très brillante carrière à la convergence de ces deux formations. Il a été en particulier directeur général d'importantes sociétés, mais aussi conseiller, au travers de groupements d'études, auprès de nombreux gouvernements libyen, grec, sri-lankais... Pierre Mutin, arabisant de famille, s'est forgé une réputation forte dans de nombreux pays musulmans. C'est ainsi qu'il a été également le conseiller du président François Mitterrand. À l'Académie de Nîmes, Pierre Mutin met à profit son expertise au service du groupe de réflexion Arc méditerranéen. En 2013, il a présenté une communication : *Les différentes composantes de l'Islam et leur positionnement théologique et idéologique dans le monde*.

Annonces :

Vendredi 9, samedi 10 octobre. Le colloque de la Conférence

Nationale des Académies CNA s'est déroulé à Paris à la Fondation Simone et Cino del Duca, propriété de l'Institut de France. Le thème retenu pour ce colloque est « *Le corps de l'Homme* ». L'Académie est représentée par nos consœurs Hélène Deronne, Catherine Marès, Michèle Pallier, Micheline Poujoulat, membres résidants et notre confrère Jean-Pierre Rouanet de Lavit, correspondant. Ils ont prononcé les communications suivantes :

- *Entre contrainte et libération, le corps féminin et la mode.* Michèle Pallier, membre résidant
- *Être un corps : quelles réponses de la femme enceinte.* Catherine Marès, Micheline Poujoulat et Pierre Marès, membres résidants.
- *Les trompes de Fallope : histoire de cette double voie vitale et de ses obstructions.* Jean-Pierre Rouanet de Lavit, Guilhem Godlewski, correspondants et Pierre Marès, membre résidant.
- *Variations sur le thème de la peau : du microscope aux aiguilles et au pinceau.* Dominique Prat et Pascal Gouget, membres résidants. Cette dernière communication a été retenue pour être publiée dans les Actes du Colloque.

Samedi 7 novembre à 16 heures, Mme Hélène Dubois de Montreynaud, correspondant et présidente de l'association « Sauve est Là » invite l'Académie à participer à l'hommage qui sera rendu à Pierre-Albert Clément à l'occasion de la parution de son livre : *Une histoire de Sauve*. Nous rappelons que Pierre- Albert Clément a été membre non résidant de notre compagnie.

Ouvrages et bulletins :

Nous avons reçu :

- Le Bulletin de l'Académie des Sciences Morales et Politiques (N°10 – 2015)
- Les Mémoires 2008-2011 de l'Académie des Hauts Cantons

- Les Mémoires (2013-2014) de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Amiens.
- La Revue Historique et Archéologique du Maine. (Tome 11. 2011)

M. le président accueille à présent M. Claude Larnac, correspondant :

Monsieur,

Vous êtes, ici, l'un des rares mathématiciens de profession – « Un mathématicien est quelqu'un qui, prenant une tasse de thé, est capable d'en faire une théorie » disait le Hongrois Paul Erdős, qui vécut au XX^e siècle dans le plus grand dénuement et qui fut l'un des plus célèbres mathématiciens de son époque –. Ne rions pas de la boutade : sous l'humour se lit une vérité première – comme il y a des nombres premiers – : si prendre une tasse de thé, avec ou sans madeleine, peut engendrer une théorie, c'est que l'acte, mondain ou nécessaire à la vie selon le point de vue de chacun, révèle une évidence, à savoir celle de l'activité constante de l'esprit d'induction et de déduction. Pascal a écrit de subtiles pages sur l'esprit de finesse et de géométrie.

Vous avez mis à profit vos connaissances pour étudier le Pont du Gard et la nature qui l'entoure, Pont mythique pour lequel vous professez une admiration sans limites. Connaissances que, depuis votre réception à l'Académie de Nîmes par le président Jean-Marc Roger le 14 mai 2010, vous nous avez fait partager par votre communication : « Il était autrefois...avant le Pont du Gard », prononcée le 24 février 2012. Connaissances et admiration déployée dans trois livres : *Le pont du Gard l'a échappé belle* (Lacour, 1994), *Le pont du Gard et l'aqueduc de Nîmes – huit itinéraires de découverte* coécrit avec François Garrigue (Les Presses du Languedoc, 2003), traduit en langue anglaise en 2007 et *Racontez-moi le pont du Gard* (Actes-Sud, 2010), ainsi que dans votre étude sur « Les limites du système œil-chorobate pour l'implantation de l'aqueduc de Nîmes », donnée au colloque international *Autour*

de la dioptré d'Héron d'Alexandrie, à Saint-Etienne en 1999 : vous démontrez que l'appareil appelé chorobate ne peut déterminer la pente d'un monument si la dénivelée dépasse 1 m au km, il faut donc utiliser les capacités optiques de l'œil.

Vous avez créé le Comité Intercommunal de Défense du Site du Pont du Gard en 1990 (dissous depuis), en 2007 l'association Pont du Gard et Patrimoine, vous les avez animés avec fougue, ardeur et détermination, certains élus s'en souviennent ! puis en 2010 l'Académie Pont du Gard, démarche culturelle pour défendre et faire partager la beauté du Pont, par l'organisation de balades commentées sur le chemin des eaux d'Uzès à Nîmes et de conférences, par cycles décentralisés.

Connaître, admirer cet « aqueduc » vous rapproche de Jean-Jacques Rousseau. Lisons ce qu'il en écrit le 21 septembre 1737 dans *Les Confessions*, « après un déjeuner d'excellentes figures » :

L'aspect de ce simple et noble ouvrage me frappa d'autant plus qu'il est au milieu d'un désert où le silence et la solitude rendent l'objet plus frappant et l'admiration plus vive ; car ce prétendu pont n'était qu'un aqueduc. On se demande quelle force a transporté ces pierres énormes si loin de toute carrière, et a réuni les bras de tant de milliers d'hommes dans un lieu où il n'en habite aucun. Je parcourus les trois étages de ce superbe édifice que le respect m'empêchait presque d'oser fouler sous mes pieds. Le retentissement de mes pas sous ces immenses voûtes me faisait croire entendre la forte voix de ceux qui les avaient bâties.

Vous avez souvent répondu à la question de savoir quelles forces ont « transporté ces pierres énormes » et fait « entendre la forte voix de ceux » qui ont bâti « ces immenses voûtes ». Que nous apprend sur vous cette passion pour le Pont du Gard ?

Vous êtes né dans le Jura, au Vaudioux, petite commune du bassin de Pillemoine, nom d'un ruisseau. Les marécages entourent Le

Vaudioux et les carrières de pierres y ont été longtemps exploitées – l'eau et la pierre, déjà ! Vos études vont ont conduit à Vers-Pont du Gard puis à Tulle et Montélimar, à Nîmes et aux facultés des Sciences de Toulouse et de Montpellier. En 1960 vous êtes titulaire du CAPES mathématiques. Votre carrière professionnelle – « carrière », mot polysémique – vous place à Perpignan, Carcassonne, Montpellier, au lycée d'Agde puis aux collèges « les Escoliers de la Mosson » à Montpellier, à ceux d'Aramon et de Remoulins. Vous avez été conseiller pédagogique de mathématiques. Si vous vous éloignez parfois du monument, vous revenez dès que possible dans ses parages, et vous prenez votre retraite le 1^{er} mai 1990, jour de la Fête du Travail ! Vous habitez Castillon-du-Gard.

Vos activités associatives sont multiples et toujours tournées vers les autres – comme le fut la construction du Pont du Gard – : travail de la terre, facteur, moniteur à l'orphelinat Coste à Nîmes, instructeur au Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Actives de Montpellier, de 1955 à 1980 et directeur de stage national d'astronomie et découverte du ciel. Vous avez dirigé des colonies de vacances d'adolescents dans les Pyrénées orientales, à Saint-Etienne et à Lausanne. En 1971, vous avez fondé et dirigé la Maison de la Jeunesse et de la Culture d'Agde.

« Apprendre, réfléchir, transmettre sont les fondements d'un humanisme auquel chacun aspire (...). C'est à ces *œuvriers*, à ces facteurs de la *belle ouvrage*, que nous devons aujourd'hui le bonheur d'admirer ce monument dans son meilleur état de conservation. (...) À l'instar de l'école comme du compagnonnage, apprendre des autres, critiquer, améliorer, transmettre le plus simplement possible, participe au développement de la pensée et à l'épanouissement du citoyen ; n'est-ce pas aussi l'un des objectifs fondamentaux de la culture ? », je cite des fragments de votre réponse à Jean-Marc Roger. Ils vous caractérisent avec une forte justesse. « Comment se fait-il qu'il y ait des gens qui ne comprennent pas les mathématiques ? » se demandait Poincaré. Peut-être n'aurais-je pas écrit dans mon devoir, au BEPC « racine carrée de 16 égale 8 » si je vous avais eu comme professeur !

Avant de vous laisser la parole permettez-moi, Monsieur, quelques mots plus personnels : nous nous connaissons depuis

soixante ans et je ne savais pas, jeune adolescent, que j'aurais la joie de vous accueillir aujourd'hui et que, selon les usages académiques, je voussoierais un ami de très longue date. Votre fille Véronique a été mon adjointe dans l'École que je dirigeais, et avec votre épouse Christa (une physicienne !), elle au violon et moi à l'alto, nous avons joué Bach, Vivaldi, Mozart, Britten et tant d'autres compositeurs, pendant plus de quinze ans au sein de l'Orchestre de Chambre d'Avignon. Tout ceci avive la joie de vous écouter. Vous ne parlerez pas maintenant du Pont du Gard, mais du gnomon et de la nef solaire de Tavel. Malgré cette infidélité, nous vous écoutons avec intérêt.

Le président donne la parole à M. Claude Larnac pour sa communication intitulée : « Du gnomon à la nef solaire de Tavel en passant par quelques projets locaux ».

Le gnomon, un bâton planté verticalement en terre. Cet objet, si ancien, qu'on n'en connaît pas l'origine, est réputé être le premier instrument astronomique. Exposé au soleil, il porte ombre sur le sol et la longueur de son ombre varie au cours de la journée mais aussi au cours de l'année. Il n'en fallut pas davantage pour l'utiliser au repérage de l'heure, au montage des premiers calendriers, à l'explication des saisons. Présenté sous formes d'obélisques, de menhirs, de cromlechs, on le connaît surtout plaqué contre les murs ou fixé au sol des espaces publics pour indiquer l'heure. C'est sous cette forme que durant des millénaires et jusqu'au début des années 1900, on le consultait pour régler montres et horloges alors que la transmission instantanée de l'heure n'était encore pas technique courante. C'est avec ces *héliochronomètres* que les chefs de gare des années 1900-1910 réglaient encore leurs horloges à la minute près. Par la suite, la transmission instantanée de l'heure par téléphone ou par les ondes a relégué au rang d'objets décoratifs ces instruments plusieurs fois millénaires.

L'objet de cette conférence serait de rappeler les efforts que l'homme a fournis pour faire de ce bâton un instrument de précision. Simple jalon, obélisque, menhir, cromlech, cadran solaire, on en arrive

à la somptueuse nef solaire de Tavel implantée sur l'aire de l'autoroute à une trentaine de kilomètres de Nîmes.

Dans une démarche culturelle, nous nous proposons de décrire le cadran solaire, d'en construire quelques-uns, individuels, de type équatorial, vertical ou horizontal, avec des enfants dans le cadre d'activités post-scolaires et, collectivement, un cadran solaire analemmatique – dessiné sur le sol, de 8 m sur 6 m- dans la cour de la future école de Castillon-du-Gard ; il en existe quelques dizaines actuellement en France, aucun, à ma connaissance, dans notre département.

Cette communication était illustrée par un diaporama et de belles maquettes réalisées par notre confrère qui est vivement applaudi. Après les questions d'usage, le président lève la séance à 18 heures 15.

Séance du 6 novembre 2015

**La séance est ouverte à 16 heures 30
sous la présidence de M. Jean-Louis Meunier.**

Présents : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Lassalle, Leroy, Marès, Maurin-Farelle, Mazauric, Pallier, Poujoulat, Ritter. MM. Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Fontaine, Fougères, Galtier, Hugues, Victor Lassalle, Pierre Marès, Matouk, Meine, Meunier, Penchinat, Puech, Simon, Stephan, Valade.

Excusés : Mmes Herrmann, Plouvier, Prat. MM. Bruguerolle, Fabre, Iancu, Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Brandts, Giacomoni. MM. Belin, Bourrat, Chalvidan, Chillet-Pijac, Dugas, Dominique Fabre, Frère Jean, Galligani, Gaudemer, Hooreman, Krebs, Launay, Maréchal, Mercier, Mutin, Ott, Pey, Pontvieux, Ventura.

Correspondants excusés : Mmes Agussol, Bénéel. MM. Auriol, Fournier.

M. le président Jean-Louis Meunier ouvre la séance annonçant la réception de la lettre de démission de Bernard Moreau, membre non résidant en date du 30 octobre 2015.

Il donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du 2 octobre. Mis aux voix, ce procès-verbal est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, M. le Président demande au secrétaire perpétuel de procéder au vote concernant l'honorariat de notre

confrère, le Dr Pascal Gouget.

Élu à l'unanimité, le Dr Pascal Gouget est chaleureusement applaudi et prend la parole pour remercier ses consœurs et ses confrères.

Notre confrère Gabriel Audisio vient de succéder à notre consœur Christiane Lassalle en qualité d'archiviste. Il découvre donc la richesse considérable de notre fonds. En accord avec le Bureau, nous pourrons écouter notre confrère lire un document jugé intéressant. Aujourd'hui, il procède à la lecture d'un « Compliment » de Jean Ménard non daté précisément mais des années 1680. Il est situé en fin de ce compte rendu.

Annonces :

Afin de faciliter et d'optimiser la transmission de l'information entre les Académies de la Conférence Nationale des Académies, il a été demandé à chaque Académie de désigner un membre correspondant de la CNA. (Cf le procès-verbal de l'assemblée générale de la CNA du vendredi 9 octobre en fin de ce compte rendu.) Lors de la réunion du Bureau du mardi 3 novembre, **notre consœur Michèle Pallier**, membre résidant et ancien président a été désignée membre correspondant de la CNA.

Notre confrère Daniel J. Valade, membre résidant, offre à l'Académie le magnifique livre de René Lamouroux : « *Un malouin au service de la France Lt Colonel Joë Pouliquen, Compagnon de la Libération* » que l'auteur lui a dédié.

Mme Anne-Marie Llanta, architecte auprès du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard (C.A.U.E. 30) offre à l'Académie un très bel ouvrage rassemblant les Actes des conférences du C.A.U.E. 30 « Urbanisme, Architecture, Habitat » pour la période 2003-2013. Nous rappelons que Mme Anne-Marie Llanta avait accompagné Paule Plouvier lors de sa communication « *Une femme sculpteur dans la cité : Paule Pascal* » en produisant une magnifique présentation iconographique informatisée.

Invitations

Mardi 10 novembre, à 18 heures, à la galerie Jules Salles, notre confrère Daniel J. Valade nous invite au vernissage de l'exposition de peintures de Haïti proposée par l'Association pour la Promotion des Arts du Monde (APAM).

Jeudi 12 novembre de 18 h à 20 h30, salle Jacques Terrisse du Lycée Alphonse-Daudet, l'Académie de Nîmes organise une conférence-débat animée par Christian Feller, D^r de Recherche (H) de l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement), spécialiste de la Science du sol: « *Les sols, un nouvel enjeu pour l'humanité* ».

M. le président accueille à présent M. Jean Krebs, correspondant :

Monsieur,

« La vie aventureuse » : comment devons-nous comprendre l'adjectif : risquée, semée de difficultés, quelque peu imprudente – ou choisie parce que l'aventure faisait partie de la vie d'Émile Rocher ? Vous nous le préciserez dans quelques minutes.

On peut aussi dire de votre vie qu'elle a été aventureuse, et dans le second sens que j'évoquais il y a peu (« soupirs de soulagement dans la salle », écrivait le rapporteur des séances, à l'Assemblée Nationale) : vous êtes né à Neuilly, vous avez conduit vos études à Paris à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures puis, jeune ingénieur, vous vous êtes inscrit à l'Université de Princeton où vous avez soutenu un Master de Sciences.

Il semble que votre formation initiale vous ait laissé toute latitude pour en contourner les finalités : certes, un passage dans le secteur de la production et du raffinage à Mobil Oil France correspond à vos études, mais vous préférez la banque. Le Crédit Lyonnais vous reçoit dans ses services et vous accédez rapidement à sa direction

internationale à Berlin, Francfort, Hong-Kong et Pékin. Et pour mieux maîtriser les mouvements financiers, vous mettez à bon profit la langue chinoise, apprise aux Langues O, plus précisément le mandarin, que vous parlez et écrivez. Permettez-moi un peu d'humour, je vous prie, à un moment où nous en avons tous une vive nécessité : « Banquier : homme secourable qui vous prête un parapluie quand il fait beau, et vous le réclame dès qu'il commence à pleuvoir », disait l'acteur René Bergeron. Le mot « parapluie » défraie parfois la chronique...

Mais, pourquoi pas ? votre passion pour l'art et son histoire, plus précisément pour l'égyptologie, vous pousse à rejoindre l'Association Egyptologique du Gard. Dans cette salle, le 7 mai 2010, vous prononciez une communication illustrée d'images : « Les premiers dessins égyptiens étaient-ils déjà un langage ? » Vous posiez une question toujours d'actualité, au-delà de l'époque à laquelle vous aviez consacré votre propos : aux IV^e et au III^e millénaires avant notre ère, les structures des dessins de l'Égypte ancienne, dessins qui deviendront des hiéroglyphes, définissaient-elles un langage oral et écrit doté de sens et codifié pour une rationalisation et une expansion de la pensée pratique et conceptuelle ? Vous avez apporté votre réponse, fondée sur une documentation sérieuse et abondante : il s'agissait déjà bien d'une sorte de langage.

Les linguistes et les sémiologues étudient encore cette problématique, récurrente quels que soient les langues et les langages – notre amie nîmoise Anne Hénault l'a enseigné, l'a prouvé dans ses recherches et publications internationalement reconnues –. Et si leurs travaux permettent d'avancer dans la compréhension des mécanismes et des subtilités de la communication verbale ou non, ils vont aussi pas à pas vers une tentative d'explication et de réponse aux mille et une richesses de l'esprit – et aux mille et deux tensions trop souvent induites. Depuis Ésope, nous le savons... Ces travaux rappellent aussi que langues et langages contiennent et développent un substrat politique dont l'étymologie doit être précisée sans cesse.

Monsieur, vous avez été élu correspondant à l'Académie de Nîmes en 2008, nos confrères Paul Maubon, Charles Puech et Bernard Fontaine vous parrainaient. Madame le président Catherine Marès vous

recevait le 28 mars 2008. Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous écouter de nouveau : qui était Émile Rocher, ce gardois qui s'éleva dans l'échelle sociale au cours d'une carrière accomplie en Chine et revint « vivre le reste de son âge » dans les environs de Nîmes ? Vous avez consulté des archives de première main, que vous ont communiquées trois personnes que nous accueillons aujourd'hui avec grand plaisir : Geneviève Puech et Maguy Domange, leur grand-père Raymond Antoine a participé à une mission commerciale en Chine, et Claire de Rancourt – son arrière-grand-père Léonce Verny a travaillé avec Émile Rocher, à Shanghai. À partir de ces archives, vous avez reconstitué ce parcours que vous qualifiez d'« aventureux » – à vous de nous le conter, nous vous écoutons, « women tien mi shao, sié-sié ».

Le président donne la parole à M. Jean Krebs pour sa communication intitulée : « *Des Cévennes à la Chine, la vie aventureuse d'Emile Rocher.1846 – 1924* »

En 1854 la « pébrine », cette terrible maladie du ver à soie se répand dans les Cévennes. Cette épidémie entraîne vers la ruine de nombreux sériciculteurs. Beaucoup réagissent en quittant leur région natale. La famille Rocher choisit la voie du salut en s'expatriant très loin de la France, en Chine, à Shanghai.

Le chef de famille travaille d'abord dans une maison de commerce anglaise, puis s'établit à son compte en tant qu'horloger-bijoutier. L'aisance revient. Hélas un nouveau drame survient. Il se fait cambrioler tout son stock de marchandises et une grosse somme d'argent. Peu de temps après sa femme et lui succombent à de mauvaises fièvres, laissant sur place deux orphelins, Emile et Louis. Les enfants décident de rester sur place, en Chine. C'est le début d'une aventure.

La recherche d'un travail les pousse à rejoindre une armée très originale, la « Brigade d'intervention franco-chinoise » qui réunit des combattants des deux nationalités. Une fois démobilisés, ils trouvent un nouvel emploi à l'arsenal de Fu-Zhou, première expérience française de transfert de technologie.

Puis vient la période d'expéditions en Chine profonde, au Yun-Nan, en allant accompagner Jean Dupuis, un marchand d'armes français. Emile Rocher restera quatre ans dans cette province reculée. Il s'assagira ensuite en allant travailler dans le Service des douanes impériales chinoises. Original pour un Français. En 1880, Emile revient dans les Cévennes et y rencontre Mélanie Weber, qu'il épouse. Ils auront six enfants.

La chance de sa vie survient en 1888 . Il a le profil requis pour devenir consul de France à Mong-Zi, dans la province du Yun-Nan. C'est le début d'une carrière diplomatique hors normes. Ses talents et ses compétences seront remarqués par le Gouverneur de l'Indochine Paul Doumer, qui s'appuie sur lui pour faire aboutir le fabuleux projet de « Chemin de fer français du Yunnan ». Ce sera l'apothéose de sa carrière.

Emile s'éteint dans sa retraite paisible à Anduze en 1924, à l'âge de 77 ans.

Notre confrère est vivement applaudi. Après les questions d'usage, le président lève la séance à 18 heures.

Compliment de Jean Ménard

Arch. Acad. Nîmes 1/3

(non daté ; des années 1680)

Orthographe respectée

Compliment à messieurs de l'Académie de Nîmes

Messieurs,

comme c'est l'amour des belles lettres qui vient former cette illustre assemblée, c'est aussi cette honneste passion qui m'a fait désirer ardemment d'avoir l'honneur d'être un de vos confrères.

Je n'aurais pourtant pas osé y prétendre, Mrs, si je n'avois fait réflexion que sur moy-même et sans doute que mon insuffisance

m'auroit assez fait connoître que j'en estois indigne.

Mais j'ay considéré que cet amour des belles lettres vous ayant donné de grandes lumières, vous prendriez plaisir à les communiquer à ceux qui ont la même passion et qui ne sont point parvenus au même degré du savoir.

Et puisque je suis un de ceux-là, Messieurs, et que d'ailleurs nostre dessein n'a jamais esté, à ce que je vois, d'exclure de vostre compagnie tout ce qui n'excelle pas, j'ay crû qui ayant des places d'honneur du premier rang (comme dit très bien Cicéron, ce grand maistre des accadémiciens : « *honestum est in secundis tertis que consistere* ») m'en assigneriez une dans le second ou dans le troisième, qui me seroit toujours fort honorable et qui, en me donnant des sentimens de reconnoissance pour la grâce que vous me faites maintenant, me donneroit aussi une honneste émulation et me feroit souvenir de ce que je suis pour tacher d'estre un jour ce que vous estes.

Que, s'il y a de la présomption de prétendre à un si haut rang, il est de votre justice de me permettre d'y aspirer. Car enfin, en me faisant l'honneur de me recevoir dans votre compagnie, vous m'engagez indispensablement à répondre à cet honneur et à justifier votre choix. Et comment le puis-je faire, Mrs, si en même tems que je tacherai d'imiter les vertus que vous me proposez dans vostre conduite et de profiter des lumières que vous voulez bien me communiquer dans vos assemblées, je ne m'efforce de vous atteindre ? Je le feray donc, Messieurs, autant que mon foible génie me le pourra permettre. Je m'eslèveray au-dessus de moy-même, je me régleray sur vos exemples, je me formeray sur vos connoissances et me deffirois néanmoins toujours de mon peu de lumière. Je vous regarderay partout comme mes maistres et ainsi je ne manqueray ny d'estime ny de vénération non plus que de reconnoissance pour cette illustre compagnie.

Ménard, prieur d'Aubort

(Lu à l'Académie de Nîmes le 06/11/2015)

CONFÉRENCE NATIONALE DES ACADÉMIES DES SCIENCES,
LETTRES ET ARTS

Assemblée générale du 9 octobre 2015

L'Assemblée générale des Académies des Sciences, Lettres et Arts s'est tenue le 9 octobre 2015, à la Fondation Simone et Cino del Duca de l'Institut de France, sous la présidence de Madame Françoise L'Homer-Lebleu, Président de la Conférence Nationale, et en présence de M. Christian Froissart, Secrétaire général, du général de Widerspach-Thor, Trésorier, du Professeur Michel Woronoff et du Professeur Meyrueis, vice-président de la CNA

Madame L'Homer-Lebleu, après quelques mots de bienvenue, présente le rapport moral :

Rapport moral

1 - Le bureau de la CNA s'est réuni une fois par mois et a abordé les points suivants :

- Nouvel édition de l'annuaire, envoyé aux Académies début octobre
- Préparation du colloque (un an de préparation)
- Aménagement de la bibliothèque
- Droit d'inscription au colloque : il a été envisagé de demander un droit d'inscription au colloque de 20€. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité
- Transmission de l'information : pour optimiser cette transmission, il est demandé à chaque Académie de désigner un membre correspondant de la CNA
- RENATER : il est précisé que ce réseau ne peut servir qu'à diffuser des informations ou des décisions, sauf à risquer une suspension de 6 mois d'accès au réseau.
- Parution du nouveau numéro d'ACADEMOS
- Colloque 2016 : il aura lieu à Toulon du 5 au 8 octobre 2016

2 - Contacts avec les autres Académies

- Le bureau de la CNA assistera au colloque sur le Cerveau de l'Académie de Montpellier
- La CNA encourage les rencontres inter-académies
- Contacts avec l'Institut : Madame le Président a assisté à trois séances solennelles

3 - Archives

- A l'instar de l'interview de Madame Demarolle, Canal Académie pourrait réserver à la CNA une heure d'antenne tous les ans
- Pour renouveler la réunion de juin 2014, qui avait eu lieu à l'Hôtel de la Marine, aujourd'hui indisponible, la CNA recherche un lieu de ce type.

4 - Colloque parisien

Le Professeur Michel Woronoff précise que le prochain colloque, qui aura lieu en 2017, aura pour thème : l'Héritage.

Le Rapport moral est adopté à l'unanimité.

Intervention de Christian Froissart, secrétaire général :

La lettre des Académies

Elle doit donner le programme des activités des Académies

ACADEMOS : appel à communication (10-15 pages illustrées)

Parution de l'annuaire de la CNA

Intervention du Professeur Meyrueis, vice-président de la CNA :

Adresse du site internet : <http://www.interacademies.fr/>
(Attention, ne pas mettre d'accent)

Les Académies sont invitées à y envoyer leur programme, des articles, le compte-rendu de réunions inter-académiques...

Rapport financier

Présenté par le général du Widerspach-Thor, il est adopté à l'unanimité

* *

*

Séance du 20 novembre 2015

**La séance est ouverte à 16 heures 30
sous la présidence de M. Jean-Louis Meunier.**

Présents : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Lassalle, Marès, Maurin-Farelle, Mazauric. MM. Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Contestin, Fontaine, Hugues, Matouk, Meine, Meunier, Puech, Salenson, Valade.

Excusés : Mmes Leroy, Pallier, Poujoulat, Plouvier, Prat, Ritter. MM. Bruguerolle, Fougères, Galtier, Iancu, Kirschléger, Pierre Marès, Penchinat, Simon, Stephan, Travier.

Correspondants présents : Mmes Brandts, Giacomoni. MM. Dominique Fabre, Hooreman, Pey, Rouanet de Lavit, Simula, Ventura.

Correspondants excusés : Mmes Agussol, Bénel. MM. Auriol, Belin, Chillet-Pijac, Domergue, Frère Jean, Galligani, Godlewski, Mutin, Ott, Pontvieux.

M. le président Jean-Louis Meunier ouvre la séance en rappelant les événements tragiques survenus à Paris le vendredi 13 novembre. Il lit la lettre adressée au Bureau de la Conférence Nationale des Académies située en fin de ce compte rendu. Il propose à l'assemblée d'observer une minute de silence.

Il donne la parole à Hélène Deronne, membre résidant qui lit la lettre adressée par M. Chéref, avocat agréé près de la cour suprême et le Conseil d'Etat algérien. M. Chéref participe aux travaux de l'Arc méditerranéen et a souhaité exprimer son émotion et sa compassion suite aux attentats.

La parole est donnée ensuite à Catherine Marès, membre résidant qui lit un poème écrit par un jeune adolescent.

Le compte rendu de la séance du vendredi 6 novembre est lu puis adopté.

M. le Président demande au secrétaire perpétuel de procéder au vote sur la proposition d'élection en qualité de membres résidants de :

- M. Michel Belin pour succéder au fauteuil de Robert Debant, décédé.
- M. Pierre Mutin pour succéder au fauteuil de Robert Chamboredon, démissionnaire.

Résultats :

- Nombre de votants : 53.
- Bulletins exprimés : 21

Ont obtenu :

- Michel Belin : 21 oui. 0 non. 0 abstention.
- Pierre Mutin : 21 oui. 0 non. 0 abstention.

Le président Jean-Louis Meunier proclame les résultats et déclare MM. Pierre Mutin et Michel Belin élus membres résidants de l'Académie.

Invitations

Mardi 8 décembre à 18 heures à Carré d'art, l'Académie en partenariat avec la Ville organise une séance publique pour présenter l'inventaire qui a permis d'identifier les édifices présentant une sensibilité patrimoniale particulière en tenant compte de l'intérêt historique urbain, paysager ou architectural. Nous rappelons que cette étude est le fruit du travail de la commission du patrimoine et comporte 667 pages. Un exemplaire de ce document a été remis le 26 août à M. le sénateur maire Jean-Paul Fournier qui a souhaité l'organisation de cette séance publique. Les félicitations pour ce magnifique travail ont été adressées

aux membres de la commission, en particulier Hélène Deronne, Antoine Bruguerolle et Vanessa Ritter qui ont particulièrement œuvré pour la réussite de cette étude.

M. le président accueille à présent M. Luc Simula, correspondant :

Monsieur,

Lorsque vous avez été reçu ici même par le président Robert Chamboredon, le 23 mai 2014, vous nous avez entretenu de « L'Union européenne à la recherche de sa «gouvernance» ». Cette gouvernance, l'a-t-elle trouvée ? La question mérite de nouveau qu'on la pose - quant à une réponse, l'Union européenne aura-t-elle la volonté et la capacité de la chercher puis de la rendre crédible, « avec l'adhésion des citoyens », disiez-vous dans votre discours en réponse à celui du président Chamboredon ? Nous sommes nombreux à le souhaiter. Albert Camus a défendu sans cesse l'idée que l'Europe est la chance de la paix, et il a beaucoup « mouillé sa chemise » pour cela. Vous êtes vice-président du Mouvement européen Gard-Lozère, ce qui montre un identique engagement militant. Vous constatiez aussi : « Depuis 1951 et la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, l'Europe s'est simultanément étendue à de nouveaux membres et approfondie. Ce double mouvement pose la question de l'organisation efficace de l'action publique, dans une Union rassemblant aujourd'hui vingt-huit états, dont dix-huit ont adopté une monnaie commune. » Et Jacques Rueff précisait : « L'Europe se fera par la monnaie ou ne se fera pas. » C'était un point de vue, opposé à celui de Keynes, mais empreint d'un certain humour, au vu des débats actuels !

Les sciences économiques et sociales, que vous avez étudiées à l'Université de Montpellier, sont votre domaine de prédilection. Vous les avez enseignées avec fougue, au Lycée Alphonse Daudet puis à l'IUFM de Nîmes, de 1973 (après avoir obtenu l'agrégation), à l'année de votre retraite, en 2013 (septembre exactement). Retraite toute relative : vous

assurez encore quelques interrogations en classes préparatoires où, depuis 1993, vous étiez professeur. Nombre de vos anciens étudiants ont obtenu de solides résultats dans leurs études puis dans leur carrière professionnelle, faisant ainsi mentir Alfred Knopf : « Un économiste est quelqu'un qui expose l'évidence en termes incompréhensibles. » Vous étiez aussi chercheur associé à l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) et vous avez participé à l'élaboration des programmes d'enseignement, au sein de la commission chargée de les établir sous l'autorité du ministère de l'Éducation nationale.

Vous avez publié des manuels scolaires : *Enseigner les sciences économiques et sociales. Le projet et son histoire* (1993), *Vingt dissertations d'Économie* (2004), *Aujourd'hui l'Union européenne* (vous êtes co-auteur, en 2012) et *La dissertation économique* (2014). Vos articles parus dans les *Cahiers pédagogiques* et dans *Alternatives économiques* sont des références - « L'euro doit-il être une monnaie forte ? », écriviez-vous dans la revue *Espace, prépas* en 2002. La réponse est contenue dans la question.

Nous ne saurions oublier que vous avez organisé des journées d'études ouvertes au public, suivies avec attention et fertiles en débats passionnés et passionnants. Quant aux notables en Vaunage, nous les connaissons mieux, à la suite de vos travaux, en 2001, - la Vaunage est à l'Académie un territoire dans le territoire -, preuve s'il en est besoin que les petites patries s'inscrivent dans la plus grande, puis forment l'Europe.

Vous êtes né avec et dans l'Europe selon Robert Schuman et Konrad Adenauer : votre père était officier, vous naissez à Mogador - le Maroc n'est pourtant pas dans l'Europe, mais les meilleurs politologues affirment qu'il est sur le seuil de la porte - puis, au hasard des mutations de votre père, vous vivez aussi en Allemagne, ensuite à Paris, avant de vous fixer à Nîmes. Vous avez pour nous un profil très intéressant mais non intéressé : nous serions heureux de votre participation aux travaux et réalisations du groupe Arc Méditerranéen, l'invitation officielle vous est publiquement faite en cet instant. Devons-nous douter de la réponse, positive ? Si votre réponse était négative, « économiques » et «

sociales » perdraient de leur signification, comptable et humaine, et de l'élan qui les soutend vers plus de « démocratie », de « transfert de compétences », de « cohérence » et d'« efficacité » dont vous souhaitez l'instauration - je cite les mots que vous avez employés au sujet d'une gouvernance harmonieuse et fédérale.

Vous vous proposez aujourd'hui de présenter l'évolution à long terme des inégalités économiques, de dégager les principales explications de la résurgence de ces inégalités dans les pays riches depuis le début des années 1980 et, enfin, d'illustrer les débats scientifiques et les controverses sur ce sujet. « Présenter » : à la fois montrer et rendre présent. « Dégager » : chasser ou rendre accessible pour mieux réformer vers le haut ? « Illustrer » : orner, rendre célèbre ou clarifier (au sens de la *Défense et illustration de la langue française*, selon Du Bellay, qui voulait rendre sa dignité à la langue française) ? Gageons que c'est bien une clarification pour la dignité que contient votre propos et pourquoi pas ? une incitation à la responsabilité et à la créativité. « Notre économie change jour après jour et, en ce sens, elle est toujours nouvelle », disait le parfois contesté Alan Greenspan. Monsieur, quel est votre constat ?

Le président donne la parole à M. Luc Simula pour sa communication intitulée : « 1980- 2020 : le nouvel âge des inégalités ? »

L'ouvrage récent de Thomas Piketty, *Le capital au XXI^e siècle* (Seuil, 2013) a attiré l'attention sur l'évolution des inégalités dans les pays riches. De nombreux travaux, notamment ceux de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE) et de l'INSEE, révèlent une augmentation générale significative des inégalités de revenu et de patrimoine depuis les années 1980. Toutefois, l'ampleur des inégalités varie d'un pays à l'autre. Cette évolution est surprenante car elle rompt avec la tendance antérieure de réduction des inégalités qui s'est produite de la fin du XIX^e siècle aux années 1970.

La première partie de l'intervention dresse un tableau général des inégalités économiques en France aujourd'hui. Cette présentation

permet de préciser les concepts, méthodes et instruments mobilisés par la science économique pour définir et mesurer les inégalités et leurs évolutions.

La deuxième partie utilise largement le livre de Thomas Piketty pour analyser l'évolution des inégalités dans les pays riches depuis le XIX^e siècle. Elle met en évidence les interrelations entre deux phénomènes : d'une part, les transformations structurelles de l'économie et de la société ; d'autre part, les évolutions du niveau et de la nature des inégalités économiques.

Une troisième partie aborde succinctement les questions cruciales que pose la résurgence des inégalités, autour notamment du compromis entre efficacité économique et justice sociale.

L'approche économique des inégalités ne doit pas être réductrice. Elle ne peut ignorer le caractère multidimensionnel des inégalités ainsi que l'apport des autres sciences sociales et de la philosophie. En précisant les données et les enjeux économiques et sociaux, en analysant les effets attendus et pervers des politiques publiques, elle contribue au débat.

Notre confrère est vivement applaudi. Après les questions d'usage, le président lève la séance à 18 heures.

**Lettre adressée à Madame Françoise L'Homer-Lebleu,
Président de la CNA et Monsieur Christian Froissart, Secrétaire
Général de la CNA.**

Madame le Président, Monsieur le Secrétaire général,

Le Bureau de l'Académie de Nîmes et le Collège des anciens présidents, réunis cet après-midi, ont pris la décision de vous adresser ce message.

Lors de la séance ordinaire du 20 novembre prochain, Monsieur le Président de l'Académie de Nîmes fera observer aux consœurs et confrères présents une minute de silence, suite aux attentats du vendredi 13 novembre 2015, en signe de respect pour les morts, les blessés et leurs familles, mais aussi comme une marque de remerciements à l'égard de toutes celles et de tous ceux, policiers, personnel médical et anonymes qui ont aidé les sauveteurs. L'Académie de Nîmes ne porte pas de jugement, elle agit dans le seul souci de la dignité de l'être humain.

Par ailleurs, l'Académie de Nîmes en tant que telle, et ses membres en tant que personnes, pourraient contribuer à un fonds d'aide aux victimes si un compte était ouvert sur le plan national. Elle se propose de mettre à la réflexion le thème suivant, en vue du prix de l'Académie : « La violence dans notre société ». Elle réfléchira à toute autre piste de solidarité qui pourrait s'ouvrir.

Nous vous prions de croire, Madame le Président, Monsieur le Secrétaire général à l'expression de nos sentiments cordiaux et fraternels.

Le Président
Le Secrétaire perpétuel

Compte rendu de la Séance administrative du vendredi 27 novembre 2015

Présents : Mmes Deronne, Herrmann, Lassalle, Leroy, Marès, Mazauric, Pallier, Plouvier, Poujoulat, MM. Audisio, Aventurier, Chabert, Chalavet, Fontaine, Fougères, Hugues, Meine, Meunier, Penchinat, Puech, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Maurin-Farelle, Prat, Ritter. MM. Bruguerolle, Cavalier, Contestin, Fabre, Galtier, Gardelle, Iancu, Kirschleger, Pierre Marès, Matouk, Simon, Trarieux, Travier.

Cette séance est présidée par Jean-Louis Meunier qui ouvre la séance à 15 heures en précisant les conditions de son déroulement.

En effet, les comptes rendus des rapporteurs des commissions ont été adressés par courrier électronique une semaine précédant la séance de sorte qu'ils ne seront pas lus en séance.

La priorité est donc donnée aux questions soulevées par ces comptes rendus.

Le président prend la parole :

À la suite des attentats commis en France le 13 novembre dernier, l'Académie de Nîmes a observé une minute de silence lors de la séance ordinaire du 20 novembre et, dans une lettre adressée à la CNA, elle a proposé :

- contribution possible à un fonds d'aide aux victimes, si un compte est ouvert.
- thème de réflexion pour le Prix de l'Académie : « La violence dans notre société ».

Au cours de la réunion du Bureau et des anciens Présidents du lundi 16 novembre, notre confrère Gabriel Audisio a proposé de consacrer une séance spécifique de l'Académie (ordinaire ou extraordinaire) où chacun serait invité à exprimer sa réaction et sa réflexion suite aux attentats. Une seconde proposition a été faite : que l'Académie organise aussi une séance hors les murs, consacrée à ce sujet, avec un juriste, un médecin et un psychologue. »

Après une discussion nourrie, l'assemblée accepte la proposition d'une séance ordinaire. En accord avec Catherine Marès, rapporteur de la commission du programme, il est décidé de consacrer la séance ordinaire du vendredi 8 janvier à ce thème, dédiée à une réflexion commune sur notre réaction face aux attentats. Chaque personne présente est invitée à participer au débat.

Le président donne la parole à notre confrère René Chabert

Chers amis, je vous fais part de mes réflexions.

Chacun de nous le sait pour l'avoir vécu, notre champ de pensée a plusieurs niveaux (de l'idée presque automatique jusqu'à la réflexion logique très éclairée, lorsqu'elle le peut) et une profondeur de champ avec des premiers plans préoccupants et des sommets, à distance variable, plus ou moins importants.

De plus, notre pensée en liaison étroite avec notre activité neuronale va naturellement vers la facilité, le raccourci, le manque d'effort, la procrastination. Nous savons tous aussi que la motivation, les convictions, le souhait d'arriver à terme, de mener à bien nos responsabilités, vont tendre à discipliner nos neurones et combattre ce

naturel pour travailler dur et aboutir.

Si le réflexe utilise des voies rapides de gros calibres très myélinisés, au contraire la réflexion est véhiculée par des réseaux neuronaux complexes et plus fins, elle prend du temps.

Je reviendrai sur cette citation légère qui illustre mes propos : lorsque nous voulons, nous avons toutes les motivations quitte à user, même abuser d'efforts surhumains pour concrétiser nos souhaits et lorsque nous ne voulons pas, on invoque toutes les excuses.

Je reviens également sur une réflexion pesante illustrée par ce que nous ont montré, une fois de plus, les terroristes : ces motivations peuvent prendre un caractère de polarisation, de folie, subir l'influence et se diriger vers l'horreur.

Plus j'ai étudié le système nerveux central et moins j'ai été confiant aux idées d'un seul humain. Ma conclusion est limpide : l'homme est incapable de raisonner seul, il a besoin en toute circonstance importante ou dépendante d'autrui, d'une référence solide. C'est la base de ma foi, ce sont les arguments que j'ai soutenus lorsque dans ma vie de chercheur j'ai été chahuté à cause d'elle.

Le meilleur est donc de se décentrer lorsqu'une pensée envahit notre espace cérébral.

Mes chères consœurs et mes chers confrères, pendant que nous pensons au chaud sur nos fauteuils d'autres humains éprouvent des difficultés et certains nous observent. Ne l'oublions pas, nous assujettis à l'indice comparateur.

Certes, les volutes rhétoriques sont légères, subtiles ; le saut de la gazelle élégant et je suis très sensible aux unes comme à l'autre, mais quelquefois l'acte décisif se prescrit.

Je propose donc que nous nous décentrions pendant quelque temps et reprenions ces débats, avec le respect de notre passé et les bases fondamentales issues de ces deux démissions récentes, au début de l'année prochaine.

Je propose également, voire en attendant, de créer une action

sociale au sein de l'Académie, tournée vers l'extérieur, pour témoigner de notre bon état d'esprit, de partage et de compréhension.

Elle peut convenir d'un mécénat de soutien à une œuvre caritative ou encore mieux, à une action spécifique liée à nos compétences. Dans la mesure où cette proposition vous semble raisonnable, je m'engage à mettre à profit mon expérience de trente ans discontinus à la croix rouge française et à mettre en œuvre son adaptation à notre compagnie en collaboration, bien sûr, avec ceux qui souhaitent dans le rien de trop que le trop soit partagé.

Je vous remercie.

La discussion ne permet pas de prendre une décision immédiate. Cependant, une prochaine réunion du Bureau devrait proposer de mettre en place un groupe de travail à qui sera confié la réflexion nécessaire qui doit répondre aux évolutions et aux questions qui ont été abordées ces dernières semaines.

1. COMMISSIONS ET GROUPES.

FINANCES. Rapporteur : Charles Puech.

En accord avec le Secrétaire perpétuel, notre confrère Charles Puech insiste sur la nécessité de maîtriser les dépenses. La multiplication des séances foraines, le maintien de la sortie annuelle malgré un faible nombre de participants ne pourront pas être reconduites.

Notre confrère D-J Valade précise qu'une personnalité très connue devrait être invitée à animer ces séances foraines. Le président pose la question de savoir si ces personnalités médiatisées ont besoin d'être sur-médiatisées (ce qui n'enlève rien à leur qualité), cela impliquerait alors que l'Académie – la plus ancienne des sociétés savantes à Nîmes – joue son rôle de force de proposition, conformément à l'article 1 de ses

statuts, en invitant à ces séances des personnalités locales et régionales qui jouissent d'une excellente renommée et d'une grande compétence.

Le trésorier rappelle que l'Hôtel Davé a été confronté à une dépense de plus de 4200 euros consécutive à une fuite d'eau dans un local d'archives situé en sous-sol. Il a été demandé à la SAUR de pouvoir bénéficier de l'exonération des charges concernant l'assainissement.

Le rapport de la commission a été accepté, moins une abstention.

Rapport de la réunion de la Commission des finances du 10 novembre 2015

Présents : MM A. Aventurier, R. Chalavet, A. Penchinat.
C. Puech, B. Simon.

Excusés : MM A. Bruguerolle, B. Fontaine, J.L. Meunier.

1/ Point sur l'exécution du budget

M. Charles Puech, trésorier, présente les principales informations relatives à l'exécution du budget.

Les recettes sont en légère baisse par rapport au budget du fait de la diminution des subventions de la mairie, les autres postes sont stables.

Les charges courantes sont, globalement, conformes au budget. Mais certaines charges n'ont pas été prévues :

- le déficit de la sortie annuelle, qui implique que, dorénavant, cette sortie ne soit réalisée que dans la mesure où il y a un minimum d'inscrits au préalable.
- la location de la salle Terrisse pour les conférences publiques.
- les frais de reliure de l'inventaire du patrimoine.
- les frais de traitement du fonds iconographique.
- les charges résultant d'une fuite d'eau dans l'immeuble Davé, actuellement en négociation avec la Saur. Le diagnostic de l'ensemble des canalisations sera demandé à Orpi.

- Une hausse de la taxe foncière sur l'hôtel Davé, pour laquelle des éclaircissements seront demandés au service des impôts.

Par contre il n'y a pas eu de gros travaux engagés en 2015, hormis la mise en conformité de l'installation électrique de l'hôtel de la rue Dorée.

A priori le compte d'exploitation de l'exercice 2015 devrait donc être proche de l'équilibre.

2/ Point sur la trésorerie

Du fait du paiement par Orpi de la facture d'eau, les rentrées locatives ont été moindres et ont nécessité de faire un transfert du compte sur livret vers le compte de dépôt à vue.

Au 10/11/2015

Le solde du compte sur livret est de 33 987 euros.

Le solde du compte de dépôt à vue est de 5 260 euros

Le paiement des taxes foncières et de la taxe d'habitation devrait donner lieu à un nouveau débit du compte sur livret, régularisé en fin d'année.

3/ Dossiers en instance

La mise en réseau du fonds iconographique nécessite une base de données spécifique pour pouvoir être consultée hors des logiciels de marché.

Il sera demandé à notre prestataire actuel un devis pour l'élaboration du logiciel, sa maintenance et les frais d'hébergement annuels. Par ailleurs il devra préciser les possibilités d'évolution mises à disposition de l'administrateur du site (ajout de menus déroulants, modifications et ajout de champs) et préciser comment la sauvegarde et la sécurité du site seront assurées.

Cet investissement est nécessaire pour la mise en valeur du travail de recensement et de numérisation du fonds et sera soumis pour décision à la première séance administrative de 2016.

L'appel au mécénat et la recherche de subventions auprès des instances de la culture seront engagés pour ce projet.

PROGRAMME. Rapporteur : Catherine Marès

**Rapport de la réunion de la Commission du Programme
du 13 octobre**

Présents : MM. Meunier et Aventurier. M. Meine. Mmes Mazauric et Marès, MM. Chabert et Valade.

Excusé : M. Galtier.

1. Etablissement du calendrier 2016 :

Les dates retenues pour les séances du 1^o trimestre sont les suivantes :

- 8 et 22 janvier - 5 et 19 février - 4 et 18 mars

Pour le second trimestre, les dates préconisées sont :

- 1^{er}, 15 et 29 avril - 20 mai - 3 et 17 juin - 1^{er} juillet.

2. Examen des propositions

Les propositions reçues à ce jour sont les suivantes :

- Gabriel AUDISIO, membre résidant, *Les cordonniers et leurs saints patrons, Crépin et Crespiniens*.
- Hugues BOUSIGES, membre non-résidant, *Henri-François de Balzac, le demi-frère cadet de l'écrivain*.
- Robert CHALAVET, membre non-résidant, *Le jeu de mail*.
- Catherine MARÈS, membre résidant, *Le général Juge, chef*

des milices européennes pendant la guerre de Sécession, puis colon malheureux en Algérie.

- Jean-Marie MERCIER, correspondant, *Un peintre reconnu, un poète méconnu : Auguste CHABAUD et ses « Sonnets de dignité nîmoise ».*
- Jean-Luc PONTVIEUX, correspondant, *Le ballon à vapeur de Monsieur Giffard, clou de l'exposition universelle de 1878 à Paris.*
- Vanessa RITTER, membre résidant, *Le fonds Filleron-Lorin.*

3. Établissement du programme

Vendredi 8 janvier.

Séance dédiée à une réflexion commune sur notre réaction face aux attentats. Chaque personne présente est invitée à participer au débat.

Vendredi 22 janvier : Robert CHALAVET, membre non résidant : *Le jeu de mail*

Vendredi 5 février : Gabriel AUDISIO, membre résidant : *Les cordonniers et leurs saints patrons, Crépin et Crespilien.*

Dimanche 7 février. : Séance publique solennelle

Conférencier : **Paule PLOUVIER** membre non résidant :

Une femme sculpteur dans la cité : Paule Pascal.

Vendredi 19 février. Réception de **M. Michel BELIN**, membre résidant au fauteuil de **M. Robert DEBANT**, décédé.

Vendredi 4 mars : séance administrative.

Vendredi 18 mars : Pascal GOUGET, membre honoraire et **Dominique PRAT**, membre résidant : Variations sur le thème de la peau : du microscope aux aiguilles et au pinceau.

Vendredi 1^{er} avril : Réception de **M. Pierre MUTIN** au fauteuil de **M. Robert CHAMBOREDON**, démissionnaire.

4. Séance publique :

Celle-ci est fixée au dimanche 7 février, le salon de la biographie ayant lieu les 29, 30 et 31 janvier.

Quant au choix de la communication, l'unanimité se fait sur celle de Mme Paule PLOUVIER, *Une femme sculpteur dans la cité : Paule Pascal*.

5. Séances « foraines »

Créées à l'initiative de M. Robert Chamboredon, celles-ci ont pour but de contribuer au rayonnement de l'Académie et de faire connaître ses travaux en mettant en valeur ceux qui sont le plus susceptibles d'intéresser un large public. L'analyse des deux conférences réalisées oblige à reconnaître que l'objectif n'a pas été pleinement atteint.

Sur ces entrefaites, est programmée une nouvelle séance foraine, en novembre. M. le Président et M. le Secrétaire perpétuel ont fait appel à M. Christian FELLER, membre de l'Académie d'agriculture, mais qui n'a aucun rapport avec l'Académie de Nîmes. En outre, le sujet traité (les sols et leur utilisation dans le futur de la planète) est assez spécialisé.

Mme MARÈS s'étonne que la décision d'organiser cette conférence ait été prise sans la moindre consultation de la commission du programme, ce qui est absolument contraire à l'article 42 du règlement. En outre, le non-respect du critère d'appartenance à l'Académie déroge également au règlement, même si le dit article 42 accepte « exceptionnellement » une telle dérogation.

M. le Président a reconnu son erreur, a demandé à en être excusé et avait proposé que l'on renonce à cette proposition. Consultés, la majorité des membres de la commission pense que se déjuger ainsi

ne serait pas une bonne politique. Toutefois, un plus grand respect du travail et de la responsabilité des commissions est instamment requis.

Ce débat remet sur le devant de la scène la question de ces séances publiques extraordinaires, dites foraines. M. Valade insiste à juste titre sur la nécessité d'y attirer un public aussi vaste que possible, ce que seule la notoriété exceptionnelle de l'intervenant peut permettre de réaliser.

Il est décidé qu'il sera débattu de ce sujet lors de la prochaine réunion de la commission, en février.

PUBLICATIONS. Rapporteur : Jacques Meine

Rapport de la réunion de la Commission des publications
du 13 octobre

14h30 – 16h dans la salle des séances de l'Académie, en présence de Mme Catherine Marès, rapporteur de la commission des programmes, et de MM. Jean-Louis Meunier, président, et Alain Aventurier, secrétaire perpétuel.

Présents : Danielle Bertrand-Fabre, Anny Herrmann, Brigitte Maurin, Simone Mazauric, Jacques Meine

1. Retour sur l'édition des Mémoires et Bulletins de l'année 2014

Une nouveauté est intervenue dans la présentation extérieure des *Mémoires* : les logos de l'académie apparaissent en marron en première de couverture et un sommaire figure désormais en quatrième de couverture.

Le secrétaire perpétuel fait part du coût total de l'édition s'élevant à 3 014,77 € (2 124,85 € l'année 2013) pour un tirage de 230 exemplaires + 735 € de timbres (ce sont le secrétaire perpétuel et le président eux-mêmes qui ont assuré l'expédition et la distribution, alors que jusqu'à l'année précédente les envois étaient confiés à ESQUALIS).

2. Répartition et modalités des travaux de relectures

Le rapporteur remercie les membres de la commission pour les travaux de relecture souvent astreignants effectués sans délai d'attente, ce qui lui facilite grandement la tâche. Il s'efforce de répartir aussi équitablement que possible les relectures. Nous avons convenu de deux relectrices/relecteurs différents par article, alors que lui-même se charge de la mise en forme typographique (espaces, polices, paragraphes etc.) et donc en même temps d'une 3^{ème} relecture. Ces relectures avec des regards « neufs » se sont avérées nécessaires. Quelques coquilles restent toutefois inévitables. Sur les 17 communications présentées en séances ordinaires, 15 textes ont été édités. Deux auteurs ont renoncé (Chillet, Godlewski). Parmi les textes de la séance publique du 2 février 2014, une brève introduction a remplacé l'absence d'allocation du préfet. Les allocutions des représentants de la Région et du Conseil général ne nous sont pas parvenues. Les trois textes de la séance publique « foraine » du 14 octobre 2014 (introduction, présentation et conférence Delmas) ont été publiés. Quant aux relectures des *Bulletins*, c'est Anny Herrmann qui s'en charge au fur et à mesure des séances. Elle en est vivement remerciée.

3. Informations aux auteurs, coordination avec la commission des programmes

Voir sous point 4 la question des droits de reproduction d'images dans les Mémoires. Il est souhaitable que les auteurs soient informés en amont sur leurs obligations en ce qui concerne la mention des sources et les références bibliographiques. L'expérience montre que nos NORMES DE PUBLICATION sont insuffisamment consultées dans le site web de l'académie. Il est donc souhaitable d'en joindre le texte en pièce jointe à la lettre d'acceptation de sa communication.

4. Questions relatives aux droits de reproduction d'images dans les Mémoires

Deux auteurs se sont récemment heurtés à la problématique des droits d'auteur, respectivement des droits de copyright de musées. Sous le titre *La propriété littéraire et artistique*, le site www.culture.gouv.fr/infos-pratiques/droits mentionne explicitement dans la liste des

exceptions : « La reproduction et la représentation d'extraits d'œuvres à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, à destination d'un public majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, sans aucune exploitation commerciale, et compensées par une rémunération négociée. »

Notre consœur historienne de l'art Hélène Deronne, consultée, est d'avis que notre académie remplit les critères pour être dispensée de droits à payer. Si toutefois il y aurait des droits à payer, il appartient à l'éditeur, donc à l'Académie de les prendre en charge (comme le fait, le cas échéant, la CNA). Il est nécessaire d'indiquer le copyright pour chaque image. Dans tous les cas remplir les formulaires et envoyer l'exemplaire demandé. En cas d'image captée (Google images a aussi des droits à l'image) rechercher la source (le musée, le nom du photographe etc.) et la contacter. Garder toutes les lettres, mails etc. Si on ne reçoit pas de réponse, le préciser : « Malgré nos efforts, il nous a été impossible de joindre les ayant-droit de certaines œuvres, mais nous avons naturellement réservé les droits. »

Danielle Bertrand-Fabre fait part de son expérience des autorisations de publication iconographique. Il faut dans tous les cas demander les autorisations, qui sont parfois longues à obtenir. Il faut le dire à l'auteur dès qu'il propose un article puis le lui rappeler à chaque démarche. Nous sommes en bout de chaîne. Si le document en question a déjà paru dans une publication académique, il faut le mentionner. Dans le cas de « droits réservés » et si des droits sont exigés, c'est à l'académie de les payer. Pour les photos d'archives, il y a lieu de demander l'autorisation aux archives concernées.

Le président Jean-Louis Meunier précise que la publication de correspondances pose certains problèmes bien spécifiques. En cas de lettres autographes, non seulement les destinataires mais aussi les expéditeurs ont des droits ; une autorisation des deux parties est donc nécessaire.

En conclusion, nos NORMES DE PUBLICATION précisent bien que « ne sont acceptées que les illustrations libres de droits

(notamment celles captées sur internet) ». Nous convenons de compléter par la phrase suivante : « Il appartient à l'auteur de s'en assurer et de communiquer à l'académie les autorisations reçues en même temps que le texte ».

BIBLIOTHEQUE ET ARCHIVES. Rapporteur : Jacqueline Leroy

Rapport de la réunion de la Commission des publications du 17 novembre

Présents : Mmes Christiane Lassalle, Jacqueline Leroy, MM. Gabriel Audisio, Alain Aventurier, Jean-Louis Meunier, Jean Pey.

Excusé : M. Rüdiger Stephan

Rappel des activités :

Archives : Gabriel Audisio a entrepris l'inventaire informatisé des archives. Le programme *FileMakerPro*, qu'il a choisi et qui a été acquis par l'Académie, permet la constitution d'une base de données à partir de laquelle peuvent s'effectuer très facilement des recherches en fonction des rubriques définies par l'utilisateur : mots-clé, dates, noms de personnes, évènements, etc.. ce qui permettra un accès facile à ce fonds. Une dizaine de rubriques ont été retenues.

Chaque document reçoit un numéro d'inventaire et fait l'objet d'un estampillage avec un timbre sec.

A ce jour, 220 documents ont été traités.

Il s'agit d'un travail de longue haleine, pour lequel aucune date précise ne peut être avancée.

Gabriel Audisio est aidé dans cette tâche par Bernard Février, correspondant. Il suggère que celui-ci soit convié à l'avenir aux réunions de la commission, suggestion adoptée.

Les documents sont conservés dans des chemises, placées dans des boîtes qui si elles ne sont pas désacidifiées semblent toutefois

satisfaisantes si on en juge par l'état des archives de l'Académie, dépourvues d'insectes et de traces d'humidité. Plusieurs sociétés sont spécialisées dans ce domaine (Stouls , Atlantis,.. cf. Médiathèque du Carré d'Art)

Bibliothèque : Plus de 150 ouvrages sont entrés, par dons, cette année à l'Académie.

Il faut rappeler à nouveau les règles qui ont été définies et approuvées dès 2010 et rappelées à plusieurs reprises pour la dernière fois en 2014 : la Bibliothèque de l'Académie est une bibliothèque de recherche et de conservation dans les domaines qui lui sont impartis : langue, littérature, histoire, culture régionales et les domaines dans lesquels se sont illustrées des personnalités locales auxquels s'ajoutent bien évidemment les œuvres des académiciens ou les concernant. Les efforts doivent porter sur l'exhaustivité dans ces domaines. On ne peut accepter pour des raisons de cohérence du fonds et de place en rayons, des ouvrages ne relevant pas de ces critères déjà très larges : histoire de l'art en général, monographies sur des artistes, des pays, romans, ... Actuellement, un désherbage a été entrepris par Jacqueline Leroy et Jean Pey. Les ouvrages écartés sont regroupés sur des rayonnages (salle des mémoires et couloir voisin déjà saturé).

La bibliothèque connaît plusieurs types de problème :

- un manque de place pour le rangement des ouvrages : il reste un rayonnage qui sera rempli d'ici un an.
- un éclatement des collections :

Au 1^{er} étage :

- La bibliothèque proprement dite sur une salle et demie
- Les derniers numéros des publications des Académies et Sociétés savantes qui arrivent très régulièrement et qui sont maintenant présentés (pas tout-à-fait en totalité faute de place) sur le meuble réalisé à cet effet, qui sépare la bibliothèque de l'équipe des cartes postales

Au 2^o étage :

- Les Mémoires jusqu'en 1985, dans la Salle des Mémoires,
- La suite de Mémoires et des Bulletins, à partir de 1985, dans la salle Barnouin,
- Les collections des Publications des Sociétés savantes et Académies, après présentation au 1^{er} étage sont rangées par ordre alphabétique de ville, siège de la Société, dans la salle de Villeperdrix où il n'y a maintenant plus de place. Ces publications dont on peut saluer la qualité en particulier sur plan documentation iconographique, ne sont malheureusement pratiquement jamais consultées.

Au 2^o et 3^o étage : les publications des Sociétés savantes du 19^e et début 20^e siècles que l'on retrouve aussi dans le couloir et dans les pièces du 3^o.

Dans le cas de travaux concernant la partie inoccupée au 2^{ème} étage de l'Hôtel de la rue Dorée, il faudra absolument prendre en compte cette dispersion nuisible à un bon fonctionnement, et se préoccuper également de l'état des locaux du 3^{ème} étage.

Dépouillements : Jean-Louis Meunier poursuit son travail de dépouillement des recueils factices¹ (1), qui recèlent souvent des textes fort intéressants. Ces notices devraient être intégrées par la suite dans le catalogue de la Médiathèque.

Catalogage des ouvrages : : Daniel J. Valade ayant assuré que la Médiathèque était parfaitement équipée pour faire enlever les ouvrages à traiter, Jean-Louis Meunier contacte le directeur de la Médiathèque, Michel Etienne, pour enlèvement de 6 cartons en attente et retour des cartons qui sont encore à la Médiathèque.

A propos d'une convention avec l'Université de Nîmes, section Histoire, Gabriel Audisio demande à Jean-Louis Meunier des précisions

1- On entend par ce terme des recueils regroupant des brochures ou plaquettes éditées séparément, en général sur un même thème. Cette pratique, du fait de l'informatisation qui permet de traiter rapidement chaque document, tend à disparaître.

sur son contenu et reste réservé sur son intérêt pour l'Académie. Les chercheurs peuvent déjà accéder au fichier (catalogue de la Médiathèque) et également aux documents de l'Académie quand ils en font la demande. Jean-Louis Meunier répond que c'est une façon de conforter le rayonnement de l'Académie et d'assurer une utilisation conforme aux règles de publication définies plus haut, et cela permet aux chercheurs de venir travailler in situ. Jean-Louis Meunier propose d'assurer la permanence quand les chercheurs viendront travailler à l'Académie.

PATRIMOINE ET FONDS FILLERON-LORIN. Rapporteur :
Hélène Deronne.

Rapport de la réunion de la Commission du Patrimoine du 6 novembre

La commission du patrimoine s'est réunie vendredi 6 novembre en présence de la totalité de ses membres.

Diagnostic patrimonial et autre perspective.

L'exemplaire tiré sur papier du « Diagnostic patrimonial des faubourgs de la ville de Nîmes » a été remis à Monsieur Fournier, Sénateur - Maire de Nîmes, le mercredi 26 août. Monsieur Fournier ayant vivement apprécié ce travail a proposé au rapporteur de la commission d'organiser une conférence publique soit à l'Atria, soit au Carré d'Art.

Le mardi 8 décembre à 18h dans la salle de conférences de Carré d'Art aura lieu cette conférence.

En une seconde étape, avec le plein accord de l'Académie, la commission du patrimoine se propose de répondre aux invitations des comités de quartier et autres demandes (ex : associations culturelles) dans l'objectif de sensibiliser les nîmois à la richesse de leur patrimoine bâti. Cet inventaire étant terminé et dans sa continuité, les membres de la commission proposent un autre travail de mise en valeur du patrimoine

de la ville : recensement des maisons où sont nés, où ont vécu où sont morts des artistes : hommes et femmes de lettres, musiciens (musiciennes), artistes plasticiens (plasticiennes) etc... dans le but d'une publication.

Gabriel Audisio pose la question de savoir si un tel projet permet de mettre en adéquation l'intérêt architectural des maisons et le fait qu'elles ont été habitées par des artistes. Il est répondu qu'elles appartiennent au patrimoine et qu'en ce sens elles entrent dans le cadre des recensements entrepris par la commission. Accord de l'Académie sachant qu'elle répond ainsi pleinement au souhait d'ouverture dans un domaine qui figure dans ses statuts.

Les cartes postales ou Fonds Filleron-Lorin.

Ayant maintenant terminé le classement complet de la collection, Mme. Giacomoni et M. Ott continuent le travail de nettoyage et d'indexation des départements français. Les Pyrénées-Atlantiques, les Landes, la Gironde, la Creuse et le Lot sont d'ores et déjà marqués (FI006151 à FI006745), soit plus de 520 cartes traitées. Le Sud Ouest de la France étant entièrement numéroté, le travail de scan et de remplissage des notices continue pour ces départements.

D'autre part, la nouvelle organisation du travail porte ses fruits. Ainsi, nous en sommes à plus de 6000 cartes traitées (pour près de 7000 actuellement scannées), soit 2400 depuis le mois de février et quasiment 3000 pour cette année académique. En effet, le Dr Gouget a quasiment terminé l'enregistrement des 2250 notices des cartes postales d'Eure-et-Loir (1780 fiches) ; J.-M. Ott a traité les départements de la Dordogne et du Lot-et-Garonne et travaille actuellement sur les Hautes-Pyrénées. Vanessa Ritter a fait les fiches du Tarn, du Tarn-et-Garonne et de l'Aveyron.

Vanessa Ritter prépare une future mise en ligne de la base de données, en collaboration avec W. Wizman qui se chargera de la partie informatique de ce travail en créant l'architecture d'une base de données SQL (format utilisé sur internet) ainsi qu'un site pour l'héberger (interface et design). Pour des raisons pratiques (dont le poids des documents et

la facilité d'utilisation), cette base de données ne sera pas hébergée directement sur le site de l'Académie mais sur un site dédié. La base de données utilisée actuellement a été conçue pour être facilement exportée sous un autre format et ne posant pas de réel problème de compatibilité, elle sera rapidement transférée sur la nouvelle base.

En conclusion, la progression s'est vraiment accélérée aux cours de ces six derniers mois avec ce souhait de mettre en ligne la base de données, souhait depuis longtemps formulé auprès de vous tous.

ARC MEDITERRANEEN. Hélène Deronne.

Le groupe de travail « Arc méditerranéen » s'est réuni jeudi 19 novembre, toute la journée à l'Académie du Var à Toulon. 20 personnes étaient présentes, quatre académiciens de Marseille dont le Président, quatre académiciens de l'Académie de Toulon, dont le Président, futur président de la CNA, le secrétaire perpétuel, 8 de l'Académie de Nîmes, mesdames Mares et Deronne, messieurs, Dugas, Gaudemer, Mares, Meunier, Mutin, Stephan, 3 personnalités algériennes, le descendant de l'Emir Abed el Kader, le vice-président de la fondation de la Casbah d'Alger, M. Cheref, avocat et agrée près de la cour suprême et le Conseil d'Etat et un conseiller à la Fondation Total, invité en vue d'une espérance de mécénat.

Les points abordés selon l'ordre du jour :

Décision autour du projet de l'établissement d'un inventaire de la bibliographie la plus exhaustive possible tant en France qu'en Algérie de l'Emir Abed el Kader. Evaluation deux années de recherche et de déplacements. Le profil : un étudiant chercheur payé, d'où recherche de financement.

Différentes précisions concernant le fond et la forme du colloque, « La méditerranée, d'une rive à l'autre » (le titre est encore à définir) qui aura lieu à Nîmes du 9 au 11 octobre 2017, lycée Daudet, sous réserve de l'accord de Mme le proviseur.

- Les grands points qui seront abordés lors de ce colloque :

la figure de l'Emir Abed el Kader, la Casbah d'Alger aujourd'hui et demain, les sciences dures, la médecine, les arts.

Les grands points qui seront abordés : la figure de l'Emir Abed el Kader, la Casbah d'Alger aujourd'hui et demain, les sciences dures, la médecine, les arts.

Prochaine réunion à Nîmes, le jeudi 31 mars.

AUTRES SUJETS.

Président et vice président pour l'année 2016 :

Le Bureau présente la candidature de Monsieur Bernard Fougères à la fonction de président pour l'année 2016, qui accepte de se présenter au vote de nos consœurs et confrères.

Appel à candidature pour la vice-présidence. Après discussion, l'assemblée accepte la proposition de la candidature de Gabriel Audisio.

Nos deux confrères sont vivement remerciés.

Prix de l'Académie

Pas de prix décerné en 2016.

Le Fonds Forado étant épuisé, il est proposé à notre consœur Paule Plouvier de réunir courant 2016 le jury pour attribuer le prix Issoire. Il s'agira également de poursuivre la réflexion pour le rétablissement du prix de l'Académie. Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine séance administrative.

Autres questions et informations.

L'assemblée adopte la proposition de séance commune avec l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier le mercredi 19 octobre 2016. Thème : *Nos académies, d'hier à demain.*

Les deux secrétaires perpétuels présenteront leurs communications lors de cette séance.

**Le président Jean-Louis Meunier lève la séance
à 17 heures 30.**

Séance du 4 décembre 2015

**La séance est ouverte à 16 heures 30
sous la présidence de M. Jean-Louis Meunier.**

Présents : Mmes Lassalle, Marès, Maurin-Farelle, Pallier. MM. Aventurier, Cavalier, Chabert, Fougères, Galtier, Hugues, Victor Lassalle, Matouk, Meine, Meunier, Penchinat, Stephan, Trarieux, Travier, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Leroy, Mazauric, Pougoulat, Plouvier, Prat, Ritter. MM. Audisio, Bruguerolle, Fontaine, Chalavet, Iancu, Pierre Marès, Puech, Sapède, Simon.

Correspondants présents : Mmes Brandts, Giacomoni. MM. Février, Gaudemer, Hooreman, Krebs, Ott, Pey, Ventura.

Correspondants excusés : Mmes Agussol, Bénéel. MM. Auriol, Belin, Chillet-Pijac, Fournier, Frère Jean, Dominique Fabre, Galligani, Godlewski, Mutin, Pontvieux.

M. le président Jean-Louis Meunier ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et demande au Secrétaire perpétuel de procéder à l'élection des président et vice-président pour l'année 2016.

Résultats :

- Nombre d'inscrits : 53.
- Nombre de votants : 18

Ont obtenu :

- Bernard Fougères, Président. 17 oui. 0 non. 1 abstention.
- Gabriel Audisio, vice-président : 14 oui. 4 non. 0 abstention.

Le président Jean-Louis Meunier proclame les résultats et déclare M. Bernard Fougères futur président pour l'année 2016 et Gabriel Audisio, vice-président pour l'année 2016.

La passation des pouvoirs s'effectuera lors de la séance du vendredi 5 février 2016.

Le compte rendu de la séance du vendredi 20 novembre est lu puis adopté.

M. le président accueille à présent M. Victor Lassalle, membre honoraire :

Monsieur et cher Confrère,

Dans Nîmes, on dit Monsieur Lassalle quand on parle de vous, et Madame Lassalle s'il s'agit de votre épouse. Et si l'on parle de vous deux, on dit « les Lassalle ». Familiarité, certes – j'y vois plutôt de la reconnaissance pour vos travaux, recherches et publications, de la compétence pour le sérieux de vos informations et de l'amitié, pour les services que vous avez rendus à nombre de chercheurs, de thésards et de curieux de l'Histoire. Une forme de popularité, aussi : vous avez si souvent arpenté les rues de la Ville – et pas seulement elles – qu'il serait difficile de ne pas reconnaître ni de se souvenir de votre personnalité et de votre regard, qui a observé sans cesse les bâtiments, civils et religieux, qui l'entouraient.

Depuis votre départ de Lyon et votre arrivée à Nîmes, il y a maintenant... soixante ans, vous avez parcouru la ville et bien au-delà, et vous les avez scrutés dans leurs plus lointaines profondeurs temporelles. Durant quarante années, de 1955 à 1995, avec patience, vous avez veillé

à l'administration, à la protection, la conservation et la connaissance partagée des monuments et musées nîmois, de par votre fonction de Conservateur des Musées d'Art et d'Histoire de la Ville de Nîmes. Votre licence d'Histoire et de Géographie, deux diplômes d'Etudes Supérieures d'Histoire et d'Histoire de l'Art et d'Archéologie et votre thèse de doctorat : *L'influence antique dans l'art roman provençal*, soutenue en 1970, vous y avaient préparé. L'on dit même que ne vous êtes jamais mis en colère, ou est-ce si rare que l'on ne s'en souvient pas. Mais l'on connaît votre sens du but à atteindre : la courtoisie, fût-elle souriante, ne nuit pas à la détermination, et vous n'avez manqué ni de l'une ni de l'autre. L'on dit aussi qu'au milieu de la proverbiale pagaille qui régnait dans votre espace-bureau, vous avez toujours su où se trouvait le document dont vous aviez nécessité. Comme quoi, un bureau trop « propre en ordre », la formule est genevoise, manque souvent de chaleur. Le principal est que celle ou celui qui y travaille s'y retrouve.

Et combien de collections patrimoniales avez-vous classées, inventoriées et valorisées – elles en avaient parfois bien besoin ! – en ayant soin de montrer la filiation qui unit tous les documents, au sens historique du terme, que vous avez étudiés, filiation qui fut la volonté de leurs concepteurs et réalisateurs. « Le musée est une confrontation de métamorphoses » a écrit Malraux dans *Les Voix du silence*, belle formule qui semble s'opposer à celle de Cocteau : « Un musée est une morgue. La seule chance de s'émouvoir est d'y reconnaître un ami. Un ami derrière le cadavre. » Semble, disais-je : vous avez été ému et vous avez su émouvoir, quand vous avez reconnu des amis derrière les cadavres – et de cadavres ils sont redevenus des amis pleins de vie !

Et votre action s'étendit aussi à l'Ecole Antique de Nîmes, cette société savante dont, avec Madame Lassalle, vous avez été l'infatigable animateur – vous en êtes l'infatigable président d'honneur.

L'Académie de Nîmes vous accueillait en qualité de membre résidant le 22 décembre 1967 (nous avons un point commun, vous et moi : nous avons été élus deux fois à l'Académie), vous en devenez le Président en 1983 et, en 1996, elle vous élevait au rang de membre

honoraire, notre Confrère Guilhem Fabre vous succédait, le 23 mai 1997. De 1977 à 2012, sauf erreur, vous avez prononcé à l'Académie dix conférences, en majeure partie consacrées à l'art roman, cet art qui vous fascine, puis à l'archéologie romaine, à la peinture et au musée de Nîmes. Vous avez établi, avec Christian Lacour, *l'Index des mémoires de l'Académie de Nîmes de 1756 à 1985*, toujours consulté même si l'informatique a pris le relais. Et nous savons que vous avez souvent communiqué dans des colloques et journées d'étude, que vous avez aussi beaucoup publié dans des revues spécialisées, ce qui vous vaut la juste reconnaissance de vos pairs, chercheurs passionnés comme vous l'êtes vous-même.

Vous nous parlerez aujourd'hui de « *L'église du Thor (Vaucluse) et la fin de la protorennaissance romane en Provence* ». En grec, protos signifie premier, et l'église du Thor est un des premiers lieux de paix – dans son discours de réception, Guilhem Fabre disait que « L'Académie de Nîmes est (...) un havre de tolérance, éminemment précieux dans nos espaces-temps pas toujours sereins et ouverts. » « Paix, havre de tolérance », puissiez-vous tous les deux dire vrai...

Monsieur et cher Confrère, nous vous écoutons.

Le président donne la parole à M. Victor Lassalle pour sa communication intitulée : « *L'église du Thor (Vaucluse) et la fin de la proto-rennaissance romane de Provence* ».

Une exposition présentée en 2013 et 2014 par le musée du Louvre sous le titre « Le printemps de la Renaissance » dans la sculpture de Florence au cours des années 1400-1460 outrepassait l'objet annoncé par son titre en laissant entrevoir la façon dont le recours aux modèles antiques, courant à Pise durant l'époque romane, n'a cessé d'être pratiqué longtemps ensuite, et d'une façon ininterrompue, par des sculpteurs de premier plan, ce qui a contribué à l'éclosion de l'art renaissant.

Au contraire, l'art de la Provence romane, qui, à son apogée, a été tout autant que celui de Pise, sinon davantage, inspiré par l'exemple

de l'art antique, à tel point que l'on a pu parler à son sujet de proto-renaissance, s'est éteint assez vite sans laisser de descendance sur place.

Il était tentant de rechercher quelques manifestations de ce déclin dans un des édifices les plus tardifs de la région, l'église Notre-Dame du Thor, mentionnée comme une « église neuve » par un document daté de 1202, les indices d'une évolution de même nature pouvant être notés aussi au cloître de Saint-Trophime d'Arles, dans les ultimes travées de ses deux galeries romanes.

Notre confrère est vivement applaudi.

Après les questions d'usage, le président lève la séance à 18 heures 15.

Séance du 18 décembre 2015

**La séance est ouverte à 16 heures 30
sous la présidence de M. Jean-Louis Meunier.**

Présents : Mmes Bertrand-Fabre, Herrmann, Lassalle, Marès, Maurin-Farelle, Mazauric, Pallier, Plouvier, Poujoulat, Prat. MM. Audisio, Aventurier, Chabert, Chalavet, Fougères, Gouget, Hugues, Victor Lassalle, Matouk, Meine, Meunier, Pradel, Puech.

Excusés : Mmes Deronne, Leroy, Ritter. MM. Bruguerolle, Cavalier, Fabre, Fontaine, Galtier, Iancu, Pierre Marès, Penchinat, Simon, Stephan, Trarieux, Travier, Valade.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Giacomoni. MM. Belin, Dominique Fabre, Chillet-Pijac, Hooreman, Krebs, Launay, Mutin, Ott, Pey, Rigoulot, Ventura.

Correspondants excusés : Mmes Agussol, Brandts. MM. Auriol, Frère Jean, Gaudemer, Galligani, Godlewski, Pontvieux.

M. le président Jean-Louis Meunier ouvre la séance en saluant la présence de nos confrères membres honoraires, MM. Pascal Gouget, Yvon Pradel, Victor Lassalle ainsi que M. Abderrazak Benchaâbane, docteur en écologie végétale, qui a prononcé la veille une conférence sur le thème de la recherche en parfumerie, invité par le Forum Nîmois Charles Gide que préside

notre confrère Jean Matouk.

Le président demande au secrétaire perpétuel de lire le compte rendu de la séance du vendredi 4 décembre qui est ensuite adopté.

M. Philippe Rigoulot, correspondant, offre à l'Académie son dernier livre intitulé « *S.A. Jallatte, leader mondial. Une histoire de pionniers 1947-1983* » imprimé par Com'Impact Impression à Alès.

- Le Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers (N°417 6 2015).
- Le Bulletin N°36, année 2015 de La Société d'Emulation d'Abbeville.
- La Revue Savoisiennne 2014 de l'Académie Florimontaine d'Annecy.
- Le Bulletin Historique 2015 de la Société Académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire.
- Les Mémoires 2011-2012 de la Société Éduenne des Lettres, Sciences et Arts d'Autun.
- Les Mémoires 2015 de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.
- Les Mémoires 2014 de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers.
- La Revue de la Manche. Société d'archéologie et d'histoire du département de la Manche. Tome 57, fascicule 230. Octobre, novembre, décembre 2015.

M. le président accueille à présent M. Charles Puech, membre résidant et trésorier de notre compagnie :

Monsieur et cher confrère,

Si le magistrat est, par définition et selon les codes les plus autorisés, une personne qui a un pouvoir judiciaire, dont celui de rendre la justice, il a aussi l'obligation de réserve. Mais l'expression « rendre la justice » est ambiguë, à lecture littérale : le magistrat aurait-il pris la justice puisqu'il a obligation de la rendre ? Ne jouons pas sur les mots : rendre la justice, c'est appliquer impartialement des règles définies et édictées, qui ont force de loi. Quant à l'obligation de réserve, elle contient en elle bien des difficultés : conserver des secrets en est une, se demander si l'on ne s'est pas trompé en est une autre – mais elle est obligation.

Est-ce à dire qu'une fois à la retraite, le magistrat est délié de cette obligation ? Non, disent certains, pas tout à fait pour d'autres, pourquoi pas affirment les troisièmes. La frontière est mouvante et fonction du degré d'appréciation de chacun des magistrats concernés. Vous avez montré les multiples facettes de ce problème de conscience dans les communications que vous avez prononcées ici à l'Académie de Nîmes : 2005 : « Le crime du mas de Lauze », 2006 : « Le “pain maudit” de Pont-Saint-Esprit », 2008 : « Les juridictions d'exception sous l'occupation » et 2012 : « Le général Salan : le drame de la décolonisation ».

Vous avez raconté ce qui s'était passé, au mas de Lauze, à Pont-Saint-Esprit, sous l'occupation et au moment de la décolonisation, mais vous n'avez pas jugé – justice avait été rendue. Cependant, vous avez posé une vraie question : une fois le

crime ou le délit jugés, quels regards pouvons-nous porter sur les faits et sur leur jugement ? Est-ce alors la parole du magistrat qui s'exerce, ou celle de l'historien qui, lui, ne juge pas mais présente les faits, les contextualise et en propose la synthèse ?

À cette question, vous avez répondu en creux par d'autres communications, toujours à l'Académie : « Le conseiller Madier de Montjau (1785-1865) », en 1979, « Jehan d'Ivray, femme de lettres, ou l'aventure égyptienne » en 2003, « Bobine le Diable de Vauvert » en 2007, « Le père indigne d'Adolphe Thiers » en 2009 et en 2011 « Les camps de Jalès ».

Il ne s'agissait pas pour vous de rapporter des faits jugés, mais des faits sur lesquels chacun de nous – vous y compris – pouvait ainsi exercer son jugement : le conseiller Madier avait-il bien accompli son travail ? Jehan d'Ivray était-elle seulement une aventurière et une femme de lettres ? Bobine seulement un diable ? Le père de Thiers aussi indigne qu'on le dit ? Quelle est l'inscription des camps de Jalès dans une histoire douloureuse et controversée ?

Tout au long de votre carrière professionnelle, vous avez eu affaire à ces questions : après vos études au collège Stanislas à Nîmes, vous étudiez le droit à Montpellier et à l'âge de vingt ans vous vous inscrivez au barreau de Nîmes avant de préparer le concours de la magistrature. En 1955, vous êtes nommé juge suppléant à Rennes, puis vous venez à Carpentras, avant d'aller à Draguignan et à Douai. À Alger, en 1960 en tant que juge d'instruction, vous traiterez des dossiers particulièrement ardues et délicats. En Corse – vous serez procureur de la République à Bastia en 1970 – puis en 1972 à Avignon, vous assumerez la fonction de premier substitut. En 1975, vous revenez à Nîmes substitut du procureur général. En 1978, vous êtes nommé Conseiller à la Cour et vous devenez président de Chambre en 1986. Vous avez aussi présidé la chambre d'accusation. À partir du Palais de Justice, vous arpentez quelques rues pour siéger à l'Académie, au fauteuil de René Pane, qui

fut magistrat lui aussi. Le président Pierre Clavel vous y recevait le 18 octobre 1996.

Vous êtes né tout près de Nîmes, à Saint-Laurent-d'Aigouze où votre père possédait un domaine viticole, cependant il y eut de nombreux magistrats dans votre famille et ce, dès le XVIII^e siècle, et des médecins, parfois aussi hommes de lettres, – la famille Dax –. C'est le côté de votre ascendance paternelle. L'expression polysémique « le vin est tiré, il faut le boire » convient à merveille à votre parcours professionnel.

Du côté maternel, la famille Igolen a été représentée à l'Académie de Nîmes par le lieutenant-colonel Jules Igolen qui en fut membre de 1930 à 1952 (Edgar Tailhades lui succéda) et président pour l'année 1942.

Par votre épouse Geneviève – je salue sa présence et celle de sa sœur –, vous êtes lié aux Cévennes, à Génolhac plus précisément, où vous faites de fréquents séjours dans la maison de l'un de nos anciens confrères, le poète Jean Pourtal de Ladevèze, et les Cévennes vous conduiront à vous intéresser à l'histoire de cette région forte en conflits religieux mais paisible aussi, au sein des montagnes qui incitent à relativiser le quotidien. Il faut souligner que l'Histoire est l'une de vos passions, la poésie en est une autre.

Monsieur et cher Confrère, avant de vous écouter parler d'une affaire célèbre – celle de Luc Tangore – permettez-moi de vous citer quelques vers de Racine. Petit-Jean s'adresse au public :

« (...) Il avait le cœur trop au métier.

Tous les jours le premier aux Plaids, et le dernier,

Et bien souvent tout seul ; si l'on l'eût voulu croire

Il s'y serait couché sans manger et sans boire. »

Pour aujourd'hui, plaidez une fois encore, nous vous écoutons.

Le président donne la parole à M. Charles Puech pour sa communication intitulée : « Luc Tangorre, viols et récidive ».

Malgré ses protestations d'innocence, Luc Tangorre, étudiant âgé de 24 ans, était condamné le 24 mai 1983 par la Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône à 15 ans de réclusion criminelle pour viols et agressions sexuelles.

L'accusation avait réuni contre lui assez de preuves, notamment de reconnaissance par les victimes, pour l'identifier comme étant « *le violeur des quartiers sud de Marseille* » qui sévissait depuis quelques temps.

Un comité de défense pour soutenir la thèse de son innocence se constituait aussitôt et recueillait de nombreuses signatures dont celles de personnalités très connues du monde de la politique et de la littérature.

Cédant à la pression médiatique, le président François Mitterrand lui accordait une remise de quatre ans de réclusion, ce qui lui permettait de bénéficier le 15 février 1988 d'une mesure de libération conditionnelle. Un peu plus de trois mois après sa libération, Luc Tangorre violait dans la banlieue de Nîmes deux étudiantes américaines prises en auto-stop. Pour ces faits, il a été condamné le 8 février 1992 par la Cour d'Assises du Gard à 18 ans de réclusion. Enfin dans le courant de l'été 2014, il a été mis en cause par une fillette pour des attouchements sexuels commis sur la plage du Grau-du-Roi.

Luc Tangorre pose le difficile problème de la récidive des délinquants sexuels.

Le législateur a cru trouver une réponse avec la loi du 25 février 2008 qui crée la rétention de sécurité permettant de priver de sa liberté après l'expiration de sa peine de prison, un criminel

sexuel lorsqu'il existe une très forte probabilité de récidive.

Ce texte, qui n'a pas encore été appliqué, porterait, selon certains, une grave entorse au principe de « l'égalité *des délits et des peines* », fondement de notre droit pénal.

Notre confrère est vivement applaudi.

Après les questions d'usage, le président lève la séance à 18 heures 15 en souhaitant à l'assemblée d'excellentes fêtes de fin d'année.

Achevé d'imprimé en Mars 2016
sur les presses de l'imprimerie

MONDIAL *Livre*

www.mondial-livre.com
04 66 29 70 86



Fabriqué en France

pour le compte de l'Académie de Nîmes
16, rue Dorée – 30000 Nîmes

Ouvrage publié avec l'aide de la Ville de Nîmes
et du Conseil Général du Gard et de la société Haribo



Dépôt légal 1^{er} trimestre 2016

Le gérant de la publication :
Alain AVENTURIER
Secrétaire perpétuel